



# Tunisie : Comprendre les raisons d'un développement socioéconomique réussi

Une initiative commune d'évaluation de  
l'aide, réalisée par la Banque mondiale et  
la Banque islamique de développement

2005

La Banque mondiale  
Washington, D.C., États-Unis



© 2005 Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale  
1818 H Street, NW  
Washington, DC 20433  
Téléphone : 202-473-1000  
Internet : [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)  
E-mail : [feedback@worldbank.org](mailto:feedback@worldbank.org)

Tous droits réservés  
Fait aux États-Unis d'Amérique  
Première édition : avril 2005

Les observations, interprétations et conclusions exprimées dans ce document n'engagent que son (ses) auteur(s) et ne sauraient être attribuées à la Banque mondiale, à des membres du Conseil des Administrateurs de la Banque mondiale ni aux gouvernements qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données présentées dans cette publication. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que la Banque reconnaît ou accepte ces frontières.

#### **Droits et autorisations**

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La reproduction et /ou la transmission sans autorisation de tout ou partie de ce texte peuvent constituer une infraction à la législation en vigueur. La Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et elle accorde habituellement sans délai cette autorisation.

Pour obtenir l'autorisation de photocopier ou d'imprimer des passages, veuillez en adresser la demande, accompagnée de tous les renseignements nécessaires, au Copyright Clearance Center, Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA, téléphone : 978-750-8400, télécopie : 978-750-4470, site web : [www.copyright.com](http://www.copyright.com).

Pour tous renseignements sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, s'adresser à : Office of the Publisher, World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA, télécopie : 202-522-2422 ou courriel : [pubrights@worldbank.org](mailto:pubrights@worldbank.org).

Photo de couverture - provient de la bibliothèque de photos de la Banque mondiale

ISBN 0-8213-6223-2  
e-ISBN 0-8213-6224-0

World Bank InfoShop  
Courriel : [pic@worldbank.org](mailto:pic@worldbank.org)  
Téléphone : 202-458-5454  
Télécopie : 202-522-1500

Operations Evaluation Department Knowledge  
Programs and Evaluation Capacity  
Development (OEDKE)  
Courriel : [eline@worldbank.org](mailto:eline@worldbank.org)  
Téléphone : 202-458-4497  
Télécopie : 202-522-3125



Printed on Recycled Paper

---

# Sommaire

v	<b>Remerciements</b>
vii	<b>Préface</b>
ix	<b>Résumé</b>
xiii	<b>Abréviations</b>
1	<b>1 Développement socioéconomique de la Tunisie : Progrès accomplis et défis à venir</b>
	1 Contexte
	4 Pauvreté et conditions sociales
	5 Poids de la dette et aide extérieure
	6 Répondre aux défis de la mondialisation
9	<b>2 Programme d'aide de la Banque Mondiale</b>
	9 Stratégies d'aide de la Banque Mondiale
	11 Travail économique et sectoriel
	14 Prêts
17	<b>3 Impact de l'aide de la Banque Mondiale sur le développement</b>
	17 Stabilisation macro-économique, croissance et réformes structurelles
	24 Développement humain et progrès en vue des objectifs de développement pour le millénaire
	27 Éradication de la pauvreté et développement rural
	30 Résultats, durabilité et développement institutionnel
33	<b>4 Performance des contributeurs</b>
	33 Rôle central de la Tunisie
	34 Performance de la Banque Mondiale
	35 Autres partenaires du développement
	37 Facteurs exogènes
39	<b>5 Recommandations</b>

<b>41</b>	<b>Annexes</b>
43	A: Annexes Statistiques
81	B: Liste des personnes rencontrées dans le cadre de la mission en tunisie (et membres du personnel de la banque mondiale et du FMI interrogés)
85	C: Présentation de la méthodologie d'évaluation de l'aide au pays (CAE) du DEO
89	D: Documentation des actions entreprises par les responsables
<b>91</b>	<b>Pièce jointe</b>
91	1: La Banque islamique de développement — évaluation de l'aide au pays pour la tunisie
95	2: Rapport du comité pour l'efficacité du développement (CODE)
<b>99</b>	<b>Notes de fin de texte</b>
<b>101</b>	<b>Références</b>
	<b>Encadrés</b>
7	1.1 Programme de Mise à niveau (restructuration des entreprises et mise à niveau)
11	2.1 Stratégies de la Banque Mondiale
23	3.1 Progrès accomplis en vue des objectifs de développement pour le millénaire
	<b>Tableaux</b>
3	1.1 Diversification des exportations de la Tunisie, 1980-2001
3	1.2 Principaux indicateurs macroéconomiques
4	1.3 Pauvreté et inégalité en Tunisie, 1990-2000
4	1.4 Indicateurs choisis du développement humain en Tunisie et d'autres pays de référence
6	1.5 Recettes nettes tunisiennes de ressources financières extérieures, 1990-01 (moyennes annuelles)
13	2.1 Répartition sectorielle des engagements de la Banque Mondiale (années fiscales 90–03)
14	2.2 Prêts proposés et réels de la BIRD (années fiscales 97-02)
14	2.3 Conclusions d'évaluation du DEO sur les projets récemment évalués en valeur (valeur de sortie depuis l'année fiscale 90)
18	3.1 Indicateurs de revenu par habitant en Tunisie et d'autres pays de référence
21	3.2 Privatisation par secteur en million de dinars tunisiens (1987-31 août 2003)
28	3.3 Projet de développement des régions montagneuses du nord-ouest Résultats choisis depuis l'Étude 2000
	<b>Figures</b>
10	2.1 Engagements de la Banque, versements et transferts
21	3.1 Indices du climat des affaires en Tunisie, MOAN et OCDE
25	3.2 Extension du système éducatif à un niveau post-basique
26	3.3 Scolarisation nette dans le primaire
26	3.4 Illettrisme
26	3.5 Mortalité infantile

---

# Remerciements

Fareed M. A. Hassan, responsable de la production du présent rapport, désire formuler ses remerciements aux personnes suivantes qui l'ont aidé dans sa tâche : Adil Kanaan, Elaine W. Ooi et Isabelle Tsakok, experts-conseil ; Ibrahim A. Elbadawi et Jorge Garcia-Garcia, réviseurs du rapport ; Gonzalo Salinas, informations statistiques et Janice Joshi, soutien administratif.

La présente évaluation est la seconde initiative de coopération avec la Banque Islamique de Développement et fait suite à l'évaluation collective du Programme jordanien. Nous exprimons notre profonde reconnaissance au sujet de l'aide fournie par Bader Eddine Nouioua, Conseiller, Évaluation et audit des opérations à la BID, et par Djelloul Al-Saci, Directeur du Bureau d'évaluation des opérations à la BID. Gregory K. Ingram, Directeur

général, Évaluation des opérations ; Ajay Chhibber, Directeur, Département de l'évaluation des opérations et Kyle Peters, Responsable principal, Département de l'évaluation des opérations de revues de pays, ont effectué la gestion d'ensemble du projet et ont contribué de façon importante à la rédaction du rapport.

Nous exprimons une reconnaissance particulière aux représentants de l'État tunisien qui nous ont apporté une aide inestimable, et aux représentants de la société civile et des bailleurs de fonds qui ont accepté de nous recevoir dans le pays. Nous avons également bénéficié des nombreuses et précieuses suggestions formulées par le personnel de la Banque mondiale, de la BID et du FMI.

---

Directeur général, évaluation des opérations :

*Gregory K. Ingram*

Directeur, Département de l'évaluation des opérations :

*Ajay Chhibber*

Responsable principal, Évaluation de pays et relations régionales : *R. Kyle Peters*

Responsable de production : *Fareed M.A. Hassan*



# Préface

**La présente Évaluation de l'aide au pays (CAE) en Tunisie est la seconde initiative de coopération avec le Bureau d'évaluation des opérations (OEO) de la Banque islamique de développement et fait suite à l'évaluation collective du DEO-OEO du Programme jordanien. Les deux institutions ont procédé à une analyse conjointe du développement économique et social de la Tunisie depuis 1990 et des défis auxquels doit répondre le pays. Celle-ci fera l'objet de deux rapports distincts ; l'évaluation des programmes d'assistance de chaque institution a été préparée parallèlement. Elle a bénéficié des consultations et des commentaires de l'équipe de l'OEO et les deux évaluations concordent globalement dans leur analyse. Le rapport du Résumé de la Banque islamique de développement est joint en annexe (Annexe 1).**

Une délégation commune des DEO-OEO a effectué une visite en Tunisie en septembre 2003. Celle-ci a été organisée par l'équipe du Ministère

tunisien du développement économique et de la coopération internationale. Nous la remercions sincèrement de sa coopération et de son assistance.

Le rapport se présente comme suit : Le chapitre 1 évalue le développement économique et social de la Tunisie et les enjeux à venir. Ce chapitre est commun aux rapports d'évaluation de la Banque mondiale et de la Banque islamique de développement. Les chapitres suivants décrivent l'apport effectif de l'aide de la Banque mondiale face à ces défis. Le dernier chapitre émet des recommandations.

Les réviseurs internes sont chaleureusement remerciés pour les commentaires détaillés qu'ils ont fournis sur les versions antérieures de ce projet de rapport. Leur contribution, ainsi que toute autre remarque émise lors de la réunion de revue de la direction du DEO, ont été prises en compte dans la présente évaluation.



# Résumé

**Cette Évaluation de l'aide au pays a été préparée en collaboration avec la Banque islamique de développement. Le développement social et économique de la Tunisie depuis 1990 et les défis auxquels le pays doit faire face ont été évalués conjointement ; chaque programme d'assistance des institutions a été évalué en parallèle.**

La Tunisie est passée avec succès d'un pays dépendant essentiellement de ses exportations de pétrole et de gaz, à un pays tirant ses ressources de produits manufacturés et de services. Son économie s'appuie dorénavant sur les exportations de textiles, d'équipements électriques et mécaniques, de l'industrie alimentaire, du tourisme et activités liées, et de la production d'olives et de céréales. La croissance du PIB réel est en progression constante : en hausse de 3 pour cent entre 1985 et 1990 à plus de 5 pour cent sur la période 1996-2002. Avec un revenu par habitant de 2000 USD, les Tunisiens jouissent aujourd'hui d'un revenu 2 fois et demi supérieur à celui de leurs parents trente ans plus tôt. Le pays a signé un accord d'association avec l'Union européenne (l'EUAA), instaurant des termes de libre-échange dans le secteur de la fabrication d'ici 2008. L'UE est le partenaire principal de la Tunisie ; la zone représente 67 pour cent des flux de capitaux en Tunisie ; elle joue un rôle important dans le marché du tourisme du pays et compte la plus importante communauté d'expatriés tunisiens. Par voie de conséquence, l'économie tunisienne est sensible aux turbulences que peut connaître l'UE.

La croissance rapide de l'économie dans sa globalité a rendu possible une remarquable amélioration des indicateurs sociaux et un déclin du taux de pauvreté de 40 pour cent en 1970 à 4 pour cent en 2000 ; le bastion de la misère reste essentiellement rural. Néanmoins, si l'on inclut la population dans le besoin située juste au-dessus du seuil de pauvreté, le pourcentage des personnes démunies augmente de six points à plus de 10 pour cent. La lutte contre la précarité et la pauvreté rurale reste

une priorité, tout comme la mise en concordance des évaluations de la Banque et du Gouvernement concernant les écarts de pauvreté observés entre les mondes rural et urbain. Les indicateurs sociaux de la Tunisie sont en moyenne plus favorables que ceux de la zone MOAN ou des autres pays à revenus moyens plus bas ; le pays se situe également en première position de la zone MOAN en ce qui concerne l'égalité des sexes. Les défis posés relèvent d'une croissance supérieure durable, d'une meilleure intégration au sein de l'UE et d'une plus grande efficacité des services sociaux face à la vulnérabilité de la Tunisie vis-à-vis des chocs externes, de son niveau d'endettement et d'une compétitivité accrue à laquelle elle devra probablement faire face à l'avenir.

La stratégie de la Banque depuis 1990, qui s'appuie sur un large éventail d'activités de conseil et d'analyses d'influence, a consisté à soutenir la stabilisation économique et les réformes structurelles en direction des marchés, de façon à encourager la croissance et les programmes sociaux ainsi que le développement humain. Elle s'est révélée pertinente en ce qui concerne les priorités du Gouvernement qui ont été soulignées dans une série de plans de développement nationaux. L'attention particulière portée aux secteurs sociaux s'est alignée sur les objectifs de développement pour le millénaire (MDG) et sur l'engagement du pays en faveur du développement des ressources humaines. Le programme de prêt de la Banque représente une contribution substantielle, à la fois par habitant et comme part du portefeuille de la zone MOAN. Les efforts annuels moyens consentis pour les années fiscales de la période 1990-2003 ont atteint les 200 millions USD (20 USD par habitant et par an), soit plus du quart du portefeuille régional. Les versements moyens nets annuels se sont élevés à 27 millions USD ; cependant, les transferts nets ont été négatifs pendant la plus grande partie de la période. Les prêts fondés sur les politiques, associés aux différents programmes

des bailleurs, ont représenté 40 pour cent du total des prêts et du développement des échanges commerciaux, du secteur financier et privé. Ceux liés à l'investissement ont soutenu les projets de développement principalement ruraux et humains. La Banque a servi de puissant catalyseur dans la mobilisation des ressources, en permettant de lever presque 1 USD pour chaque dollar de la BIRD.

Grâce au soutien effectif et en temps utile de la Banque et d'autres donateurs, la Tunisie a pu éviter une crise de sa balance des paiements à la fin des années 80. Dès lors, elle a enregistré des chiffres solides en matière de stabilité macroéconomique et des progrès socioéconomiques remarquables. Les principaux points forts de sa réussite résident dans une forte implication et un large consensus politique, des ressources humaines bien développées et un environnement macroéconomique stable. Les programmes de la Banque ont appuyé avec succès les réformes de politique. Les évolutions importantes du secteur financier ont été menées à bien, de même que la mise à l'écart des facteurs défavorables aux investissements et à la privatisation des entreprises publiques. Les droits de douane ont été réduits et l'économie est dorénavant plus ouverte au monde extérieur. Les exportations de produits manufacturés ont augmenté de façon régulière et leur part représente aujourd'hui 80 pour cent. La crédibilité générale du système bancaire s'est améliorée, comme l'indique l'évolution favorable des ratios prudentiels. La privatisation du secteur bancaire a également avancé.

Par ailleurs, l'assistance de la Banque a entraîné des améliorations notables dans les secteurs ruraux et sociaux. Sa contribution majeure dans le secteur rural a consisté à engager l'agriculture tunisienne sur la voie de la libéralisation, en soutenant les réformes qui ont contribué à augmenter les revenus des exploitations agricoles dans les régions les plus reculées et à améliorer la durabilité de la gestion des ressources. Grâce au soutien de la Banque, des progrès remarquables ont été réalisés dans la quasi-totalité des domaines couverts par les MDG, en atteignant d'ores et déjà certains objectifs. Les autres le seront probablement d'ici 2015. On constate ainsi que, dès le milieu des années 90, la plupart des enfants sont scolarisés, ce qui répond à l'objectif d'éducation primaire pour tous.

Globalement, le résultat du programme d'assistance de la Banque est jugé satisfaisant. La capacité institutionnelle a pu être une nouvelle fois renforcée grâce à son soutien, et l'impact du développement institutionnel est estimé substantiel.

En dépit de progrès significatifs en matière de développement et des résultats encourageants du programme d'assistance, certains domaines laissent apparaître des failles qui, combinées à un environnement toujours plus compétitif auxquels la Tunisie sera probablement confrontée à l'avenir, menacent les remarquables performances de développement. Le taux d'investissement privé peu élevé et, plus généralement, le manque d'efficacité des investissements, indiquent qu'il sera sans doute difficile de maintenir la croissance sans envisager de profondes réformes. La promotion du développement du secteur privé est l'un des domaines où les progrès restent en deçà des attentes de la Banque car le Gouvernement joue encore un rôle non négligeable dans l'activité économique. Dans le secteur financier, les banques publiques sont importantes en termes d'actifs. Les prêts non-productifs (NPL) imposent une charge lourde sur le secteur et engendrent des risques pour la stabilité. En ce qui concerne la politique des échanges commerciaux, les taux des droits de douane restent supérieurs à ceux des concurrents. De nouvelles mesures doivent être engagées afin de garantir la levée de toute discrimination dans le cadre général de l'EUAA, vis-à-vis des échanges hors zone européenne.

Un autre domaine où le programme de l'État a besoin d'être développé et sur lequel la Banque doit diriger davantage son attention est celui de l'efficacité globale et de la durabilité de la politique budgétaire des dépenses sociales, celles concernant les services sociaux restant élevées. Le développement de l'éducation à un niveau post-basique et le recul du recrutement dans l'éducation de base dû à des évolutions démographiques nécessiteront une meilleure efficacité. Dans le secteur rural, la résolution de problèmes tels que l'accès à la propriété foncière, le financement rural, le développement du monde rural non-agricole, la recherche et la vulgarisation, sera essentielle, puisque ces domaines s'avèrent être ceux dans lesquels les programmes d'assistance antérieurs de la Banque ont connu le moins de succès. Enfin, les

résultats antérieurs positifs en termes de développement ont nourri une importante classe moyenne qui insistera sur sa participation accrue dans le processus de développement par le biais d'un rôle plus important de la société civile et du secteur privé. Par le passé, la Tunisie a su gérer les incertitudes politiques régionales et économiques en maintenant une stabilité macroéconomique et sociale, en diversifiant progressivement ses exportations de base et en instaurant des relations plus privilégiées avec l'UE. De ce fait, la durabilité de ces progrès est jugée probable.

La présente évaluation recommande que la Banque poursuive son soutien en direction d'une amélioration des conditions nécessaires au développement du secteur privé et d'une augmentation de la compétitivité, le pays visant une plus grande intégration au sein de l'économie mondiale et s'exposant à un environnement toujours plus compétitif dans les années à venir. Une approche s'appuyant sur des conclusions reconnues et vérifiables et sur des indicateurs de réalisation et de résultats ayant bénéficié eux-mêmes d'un meilleur encadrement en termes de suivi et d'évaluation, contribuera à ancrer le programme d'aide de la Banque à l'avenir. Plus précisément, la Banque doit (i) assister le pays afin qu'il poursuive son ouver-

ture aux échanges commerciaux avec l'UE et le reste du monde, (ii) l'aider à améliorer l'environnement des affaires par le biais de réformes ayant trait aux réglementations et au cadre juridique, en incluant des mesures visant à réduire les flux et les stocks des NPL, et (iii) promouvoir la privatisation du secteur entrepreneurial et financier. Les programmes futurs de la Banque doivent également contribuer au renforcement des institutions rurales de manière à soutenir les marchés d'intrants et d'extrants rentables (par exemple, le financement de la propriété foncière et du monde rural), tout en maintenant une stabilité sociale et politique via de meilleurs réseaux de sécurité ciblés. La Banque doit pallier à 21 années d'absence d'étude large du secteur rural pour mieux asseoir ses programmes à venir. Enfin, elle doit également combler les lacunes du diagnostic de fond du TES : Revues des dépenses publiques (PER), Évaluation des systèmes de gestion des finances publiques (CFAA) et Évaluation du système de passation des marchés publics (CPAR). En particulier, une PER pourrait contribuer à donner priorité aux dépenses publiques et apporter les bases d'outils de mesures permettant de s'atteler efficacement au développement de l'éducation.



M. Gregory K. Ingram

Directeur général, Évaluation des Opérations



---

# Abréviations

AAA	Activités d'analyse et de conseil
AFD	Agence Française de développement
BAD	Banque Africaine de Développement
ASAL	Prêt d'ajustement agricole
ASIL	Prêt d'investissement du secteur agricole
BNP	Banque Nationale de Paris
CAE	Évaluation de l'aide au pays
CAS	Stratégie de l'aide au pays
CEM	Mémorandum économique du pays
PACE	Prêt d'ajustement de la compétitivité économique
EFRSL	Prêt de soutien pour la réforme financière des entreprises
BEI	Banque européenne d'investissement
TES	Travail économique et sectoriel
EQUIP	Programme pour une meilleure qualité de l'éducation
EUAA	Accord d'association Tunisie-Union européenne
UE	Union européenne
IED	Investissement étranger direct
PIB	Produit intérieur brut
RNB	Revenu national brut
PNB	Produit national brut
GOT	Gouvernement de Tunisie
FSD	Développement du secteur privé
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BIsD	Banque Islamique de Développement
FMI	Fonds monétaire international
IT	Technologies de l'information
PAPIC	Prêt à l'ajustement de la politique industrielle et commerciale
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau Agence allemande pour la reconstruction
MDG	Les objectifs de développement pour le millénaire
MEDA	Mesures d'accompagnement financiers et techniques à la réforme des structures économiques et sociales dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen
Zone MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
AMF	Accord multifibres
MM	Gestion macroéconomique
MOE	Ministère de l'éducation
NAF	Fonds national d'aide
ONG	Organisations non gouvernementales
NLS	Services de non-lending
NPL	Prêts non-productifs
ODESYPANO	Office du Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest
OCDE	Organisation de Développement et de Coopération Économique
DEO	Département de l'évaluation des opérations
PPAR	Rapport d'évaluation des performances du projet
PE	Entreprise publique

PER	Revue des dépenses publiques
PERL	Prêt de restructuration des entreprises publiques
PPAR	Rapport d'évaluation des performances du projet
PSA	Évaluation du secteur privé
PSD	Développement du secteur privé
GAQ	Groupe d'assurance-qualité
QR	Restrictions quantitatives
RED	Développement économique récent (document du FMI)
PAS	Prêt à l'ajustement structurel
SBA	Accord stand-by
DTS	Droits de tirage spéciaux
PME	Petites et moyennes entreprises
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
WSIP	Projet d'investissement de l'eau
OMC	Organisation Mondiale du Commerce



# Développement socioéconomique de la Tunisie :

## Progrès accomplis et défis à venir

Cette Évaluation de l'aide au pays (CAE) examine les apports effectifs de l'aide de la Banque Mondiale depuis 1990 selon trois perspectives : une analyse du programme d'aide de la Banque, de l'impact du développement ainsi que de la contribution aux résultats de la Banque et de ses partenaires du développement. L'Annexe C décrit la méthodologie employée. L'évaluation se réfère à des études contextuelles, s'appuie sur des rapports de la Banque Mondiale et sur des entretiens avec des représentants gouvernementaux, de l'équipe de la Banque, de bailleurs et de la société civile. L'Annexe B contient une liste des personnes interrogées. Cette CAE a été préparée en collaboration avec la Banque Islamique de Développement.

### Contexte

La Tunisie a acquis son indépendance vis-à-vis de la France en 1956. Depuis, cette république qui présente une autorité centrale très forte en la personne de son Président a joui d'une stabilité politique, contrairement aux pays voisins qui ont connu de profonds bouleversements. Pays arabe modéré en Afrique du Nord, elle a réussi à ne pas être aspirée dans le vortex de politiques plus complexes du Moyen-Orient, tout en maintenant de bonnes relations avec ses voisins, faisant souvent office d'interlocuteur ou de havre politique. Les États-Unis ont annoncé l'ouverture en 2004 d'un bureau régional à Tunis d'Initiative de Part-

nariat États-Unis-Moyen-Orient. Comme ses voisins d'Afrique du Nord, la plus grande partie de la Tunisie est aride ou semi-aride et compte seulement 3 pour cent de terres arables irriguées. Quant à l'agriculture pluviale, elle est soumise aux énormes fluctuations annuelles des précipitations. En 2002, les 9,8 millions d'habitants bénéficiaient d'un revenu par habitant de 2 000 USD (Annexe A, Tableau A).

Après l'indépendance, la majorité politique a fait le choix d'un système économique dirigiste, en favorisant la propriété publique des industries de produits manufacturés, des banques et autres institutions financières. Le pétrole, le gaz naturel

et les phosphates représentaient à cette époque les principales ressources du pays. Le ralentissement de la production de pétrole et de gaz a néanmoins fait suite à l'épuisement des réserves et la qualité des gisements de phosphates est médiocre. Cherchant une alternative de source de revenus, l'attention s'est dirigée sur le développement des produits manufacturés, du tourisme et des autres services. Au même moment, le pays a largement investi dans le développement des ressources humaines et a accordé une attention particulière à la protection sociale et à l'éducation. Les performances économiques de la Tunisie en ont tiré les bénéfices dans les décennies qui ont suivi.

**Le boom du pétrole dans les années 70.** L'augmentation à plusieurs niveaux du prix du pétrole a généré des revenus d'exportation élevés qui ont permis de financer en grande partie des niveaux d'investissement très importants (30 pour cent du PIB), plus particulièrement dans l'industrie manufacturière. La croissance du PIB réel a ainsi avoisiné les 7,4 pour cent annuels tout au long des années 70. Les revenus élevés du pétrole ont permis à l'économie d'afficher des performances tout à fait satisfaisantes sous le système dirigiste. Des politiques directives contrôlant les investissements et les prix ont été largement appliquées, dans un contexte de marché protégé et de subsides généreux aux entreprises. La priorité donnée aux ressources humaines et au développement s'est poursuivie.

**La première moitié des années 80 : déclin et inquiétudes.** Les problèmes de performances économiques sont apparus au début des années 80 face à des prix du pétrole et des niveaux de production en recul, alors que les niveaux élevés d'investissement et des dépenses publiques étaient parallèlement maintenus. Bien que le Sixième Plan Quinquennal de la Tunisie (1982-86) ait proposé

*Les Tunisiens jouissent aujourd'hui d'un revenu deux fois et demi supérieur à celui de leurs parents trente ans plus tôt.*

des mesures de restriction, les niveaux d'investissement irréalistes et les négligences politiques ont perduré, menant à une détérioration de la situation macroéco-

nomique. Jusqu'à 1984, l'inflation a augmenté de 10 pour cent, le déficit de la balance des paiements courants a progressé jusqu'à environ 11 pour cent du PIB tandis que la dette extérieure représentait 46 pour cent du PIB et que le ratio du service de la dette s'élevait à 21 pour cent. En 1985, une crise de la balance des paiements est apparue imminente.

**Le tournant du milieu des années 80.** Confronté aux déséquilibres macroéconomiques grandissant, le Gouvernement s'est engagé dans un programme de stabilisation et d'ajustement, tout en étant soutenu par la Banque Mondiale et le FMI. Bien que l'État ait conservé une position dominante dans le domaine économique, le programme des réformes s'est effectué à un rythme progressif mais néanmoins régulier, en consolidant les acquis. Le déficit budgétaire et l'inflation ont chuté, et le PIB a progressé de 4 pour cent par an entre 1987 et 1994. Les déficits budgétaires et de la balance des paiements courants oscillent autour de 4 pour cent du PIB depuis le milieu des années 90.

**Une nouvelle phase de développement jusqu'au milieu des années 90.** Confronté aux marchés domestiques limités de la Tunisie, le Gouvernement a pris la décision d'accroître son intégration dans le monde économique pour accélérer une croissance supérieure. En 1995, la Tunisie a été le premier pays de la zone à signer un accord d'association avec l'UE (l'EUAA). Celui-ci inclut des dispositions concernant la création en plusieurs étapes d'une zone de libre-échange pour les industries manufacturières sur une période de 12 ans (1996-2008). Le pays a également signé des accords bilatéraux avec le Maroc, la Jordanie, la Libye, l'Irak et la Syrie. L'économie est aujourd'hui plus ouverte vers le monde extérieur et les importations, ainsi que la part des exportations, atteignent environ 90 pour cent du PIB, après avoir représenté 70 pour cent au milieu des années 80. Ce ratio est favorable par rapport aux autres pays à niveau de revenus similaires de la zone MOAN (Annexe Tableau 2k).

**D'une économie volatile dominée par le pétrole à une économie plus stable et diversifiée.** Depuis le milieu des années 80, les exportations de la Tunisie ont été diversifiées avec succès au bénéfice des produits

Tableau 1.1

## Diversification des exportations de la Tunisie, 1980-2001

	1980	1987	2001
<b>Produits pétroliers</b>	<b>52,5</b>	<b>23,5</b>	<b>9,2</b>
<b>Produits non pétroliers</b>	<b>47,5</b>	<b>76,4</b>	<b>90,8</b>
Produits manufacturés	35,7	60,3	80,7
Produits chimiques	13,2	18,1	10,0
Machines et équipements de transport	2,4	6,1	15,4
Industrie alimentaire	7,2	12,7	7,9

Source : Base de données Comtrade de l'ONU ; données basées sur le ratio en pourcentage.

manufacturés par rapport aux exportations tournées essentiellement vers le pétrole et le gaz (Tableau 1.1). Les exportations de produits manufacturés ont progressé pour atteindre environ 10 pour cent par an en termes réels depuis 1987, augmentant la part de ces produits dans les exportations de plus de 80 pour cent. L'économie de la Tunisie s'appuie dorénavant sur les exportations de textiles, d'équipements électriques et mécaniques, de l'industrie alimentaire (dans le secteur des produits manufacturés), du tourisme et activités liées (dans le secteur des services) et de la production d'olives et de céréales (dans le secteur agricole). Le textile et le cuir (qui représentent aujourd'hui 50 pour cent des exportations) constituent dorénavant les principales exportations de la Tunisie. Les Tunisiens jouissent aujourd'hui d'un revenu 2 fois et demi supérieur à celui de leurs parents trente ans plus tôt. Le secteur des services, qui compte pour presque 60 pour cent du PIB, a apporté la plus

grande contribution. Le secteur industriel se retrouve en seconde position, avec environ 28 pour cent du PIB et se révèle particulièrement dynamique. Les grandes fluctuations du secteur agricole dans sa contribution à la croissance sont liées aux conditions climatiques. Néanmoins, l'agriculture reste un secteur majeur de l'économie, puisqu'elle emploie un tiers de la population active et représente environ 12 pour cent du PIB en 2001.

*Des progrès remarquables ont été réalisés en termes de réduction de la pauvreté.*

**Performances économiques et sociales depuis la fin des années 80.** La Tunisie a enregistré de très bonnes performances économiques et sociales depuis la fin des années 80, en maintenant un environnement macroéconomique stable et en accordant une attention soutenue en direction du progrès social et de la mise en place, bien que gra-

Tableau 1.2

## Principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	1986-90	1991-95	1996-00	2001	2002	Estim 2003
Croissance du PIB (en %, PIB réel au prix du marché)	2,9	3,9	5,6	4,9	1,7	5,5
Inflation (% , indice CPI)	7,1	5,8	3,4	2,7	2,3	2,1
Indice REER* (1990=100)	107,9	102,6	104,2	100,9	99,7	—
Déficit budgétaire (% du PIB)	3,8	3,7	3,7	3,8	3,5	3,1
Déficit des comptes courants (% du PIB)	3,9	5,8	3,1	4,7	3,5	3,1
Investissements étrangers directs (% du PIB)	0,8	1,6	2,6	2,2	3,8	2,1
Total de la dette publique (% du PIB)	62,0	60,7	59,4	60,2	64,3	60,2
Réserves brutes de devises (mois d'importations c.i.f)	1,9	1,8	2,9	2,5	2,9	2,9

\* L'indice REER se rapporte au taux de change effectif réel.

Source : Calculs basés sur les données de la Banque Mondiale, 31 mars 2001, Revue sociale et structurelle et rapports du FMI.

**Tableau 1.3**
**Pauvreté et inégalité en Tunisie, 1990-2000**

	1990			1995			2000		
	Nationale	Rurale	Urbaine	Nationale	Rurale	Urbaine	Nationale	Rurale	Urbaine
<i>Incidence : Indice HCI</i> (en % de la population)	7,9	14,8	3,3	8,1	15,8	3,2	4,1	8,3	1,7
<i>Inégalité : Coefficient de Gini</i>	0,40	0,35	0,37	0,42	0,35	0,39	0,41	0,36	0,39

Source : Estimations de Banque Mondiale (2003) et Banque Mondiale (2000), Country Assistance Strategy (Stratégie d'aide au pays), Rapport N°20161-TN, Encadré 1, page 6.

**Tableau 1.4**
**Indicateurs choisis du développement humain en Tunisie et d'autres pays de référence**

Indicateurs	Tunisie		Zone MOAN		Pays aux revenus moyens les plus bas 2000-01
	1970-75	2000-01	1970-75	2000-01	
Espérance de vie (années)	55	72	46	68	69
Taux total de fertilité (naissances par femme)	5	2	6,6	3	2
Mortalité infantile (pour mille naissances)	94	26	125	43	33
Scolarisation brute dans le primaire (% de la population en âge d'être scolarisée)	72	119	69	97	107
Hommes	79	123	..	103	107
Femmes	65	116	..	90	107
Scolarisation brute dans le secondaire (% du groupe d'âge)	22	73	29	64	70
Illétrisme des adultes (% de la pop. de 15 ans et plus)	64	28	67	34	15
Hommes	51	18	56	24	9
Femmes	77	39	77	46	21

\* Les données se rapportent à l'année la plus récente disponible au cours de la période spécifiée.

Source : Banque Mondiale, World Development Indicators (Indicateurs du développement mondial), (publications diverses) ; détails en Annexe 2, Tableaux 2d et 2e.

duelle, de réformes structurelles. Le tableau 1.2 reflète les progrès de performances macroéconomiques ; les tableaux 1.3 et 1.4 illustrent les progrès enregistrés dans la réduction de la pauvreté et le développement social.

### Pauvreté et conditions sociales

**Réduction de la pauvreté.** Des progrès remarquables ont été réalisés en termes de réduction de la pauvreté. Selon les estimations de la Banque, l'incidence de la pauvreté en Tunisie, évaluée d'après l'indice HCI (nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté), a chuté de 40 pour cent de la population en 1970 à 11 pour cent

avant 1985, puis à 8 pour cent avant 1990 et de nouveau à 4 pour cent avant 2000 (Tableau 1.3). Bien que la pauvreté rurale ait également reculé, son niveau reste deux fois supérieur à la moyenne nationale. Cependant, l'incidence de la pauvreté rurale alimente des controverses (Chapitre 3). La population rurale regroupe entre 35 et 40 pour cent de la population totale et les personnes démunies du monde rural tirent leurs revenus principalement des activités agricoles qui sont soumises à de grandes fluctuations. Celles-ci ont un fort impact sur l'économie. Un repli d'un point de pourcentage dans l'agriculture entraîne une chute de 0,25 pour cent du PIB global et s'explique par les effets indirects significatifs des acti-

vités de fabrication et de services ayant un lien avec l'agriculture. La part des pauvres et des personnes démunies sur la population totale, calculée d'après le nombre d'habitants ayant des dépenses inférieures et d'environ 30 pour cent au-dessus du seuil de pauvreté, a progressé de 14 pour cent en 1990 à 17 pour cent en 1995, avant de retomber à 10 pour cent en 2000. Lutter contre cette précarité et cibler les interventions devient plus difficile face au repli de l'incidence de la pauvreté.

**Progrès social.** La Tunisie a accompli d'énormes progrès en matière de développement humain au cours des 30 dernières années. L'espérance de vie a augmenté de 55 à 72 ans ; l'illettrisme des adultes a chuté de 64 à 28 pour cent tandis que la mortalité infantile a connu un repli d'environ deux tiers. Avant le milieu des années 90, la Tunisie a réussi à inscrire presque tous les enfants âgés de six ans en première primaire, atteignant ainsi les objectifs de développement pour le millénaire (MDG) en matière d'éducation primaire. Les indicateurs sociaux de la Tunisie sont positifs par rapport à la moyenne des pays de la zone MOAN et des autres pays à revenus moyens plus bas (Tableau 1.4). Le Human Development Report (Rapport sur le développement humain) de 2003 de l'UNDP classait la Tunisie au 91<sup>ème</sup> rang sur 175 pays en ce qui concerne l'indice du développement humain, devant les pays de la zone MOAN à niveau de revenus équivalents (UNDP 2003).

**Egalité des sexes.** La Tunisie est en tête de la zone MOAN en termes d'égalité des sexes (Tableau 1.4). L'écart entre les filles et les garçons en matière d'éducation est réduit et plus de la moitié des étudiants inscrits à l'université sont des femmes. L'instruction obligatoire pour les filles et les garçons jusqu'en troisième a contribué à combler le fossé entre les taux de scolarisation des deux sexes. Le statut de la femme s'est régulièrement amélioré, avec des taux d'activité supérieurs à ceux des autres pays de la zone, mais à 32 pour cent (en 2001), ce niveau est bas par rapport aux autres pays à revenus moyens bas (Base de données de la Banque Mondiale 2003). Le taux de participation des femmes dans la population active a augmenté de 4 points de pourcentage au cours des années

90. Les femmes tunisiennes ont obtenu le droit de vote immédiatement après l'indépendance en 1957 et ce, avant de nombreux autres pays de la zone MOAN. La proportion de sièges détenus par des

femmes au parlement national était de 12 pour cent en 2001. La Tunisie se classe au-dessus de la moyenne de la zone MOAN d'après l'Indice de développement lié au sexe de l'ONU.<sup>1</sup> Comme indiqué plus haut, ce résultat s'explique par l'attention donnée au développement des ressources humaines, avec une attention toute particulière apportée à l'égalité des sexes.

De nouveaux progrès dans les secteurs sociaux sont nécessaires pour consolider les acquis et préparer la Tunisie à l'environnement plus compétitif du 21<sup>ème</sup> siècle. Il est encore possible d'améliorer la qualité et l'efficacité des actions menées dans le domaine social. Le système scolaire, par exemple, enregistre encore des taux élevés d'abandon de scolarité et de redoublement dans les classes supérieures. Le taux d'illettrisme des adultes reste important. Les ressources de santé publiques ne sont pas utilisées efficacement et la qualité des services ne répond pas aux attentes de la population. Le progrès social s'est payé au prix fort comparativement à d'autres pays : Les dépenses publiques pour l'éducation représentent 7,7 pour cent du PIB. Par comparaison, elles sont de 5,2 pour cent en moyenne pour la zone MOAN et de 4,9 pour cent en moyenne pour les pays à revenus moyens plus bas (Banque Mondiale 2000 : Revue sociale et structurelle, page 2). De même, les dépenses de santé du pays qui représentent 5,5 pour cent du PIB, sont supérieures à la moyenne de la zone MOAN de 4,6 pour cent.

*L'instruction obligatoire pour les filles et les garçons jusqu'en troisième a contribué à combler le fossé entre les taux de scolarisation des deux sexes.*

*De nouveaux progrès dans les secteurs sociaux sont nécessaires pour consolider les acquis et préparer la Tunisie à l'environnement plus compétitif du 21<sup>ème</sup> siècle.*

### Poids de la dette et aide extérieure

Malgré de remarquables progrès économiques et une capacité à surmonter les obstacles, l'écono-

Table 1.5

**Tunisia: Net Receipts of External  
Financial Resources, 1990–01  
(yearly averages)**

	1990–01		1990–95		1996–01	
	\$m	%	\$m	%	\$m	%
Total receipts, net <sup>a</sup>	689	100	762	100	615	100
IBRD	33	5	48	6	18	3
EC/ EU	347	50	280	37	413	67
France	98	14	64	8	132	21
Germany	26	4	26	4	23	4
Japan	100	15	100	13	100	16
United States	62	9	128	17	–4	–1
Arab countries and agencies	3	0	17	2	–10	–2

a. Le total inclut les flux officiels et privés, de toutes provenances, à l'exception de la Banque Islamique de Développement.

Source : OECD Geographical Distribution of Financial Flows to Aid Recipients (Distribution géographique des flux financiers aux bénéficiaires de l'aide de l'OCDE), détails en Annexe 3, Tableau 3a.

mie tunisienne reste vulnérable aux chocs externes. Le ratio de la dette extérieure par rapport au PIB est relativement élevé et avoisine les 60 pour cent (Tableau 1.2). Le dollar USD compte pour plus de 40 pour cent dans la répartition en devises de la dette. Ces facteurs alliés avec une balance des paiements courants négative et aux déficits budgétaires affaiblissent le pays face aux difficultés extérieures. De plus, les réserves en devises restent réduites et sont inférieures à 3 mois d'importations. D'un point de vue du maintien des balances macroéconomiques, l'économie a parfaitement absorbé les précédentes perturbations (les retombées du 11 septembre 2001 et de l'attaque terroriste de Djerba ont conduit à une baisse accusée du tourisme, par exemple). Cependant, la transition vers une plus grande intégration au sein des marchés mondiaux pose des défis en matière de durabilité de la dette, face aux pressions concurrentielles et à une exposition accrue à la volatilité. La Tunisie a récemment tenté de diversifier la composition en devises de sa dette en émettant des obligations d'État libellées principalement en euros, comme elle l'avait déjà fait en juillet 1999. Dépendant de sources de financement extérieures, le Gouvernement s'est également progressivement tourné vers des sources nationales.

La Tunisie a obtenu d'importants flux financiers nets (incluant des subventions et des flux privés) s'élevant en moyenne à presque 700 millions USD

annuels (soit 3,5 pour cent du PIB) sur la période 1990–01 (Tableau 1.5). Le pays a obtenu une moyenne de 70 USD nets par habitant, ce qui le situe en deçà des autres pays de la zone MOAN à niveau de revenus similaires. La Banque a fourni une aide substantielle au pays en s'engageant à hauteur de 2,7 milliards USD pour 40 prêts depuis 1990. Les anciens prêts étant remboursés, la part des flux nets de la Banque en direction de la Tunisie est d'environ 5 pour cent. Depuis 1996, les états membres de l'UE ont apporté une aide accrue pour soutenir la mise en place de l'accord d'association de la Tunisie de 1995. Les parts de l'UE et de la France ont quasiment doublé entre 1996 et 2001. La Tunisie est également l'un des plus importants bénéficiaires de la BIsD, dont l'aide au financement se chiffre à 1,2 milliard USD depuis 1976 (soit environ 2 USD par habitant et par an).

### Répondre aux défis de la mondialisation

**Pressions croissantes de la concurrence.** L'économie est ouverte, mais elle est dépendante d'un marché prépondérant (celui de l'UE) et d'un nombre restreint de produits (le textile représente ainsi 42 pour cent des exportations). Plus de 75 pour cent du commerce de la Tunisie s'effectuent actuellement en direction de l'UE ; 67 pour cent des flux de capitaux vers la Tunisie proviennent de cette zone ; elle représente une large part du marché du tourisme en Tunisie et re-

cense la plus importante communauté d'expatriés tunisiens (600 000). Aussi les conditions économiques de l'UE affectent-elles à la fois la demande extérieure des produits tunisiens et la demande nationale (via les transferts de fonds et les recettes du tourisme). L'ouverture économique, (convenue avec l'UE sur une période de 12 ans et à partir de 1996), pose de nouveaux défis : démantèlement des droits de douane, libéralisation du secteur des services et création d'une zone de libre-échange d'ici 2008 pour les industries manufacturières. Les producteurs tunisiens devront faire face à une compétition accrue sur le marché local avec la mise en place de l'EUAA et sur leurs marchés d'exportations après la disparition de l'Accord multi-

fibres (AMF) d'ici 2008. Le marché domestique tunisien étant restreint, l'investissement et la croissance dépendront essentiellement de l'intensification de la concurrence des exportations et d'une intégration plus poussée dans le marché mondial.

*La fin de l'AMF et la pleine mise en place de l'EUAA dans les prochaines années invitent à une accélération relativement urgente des réformes pour améliorer la compétitivité et l'intégration dans l'économie mondiale.*

**Le rôle de l'État sur une scène mondiale à évolution rapide.** L'approche jusqu'alors prudente et graduelle qui a produit des effets positifs semble aujourd'hui

### Encadré 1.1

### Programme de Mise à niveau (restructuration des entreprises et mise à niveau)

*Programme de Mise à niveau et Neuvième plan de développement du gouvernement (1997 - 2001).* Le Neuvième plan de développement vise à améliorer l'environnement du milieu des affaires et la compétitivité. Dans un tel cadre, le programme de mise à niveau cible la modernisation des infrastructures industrielles par l'adoption de nouvelles technologies, la promotion de la qualité et la formation des employés. Le programme finance : (i) la mise à niveau et la modernisation des équipements, dont les subventions couvrent 10 à 20 pour cent du coût ; (ii) le coût des « intangibles » (consultants et logiciels, par ex.), dont les subventions couvrent jusqu'à 70 % du coût ; et (c) la restructuration financière, pour laquelle aucune aide n'est accordée.

*Couverture du programme de Mise à niveau.* Ce programme a débuté en 1996 et a concerné les PME (entreprises de moins de 10 salariés). 2 700 entreprises y ont participé jusqu'à présent, sur une population effective d'environ 3 600 personnes. Parmi celles-ci, 1 550 ont vu leurs programmes de restructuration approuvés. Cependant, le programme rencontre certaines difficultés pour atteindre les plus petites des PME, car ces sociétés rencontrent des difficultés pour obtenir le sponsorat bancaire et commercial requis. Elles sont soit trop petites pour les banques d'affaires, soit trop grandes pour les micro-crédits spécifiques bancaires.

*Efficacité du programme.* Environ 1 550 entreprises ont bénéficié de ce programme, pour un montant total en dépenses d'investissement de 2,5 milliards DT (1,8 milliard USD) et en subventions incitatives du gouvernement de 356 millions DT (260 millions USD,

soit 1,3 % du PIB). Ces subventions ont été financées par une hausse de la TVA de 1 % qui, à ce jour, a permis de lever environ 30 à 40 millions DT par an. L'UE et la BIsD ont également apporté leur soutien au programme. La direction de la Mise à niveau a conclu qu'entre 1997 et 2003, les sociétés bénéficiant du programme avaient vu leurs performances dépasser celles du référentiel, qui regroupait l'ensemble du secteur manufacturier en termes de : chiffre d'affaires (11 % de croissance par rapport aux 8,5 % du référentiel) ; croissance des exportations (16 % contre 11 %) ; et croissance de l'emploi de 4 % (hors référentiel). Cependant, le réel impact du programme de Mise à niveau n'est pas clair, que ce soit en termes de performance positive réelle par rapport aux entreprises n'ayant pas bénéficié de cette aide, ou en termes de pénétration des marchés d'exportations, de nouveau par rapport à quelques concurrents pertinents.

*Le programme de Mise à niveau est controversé.* Si l'UE et la BIsD ont participé au financement du programme, la Banque émet des réserves quant à son efficacité et aux distorsions qu'il peut engendrer. Le gouvernement estime qu'il serait politiquement très difficile de soumettre les entreprises à une concurrence accrue sans apporter une aide technique aux entreprises et un financement des équipements afin de procéder à la mise à niveau des opérations. Le gouvernement cherche également à maintenir la stabilité sociale par le biais de ce programme. L'hésitation de la Banque à soutenir ce programme en raison du manque de transparence et de la nature ciblée de l'aide est justifiée.

Source : Conclusions de la mission.

avoir atteint ses limites en raison de nouvelles évolutions sur les marchés mondiaux. La fin de l'AMF et la pleine mise en place de l'EUAA dans les prochaines années invitent à une accélération relative des réformes pour améliorer la compétitivité et l'intégration dans l'économie mondiale. Le gouvernement intervient encore de sa propre initiative dans les activités économiques (l'investissement public représentant 13 pour cent du PIB) et contrôle encore un pan important du secteur financier et des entreprises publiques, les considérant comme indispensables à la préservation d'une certaine cohésion sociale. Une telle approche correspond au programme de Mise à niveau (Encadré 1.1). La Banque Mondiale émet des réserves quant à l'efficacité du programme et aux distorsions qu'il engendre. Plus important encore, la réponse des investissements privés aux initiatives politiques n'a pas été aussi massive que prévue. Les investissements bruts privés tunisiens restent faibles : ils avoisinent les 13,5 pour cent du PIB entre 1997 et 2001 et sont en hausse modérée comparativement aux 13 pour cent de la période 1990-1996 (Base de

données de la Banque Mondiale 2003), en raison des lenteurs de la réforme. Les investissements publics représentent encore 13 pour cent du PIB. Le taux de chômage élevé et persistant (15 pour cent) met en exergue le besoin de renforcer l'investissement, afin de soutenir une croissance supérieure et de générer des emplois face à une concurrence toujours plus élevée. Aussi, le soutien des performances économiques positives de la Tunisie dans un environnement plus compétitif auquel le pays devra faire face au cours de la prochaine décennie, impliquera-t-il certainement une réduction du rôle du Gouvernement dans l'activité économique et la poursuite de l'élaboration et de la recherche d'efficacité du cadre réglementaire et des mesures incitatives, avec pour objectif l'élargissement du terrain de jeu du secteur privé. Enfin, les résultats antérieurs positifs en termes de développement ont nourri une importante classe moyenne qui insistera pour participer davantage au processus de développement par le biais d'un rôle plus important de la société civile et du secteur privé.



# Programme d'aide de la Banque Mondiale

**L**a Banque Mondiale a joué un rôle très important, à la fois en termes de prêts et d'influence politique. Les engagements annuels moyens pour les années fiscales 1990-2003 se sont élevés à 200 millions USD (ou 20 USD par habitant et par an), soit un quart du portefeuille de la zone MOAN (Figure 2.1). Les versements moyens annuels ont représenté 27 millions USD ; cependant les transferts nets ont été négatifs pendant la majeure partie de la période, les anciens prêts accordés ayant été remboursés et leurs intérêts servis (la Banque s'est engagée à hauteur de 5,1 milliards pour 121 projets depuis 1958).

La Banque a servi de puissant catalyseur dans la mobilisation des ressources, en permettant de lever quasiment 1 USD pour chaque dollar de la BIRD. Elle a également maintenu un dialogue politique actif et son travail d'analyse a permis de mettre en place l'agenda des réformes et de guider les stratégies et les crédits de la Banque.

## Stratégies d'aide de la Banque Mondiale

Dans les années 90 et en 2000, les programmes de la Banque Mondiale se sont appuyés sur les documents de Stratégie (Encadré 2.1). La croissance dans un respect d'équité constitue l'objectif stratégique principal. La Banque concentre son aide sur : (i) la stabilité et la croissance, l'élan donné à la compétitivité, l'orientation vers les marchés extérieurs et le renouvellement de l'investissement privé ; (ii) le développement humain; et (iii) le développement rural.

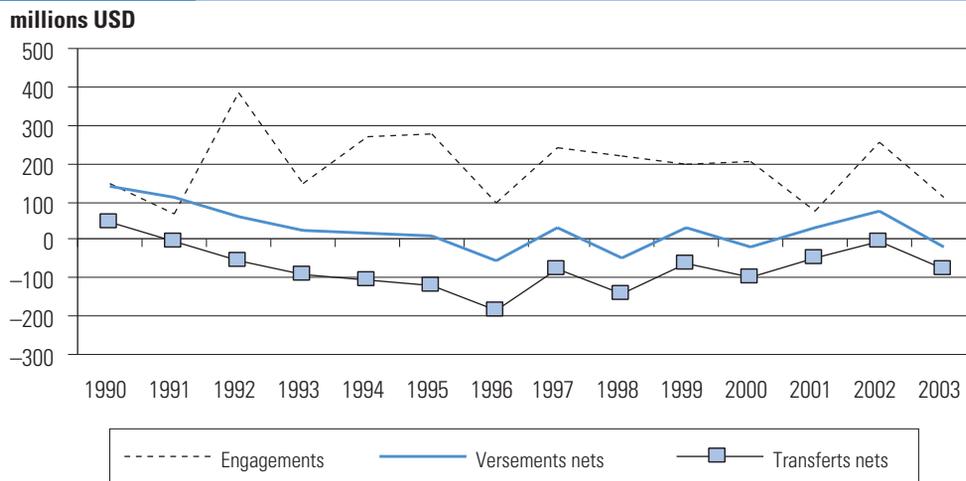
La stratégie de 1996 se basait sur le Mémorandum économique du pays (CEM) de 1995, qui allait dans le sens d'un programme de soutien de la Banque en direction des efforts du pays dans la promotion d'intégration au sein du monde économique et plus précisément celui de l'UE, tout en maintenant stabilité sociale et durabilité environnementale. Le programme proposé par la Banque dans cette stratégie mettait l'accent sur les services de non-lending, et parmi les opérations de crédit, sur les prêts d'investissement destinés à soutenir les politiques sectorielles ciblées en vue de moderniser les secteurs clés (Encadré 2.1).

La stratégie d'aide au pays de 2000 réaffirme les principaux thèmes et objectifs de la stratégie précédente en concluant que l'aide de la Banque

*La croissance dans un respect d'équité constitue l'objectif stratégique principal.*

Figure 2.1

Engagements de la Banque, versements et transferts, années fiscales 00-03



vis-à-vis du pays doit rester l'objectif d'une stratégie qui, jusqu'à présent, a eu des résultats favorables et que cette dernière semble encore la mieux adaptée. En conséquence, la Banque doit appuyer les efforts de la Tunisie dans les domaines suivants : accroître son orientation vers l'extérieur ; développer un secteur privé plus large et dynamique ; renforcer une nouvelle fois les ressources humaines et consolider la gestion environnementale (Encadré 2.1).

Les stratégies de la Banque Mondiale se sont révélées pertinentes et en adéquation avec les priorités de développement de la Tunisie édictées dans une série de plans quinquennaux. Le 9<sup>ème</sup> Plan de développement (1997-2000) visait, par exemple, à ouvrir l'économie du pays à la concurrence, tout en maintenant une stabilité macroéconomique et à asseoir l'agenda social et la gestion de

*Malgré leur justesse d'appréciation en matière de priorités et de contraintes du développement de la Tunisie, les stratégies du pays n'ont cependant pas accordé assez d'attention à la durabilité budgétaire des politiques sociales.*

l'environnement. Le 10<sup>ème</sup> Plan de développement (2002-2006) vise également une plus grande compétitivité, s'ouvre à l'économie de la connaissance et répond aux défis du marché du travail. Les stratégies du milieu des années 90 de la Banque reflètent les priorités de développement de la Tunisie telles qu'elles sont

développées dans ses plans de développement. Dans les stratégies de la Banque, l'attention particulière en direction des secteurs sociaux s'est avérée pertinente et s'est raisonnablement alignée sur les objectifs de développement pour le millénaire (MDG) et sur la volonté du pays de développer les ressources humaines.

Malgré leur justesse d'appréciation en matière de priorités et de contraintes du développement de la Tunisie, les stratégies du milieu des années 90 n'ont cependant pas accordé assez d'attention à la durabilité budgétaire des politiques sociales, ni à la santé et à la protection sociale qui absorbe un cinquième des dépenses publiques, ni à l'éducation générale qui représente un autre cinquième du budget du Gouvernement. Face à la baisse du nombre d'enfants scolarisés en primaire et à une demande croissante d'entrées dans le cycle secondaire et supérieur, de sérieux problèmes budgétaires se profilent dans le secteur de l'éducation.

Les stratégies de la Banque Mondiale ont développé des indicateurs permettant de contrôler les résultats, mais plusieurs d'entre eux sont difficiles à calculer car ils ne sont ni quantifiés ni basés sur une échelle de temps. De nombreux indicateurs montrent certaines imperfections telles que des formulations vagues, un contenu orienté ou une absence de données de base. Ainsi, par exemple, dans le secteur de l'éducation, les indicateurs de progrès du CAS 2000 incluent, « un meilleur recouvrement des coûts dans l'éducation supérieure,

## Encadré 2.1 Stratégies de la Banque Mondiale

### La stratégie du milieu des années 90: Une stratégie de croissance ayant recours au secteur privé et orientée vers l'extérieur

**Objectifs.** L'objectif a été de promouvoir une croissance rapide par le biais du secteur privé et orientée vers l'extérieur, tout en maintenant la stabilité sociale et la durabilité environnementale. Pour y répondre, la stratégie s'est concentrée sur : (i) un approfondissement des réformes structurelles pour encourager la concurrence ; (ii) le développement du capital humain vers des standards de niveau de vie moyen ; et (iii) la modernisation des services clés d'infrastructure et de la gestion de l'environnement.

**Programme d'aide.** Dans le cas d'un scénario de base, les prêts accordés pourraient atteindre en moyenne 240 millions USD par an pendant les années fiscales 1996–99. Le programme proposé allouerait près de la moitié du portefeuille à des prêts d'investissement à l'échelle sectorielle et répartirait l'autre moitié entre des prêts basés sur les politiques et les projets d'investissement traditionnels. Ce scénario suppose une mise en place satisfaisante des réformes politiques et l'absence d'autres sources de financement (de l'UE et de la BDA, par ex.). Les facteurs permettant d'obtenir un montant supérieur de prêts (350 millions USD par an) incluent une forte accélération des réformes structurelles et/ou un choc économique. La stratégie par pays présente le rôle de l'État et les changements structurels du monde de l'agriculture, et de l'analyse du modèle d'équilibre général des effets de la libéralisation des échanges dans le secteur agricole. De plus, la Banque préparerait un séminaire sur les "Leçons croisées de la réforme du service civil" (Cross-Country Lessons from Civil Service Reform).

### CAS 2000 : Une mise à jour de la précédente stratégie

**Objectifs.** Le CAS 2000 a en grande partie repris les objectifs de la stratégie par pays, en notant que le rythme de l'investissement privé était resté progressif. La stratégie choisie pour atteindre ces objectifs a été similaire à la précédente période.

**Programme d'aide.** Le programme de prêts des années fiscales 2000–02, dans le cas du scénario de base, a maintenu le niveau d'engagements des années précédentes, atteignant en moyenne 200 millions par an. Le programme proposé irait dans le sens d'un changement de combinaison des instruments initié par la stratégie par pays, et se concentrerait sur les prêts d'investissement sectoriel, ceux basés sur les politiques et sur le TES. Le cas de base inclurait une opération fondée sur les politiques (pour 150 millions USD, ou 25 pour cent), en se concentrant sur le développement du secteur privé et/ou le secteur financier. Dans le cas d'un programme de moindre envergure, les prêts accordés seraient évalués à la baisse et privilégieraient sur une ou deux opérations d'investissement dans le domaine des secteurs sociaux. Les facteurs déclenchant le recours à un scénario maximal incluent : (i) la mise en place d'un accord de libre-échange avec l'UE, (ii) une augmentation substantielle des recettes tirées des privatisations, (iii) de nouveaux progrès dans les réformes du secteur financier et (iv) la mise en place de réformes de la sécurité sociale et du marché de l'emploi. Le niveau des engagements dans le cas d'un scénario maximal n'a pas été proposé. Le TES planifié incluait 18 rapports, des notes sectorielles et des groupes de travaux sur les échanges commerciaux, le développement du secteur privé, les conditions sociales, l'éducation, les transports, l'eau et l'agriculture.

des améliorations dans la formation des instituteurs » ; dans le secteur de la santé, « une meilleure efficacité des dépenses publiques sur la santé ». Malgré la déclaration sur l'importance du suivi et de l'évaluation, l'engagement en faveur du Suivi et évaluation (M&E) est faible.<sup>3</sup> Le CAS 2000 montre que les indicateurs sont sujets au raffinement, « Ces indicateurs, à redéfinir avec la disponibilité supplémentaire des données, ont été conçus à partir de valeurs de base et d'objectifs à moyen terme », CAS 2000, page 33.

### Travail économique et sectoriel (TES)

Le TES s'est avéré pertinent, de grande qualité, conforme à la stratégie de l'aide de la Banque, et a fourni une base solide pour un dialogue politique

avec le Gouvernement (Annexe Tableau 4). Certains diagnostics de fond du TES dont le CEM de 1990 et 1995, la Revue sociale et structurelle de 2000, ainsi que le *Poverty Alleviation (Allègement de la pauvreté)* de 1995, ont été soulignés. Cependant, ces rapports ont couvert les questions d'ordre macroéconomique, social et sectoriel et ont fourni des informations sur les stratégies de la Banque décrites ci-dessous. D'autres TES ont cherché à cerner les défauts connus des politiques dans des secteurs tels que la finance et l'eau, de même que les problèmes de travail et de l'emploi (Annexe 4, tableau 4), ainsi que *2003 Employment Strategy Report (Rapport de stratégie de l'emploi 2003)*. Par opposition, la dernière revue du secteur agricole a été entreprise en 1982.

Les conseils et les analyses de la Banque Mondiale se sont généralement révélés pertinents malgré quelques omissions décrites ci-dessous. La Tunisie est un pays relativement petit et la nécessité d'une plus grande intégration sur les marchés mondiaux a été soulignée avec justesse, les barrières élevées douanières et non douanières ayant provoqué des distorsions au cours des années 80. Les remplacer par des droits de douane peu élevés et uniformisés a été une approche correcte. L'idée maîtresse du CEM de 1990 : *The Road to an Outward Oriented Economy (Pour une économie tournée vers l'extérieur)*, a été d'argumenter en faveur d'une plus grande ouverture de l'économie tunisienne afin d'accroître la concurrence et, par voie de conséquence, le rendement des investissements. La nécessité d'adoption explicite d'une politique plus agressive en matière d'orientation vers les exportations a été soulignée. Les recommandations d'un rapport économique de 1991 qui a suivi et intitulé *Tunisie : Changing the Structure of Incentives (Tunisie : modifier la structure des mesures incitatives)*, ont confirmé celles du CEM de 1990 et ont mis l'accent sur le besoin d'augmenter l'efficacité des investissements en accentuant la concurrence nationale et étrangère.

L'analyse de la Banque et ses recommandations en ce qui concerne le développement du secteur privé et la privatisation étaient également pertinentes. Le CEM de 1990 met l'accent sur le besoin de renforcer de manière significative le rôle du secteur privé et de supprimer les barrières de la concurrence nationale. Le *Private Sector Assessment* de 1994 a également largement appuyé sur le bien fondé pour un pays relativement aussi petit que la Tunisie de l'amélioration de ses performances en matière d'exportations et à cette fin, de l'extension significative du rôle du secteur privé. Ce faisant, comme le souligne le rapport, des politiques favorisant une plus grande concurrence nationale et extérieure et la suppression des obstacles au bon

*Le taux de chômage reste élevé, puisqu'il s'inscrit à environ 15 pour cent et ce, malgré une croissance forte.*

fonctionnement des marchés seraient alors nécessaires.

Le CEM de 1995 : *Towards the 21<sup>st</sup> Century (Vers le 21<sup>ème</sup> siècle)* s'ap-

puie sur les recommandations de ces rapports et étaye les trois orientations stratégiques du milieu des années 90: (i) le rythme de réforme structurelle doit être accéléré de façon plus décisive, particulièrement avec pour objectif une libéralisation des échanges ainsi qu'une forte ouverture au développement du secteur privé ; (ii) l'État doit redéfinir son rôle dans l'économie et le renforcer dans le domaine de l'offre de biens publics, tout en s'ouvrant plus largement aux secteurs nationaux et étrangers privés ; et (iii) malgré des progrès significatifs jusqu'à présent, le pays doit poursuivre sa mise à niveau des ressources humaines et de la gestion de l'environnement pour atteindre un niveau suffisant sur le terrain de la concurrence internationale. Le CEM inclut également des considérations environnementales dans son analyse des perspectives de croissance et du rôle du gouvernement, et souligne la nécessité d'une évaluation intégrée de la durabilité des ressources du sol et aquifères dans une optique d'intégration.

La *Revue sociale et structurelle* de 2000 et le *Private Sector Assessment Update (Mise à jour de l'évaluation du secteur privé)* de 2000 ont fourni la principale orientation stratégique du CAS 2000. La revue, qui accorde une bonne notation à la Tunisie sur ses réformes économiques et ses réussites depuis le milieu des années 80, a estimé que si le pays espérait atteindre un niveau de développement comparable aux pays les plus pauvres (dernier tiers) de l'OCDE, il devait non seulement maintenir le cap de ses réformes, mais également accélérer leur rythme, face à la menace imminente de la concurrence internationale en général, et plus particulièrement au sein de la sphère économique relative à l'UE. La Mise à jour représente un autre exemple d'analyse pertinente qui s'appuie sur une étude des entreprises tunisiennes. Elle renouvelle les principaux conseils de la Revue, mais présente aussi une analyse détaillée du secteur privé jusqu'à ce jour et émet des recommandations quant à son développement à venir.

Au cours du premier semestre de l'année 2001, une mission de la Banque Mondiale et du Fonds a effectué deux visites en Tunisie, dans le cadre du FSAP commun. L'évaluation générale soulignait la mise en place par les autorités de politiques fi-

nancières prudentes et adéquates au cours des précédentes décennies, permettant au pays d'atteindre une croissance élevée et stable avec une inflation réduite. Un programme de modernisation, de restructuration et de consolidation du secteur bancaire, des marchés d'actions et des assurances, a été progressivement appliqué. Il a jusqu'à présent inclus un remaniement des cadres juridiques et comptables, un renforcement de la supervision financière et une évolution vers des politiques plus orientées vers le marché. Puis, le rapport aborde systématiquement toute la gamme des réformes financières, en précisant les domaines où de nouvelles actions sont nécessaires et en concluant sur les priorités politiques pour le futur.

S'adressant au gouvernement, un rapport interne de 2003 tente d'expliquer les raisons pour lesquelles le taux de chômage reste élevé, puisqu'il s'inscrit à environ 15 pour cent et ce, malgré une croissance forte. Le rapport fournit une ana-

lyse détaillée du chômage et de la situation du marché du travail et émet des recommandations pour l'améliorer. Il conclut sur le niveau élevé du taux de chômage qui reflète d'une part les pressions démographiques, d'autre part le ralentissement de l'embauche. Si ce rapport prône une croissance continue comme principale solution au problème de l'emploi, il fournit également une liste complète de recommandations visant à améliorer les politiques et les procédures, afin d'éliminer les rigidités du marché de l'emploi (en facilitant les licenciements dans les entreprises privées, par exemple).

Les rapports analytiques sont de qualité satisfaisante. Le GAQ a pu évaluer un certain nombre de rapports qui ont tous reçu soit une notation très favorable, soit favorable. Par exemple, le GAQ évalue la *Revue sociale et structurelle* de 2000, en concluant que les recommandations étaient basées sur d'excellentes analyses qualitative et quantitative menant à des recommandations claires.

<b>Tableau 2.1 Répartition sectorielle des engagements de la Banque Mondiale (années fiscales 90-03)</b>					
<b>Secteur</b>	<b>Nbre de projets</b>	<b>Engagement</b>		<b>Cofinancement</b>	
		<b>Millions USD</b>	<b>%</b>	<b>Millions USD</b>	<b>%</b>
Politique économique, développement des secteurs financier et privé <sup>a</sup>	8	1 060	39	522	22
Éducation	7	474	17	362	15
Santé, nutrition et population	3	106	4	108	5
Secteur rural <sup>b</sup>	10	525	19	787	33
Énergie et industrie minière	1	60	2	39	2
Environnement	2	12	0	3	0
Transports	3	139	5	87	4
Développement urbain	4	250	9	401	17
Approvisionnement en eau et assainissement	2	118	4	100	4
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>2 745</b>	<b>100</b>	<b>2 372</b>	<b>100</b>
Éléments du mémo					
Ajustement	5	867	32	484	20
Investissement	35	1 878	68	1 888	80

a. Inclut, PACE I-III (487 m USD), Economic and Financial Reform Support (Soutien de la réforme économique et financière) (250 m USD), Public Enterprise Reform (Réforme des entreprises publiques) (130 m USD), Export Development (Développement des exportations) (35 m USD), Industry Support (Soutien de l'industrie) (39 m USD) et Private Investment Credit (Crédit d'investissement privé) (120 m USD).

b. Inclut régions montagneuses du Nord-Ouest et forêts (34 m USD) et zones de développement (28 m USD), services de soutien agricole (21 m USD), investissement du secteur de l'eau (103 m USD), investissement du secteur agricole I & II (162 m USD), gestion des ressources naturelles (27 m USD), financement rural national (65 m USD), développement des forêts II (69 m USD) et recherche agricole (17 m USD).

Source : Dépôt de données sur les affaires Banque Mondiale au 30 septembre 2002.

Tableau 2.2	Prêt proposé et réel de la BIRD (années fiscales 97-02)			
	Stratégie pour les années fiscales 97-99		Stratégie pour les années fiscales 00-02	
	Proposé	Réel	Proposé	Réel
Engagements de prêt (en millions d'USD courants)				
Total de la période Moyenne annuelle	659	658	623	511
Prêt d'ajustement (en % du total des engagements)	220	219	208	170
Prêt d'ajustement	25	36	25	49
Autre	75	64	75	51

Source : Propres calculs d'après les stratégies de la Banque.

Celles-ci réapparaissent en effet dans le CAS 2000. Une évaluation résumée des rapports clés, basée en grande partie sur la méthodologie utilisée par le CAS, est fournie dans les documents de référence du CAE et figure dans la bibliographie.

Les omissions du TES incluent les conclusions de diagnostic de fond : *Revue des dépenses publiques (PER)*, *Évaluation des systèmes de gestion des finances publiques (CFAA)* et *Évaluation du système de passation des marchés publics (CPAR)*. Les revues périodiques des dépenses publiques auraient été particulièrement instructives à la fois en matière de rendement et de durabilité budgétaire des services sociaux et de préservation des acquis sociaux. Les autres rapports de diagnostic

fiduciaire, CFAA et CPAR, sont également essentiels à l'analyse des problèmes liés à la gestion économique, à la gouvernance et à la transparence. En raison de ces omissions, la part des ressources allouées au TES de la Tunisie, qui a avoisiné les 16 pour cent au cours des années 90, s'est inscrite en deçà de la moyenne de la Banque Mondiale (18 pour cent) et bien au-dessous de la moyenne de la zone MOAN (21 pour cent) (Annexe Tableau 6).

### Prêts

La structure du portefeuille de la Banque a évolué rapidement depuis 1990 avec l'introduction de prêts basés sur les politiques, avec des engage-

Tableau 2.3	Conclusions d'évaluation du DEO sur les projets récemment évalués en valeur (valeur de sortie depuis l'année fiscale 90)			
	Pays	Total évalué (millions USD)	Résultat satisfaisant (%)	Durabilité probable (%)
Tunisie	2 367	82	84	41
Prêt d'ajustement	967	87	100	17
Zone MOAN	15 974	71	52	35
Algérie	3 253	46	72	21
Égypte	2 025	83	40	34
Jordanie	1 534	94	80	49
Maroc	4 736	67	38	59
À l'échelle de la banque	251 234	76	66	43

Source : Base de données des notations du DEO au 30 septembre 2002, détails en Annexe 5.

ments s'élevant à presque 900 millions USD (Tableau 2.1). La politique économique et le développement du secteur financier et privé ont absorbé la plus grande contribution de la Banque (39 pour cent de ses prêts), suivis par l'éducation et la santé (21 pour cent), le monde rural et l'agriculture (19 pour cent).

**Mobilisation des ressources.** La Banque a mobilisé, dans le cadre de son aide et parallèlement aux différents programmes de bailleurs, un ratio élevé de cofinancement. Au cours des années fiscales 1990-2003, la Banque a regroupé un montant de 2 372 millions USD en cofinancement contre 2 745 millions pour les engagements de la BIRD, levant presque 1 USD pour chaque dollar BIRD (Tableau 2.1).<sup>4</sup>

Les volumes de prêts de la Banque ont été globalement identiques à ceux proposés, mais la part du prêt d'ajustement s'est révélée bien supérieure à celle qui était prévue. Certains projets de base inclus dans le CAS 2000 ont été reportés en raison du peu d'intérêt du gouvernement ou d'interventions d'autres bailleurs. D'autres ont été revus à la baisse.<sup>5</sup> La différence s'est faite en augmentant le volume des prêts planifiés et basés sur les politiques. Si le projet de base du CAS 2000 appelait une opération d'ajustement relativement réduite (150 millions USD), le troisième prêt d'ajustement de la compétitivité économique (PACE III) représentait 253 millions USD, soit presque la moitié du programme de prêt total (Tableau 3.2).

### Conclusions du DEO sur les projets achevés

Les notations en termes de résultats et de durabilité du DEO sur les projets de la Tunisie ont été élevées, comparativement à l'ensemble des autres projets de la Banque et des autres pays de la zone MOAN (Tableau 2.3). Cela se vérifie à la fois pour les prêts d'ajustement et d'investissement, alors que la notation du projet de la Tunisie en termes d'impact du

développement institutionnel est similaire aux moyennes observées à l'échelle de la Banque.

*Le coût du programme d'aide à la Tunisie est relativement réduit.*

### Évaluations des performances du portefeuille

Les notations du GAQ du portefeuille concernant le projet de la Tunisie sont également satisfaisantes et se positionnent favorablement à la fois par rapport à la zone MOAN et à l'échelle de la Banque. Seuls 11 pour cent des projets et 6 pour cent des engagements ont été considérés « à risque ». Pour l'ensemble de la zone MOAN, les chiffres sont respectivement de 25 et 28 pour cent ; en ce qui concerne les autres pays bénéficiaires des prêts de la Banque, ils représentent 18 pour cent des projets et engagements (Annexe 5, Tableau 5b). Le portefeuille actuel de la Banque comprend 18 opérations d'engagements supérieurs à 1,1 milliard USD. Environ un tiers des engagements est destiné au développement du secteur financier et privé, un autre tiers au développement urbain et à l'approvisionnement en eau (construction de nouvelles infrastructures et développement du tourisme) ; un quart aux projets de développement humain ; les sommes restantes aux transports et au développement agricole et rural.

### Efficacité de l'aide de la Banque Mondiale

Le coût du programme d'aide à la Tunisie est relativement réduit (Annexe Tableau 6). Le coût moyen du programme de 13 USD sur 1 000 USD d'engagement net en direction de projets favorables et non risqués, est inférieur à la moyenne de 21 USD de la zone MOAN et à celle de 16 USD des pays bénéficiaires de la Banque pour les années 90. La taille moyenne du projet tunisien est proche des moyennes de la Banque et de la zone MOAN.





# Impact de l'aide de la Banque mondiale sur le développement

Ce chapitre estime l'aide effective de la Banque Mondiale en évaluant sa contribution aux résultats du développement de la Tunisie. Pour ce faire, il examine en détail les progrès accomplis dans les trois domaines identifiés par la stratégie de la Banque : stabilisation macroéconomique, croissance et réformes structurelles, dont développement du secteur financier, des échanges commerciaux et du secteur privé ; développement des ressources humaines ; enfin, éradication de la pauvreté et développement rural.

## **Stabilisation macro-économique, croissance et réformes structurelles**

La stratégie de la Banque s'est concentrée sur le maintien de la stabilité macroéconomique (en conjonction avec le FMI) et sur la promotion d'une croissance équitable et durable grâce, principalement, à l'ouverture du pays à la concurrence nationale et extérieure. Pour promouvoir la concurrence, l'aide de la Banque s'est dirigée vers un nombre de domaines structurels dont la réforme du secteur financier, la libéralisation des échanges, l'amélioration du climat des affaires et la promotion du développement du secteur privé. L'ensemble des prêts basés sur la politique de la Banque (PAPIC 1987, PAS 1988, EFRSL 1991, et les trois PACE, 1996, 1999, et 2001 respectivement) ont inclus comme principale composante le maintien d'un environnement macroéconomique stable et en conséquence, ont appuyé les politiques budgétaires, monétaires et des taux de change qui ont été mises en place avec succès. Comme indiqué ci-dessous, ils ont également sou-

tenu les réformes structurelles des secteurs financier, extérieur et privé. La gestion macroéconomique des réformes structurelles prudente et circonspecte mais néanmoins déterminée de la Tunisie a conduit à l'amélioration des performances économiques, essentiellement en ce qui concerne les indicateurs standard : une croissance économique soutenue, un repli de l'inflation, un taux de change réel stable, des agrégats monétaires sous contrôle et une balance des paiements satisfaisante (Tableau 1.2).

La croissance du PIB réel s'est accélérée de 3 pour cent environ sur la période 1986-90, à 4 pour cent environ sur la période 1991-95, et de nouveau à plus de 5 pour cent sur 1996-2002, atteignant ainsi les objectifs du CAS (Annexe Tableau 7a). La Tunisie a enregistré

*La croissance du PIB réel s'est accélérée de 3 pour cent environ sur la période 1986-90, à 4 pour cent environ sur la période 1991-95, et de nouveau à plus de 5 pour cent sur 1996-2002.*

**Tableau 3.1**
**Indicateurs de revenu par habitant en Tunisie et d'autres pays de référence**

Indicateurs	Tunisie		Pays aux revenus moyens les plus bas		Région Moyen-Orient et Afrique du Nord***	
	Milieu des années 80*	Fin des années 90**	Milieu des années 80*	Fin des années 90**	Milieu des années 80*	Fin des années 90**
PIB par hbt (USD, courant)	1 158	2 137	1 422	1 665	2 852	2 512
PNB par hbt (USD, courant)	1 160	2 060	1 250	1 740	1 990	2 000

\* Données de la période 1982-1987; \*\* Données de la période 1994-1998 ; \*\*\*La zone MOAN inclut Israël et les pays exportateurs de pétrole.

Source : Revue sociale et structurelle, Banque Mondiale, 31 mars 2000, p.2.

tré l'une des croissances économiques les plus rapides, comparativement aux autres pays de la zone MOAN et aux pays à revenus moyens plus bas depuis le milieu des années 80 (Tableau 3.1).

### Réforme du secteur financier

Le programme d'aide de la Banque a consisté à dé-réglementer les taux d'intérêt, améliorer la viabilité du système bancaire et privatiser les institutions financières. La réforme et la modernisation du secteur financier ont permis de réaliser les plus grandes avancées derrière les politiques de stabilisation. Le secteur financier a certainement progressé plus rapidement que tout autre domaine concerné par l'ajustement structurel. La Banque et le Fonds, parmi d'autres acteurs, ont soutenu très activement le pays dans ce sens. À l'exception du PACE I, les cinq autres opérations d'ajustement de la Banque incluaient d'importantes clauses de réforme du secteur financier, le PACE II étant entièrement consacré à cet objectif. La mise en place de ces prêts a évolué favorablement après des débuts un peu lents. Ils se sont basés sur des analyses contenues dans plusieurs parties du TES, incluant les CEM de 1990 et 1995, et en s'appuyant finalement sur le rapport *Évaluation du secteur financier de 2000*.

Les premières évolutions ont été réalisées parallèlement au PAPIC, grâce à la libéralisation partielle des taux d'intérêt,

*La réforme et la modernisation du secteur financier ont permis de réaliser les plus grandes avancées.*

bien que des plafonds aient été maintenus par un certain nombre de secteurs. Une nouvelle progression initiale et partielle de la concu-

rence a été enregistrée parallèlement au PAS, faisant suite à l'introduction des certificats de dépôts et des effets de commerce et de l'ouverture de la succursale d'une banque étrangère en Tunisie. Des mesures ont alors été prises pour éviter toute capitalisation sur les écarts des taux d'intérêt. Au début des années 90 et conjointement au EFRSL, un nouveau régime de réglementations et de supervision des banques a été mis en place. Près de 90 pour cent des taux d'intérêt ont été libéralisés bien que les taux des marchés monétaires soient restés fixés par la Banque Centrale. Le niveau de réforme et le soutien de la Banque dans ce secteur ont atteint leur apogée à la fin des années 90. Parallèlement, toutes les conditions de performance du PACE II étaient réunies pour un versement à titre de prêt. Les objectifs convenus visant la réduction des prêts non-productifs (NPL) étaient également satisfaits, bien qu'à la charge de l'État et des banques. La crédibilité générale du système bancaire s'est largement améliorée suivant un certain nombre de ratios prudentiels. Les activités des intermédiaires non bancaires ont progressé de manière appréciable de même que celles des marchés boursiers et monétaires. Les révisions du code civil concernant les recouvrements de créances ont été approuvées bien que certaines aient été retardées. Un code de droit bancaire révisé répondant aux standards internationaux a été soumis à la Chambre des députés et la révision du Code de procédures civiles et commerciales a été approuvée.

Des progrès ont été réalisés dans le domaine des privatisations. Une compagnie d'assurance (la Lloyds tunisienne) a été privatisée conformément au PACE II. Plus récemment et selon les dispositions du PACE III, une autre compagnie d'assu-

rance (Al Ittihad) a connu une restructuration et une nouvelle société de fonds communs de placement a été créée pour lui succéder. La privatisation de l'une des banques commerciales, l'Union Internationale des Banques (UIB) a été menée à bien. Celle de la Banque du Sud est en cours, bien qu'à un rythme plus mesuré que celui envisagé. En octobre 2002, le groupe français Société Générale a acquis 52 pour cent de l'UIB. Jusqu'en 2002, les actifs des banques privés représentaient 55 pour cent du total des actifs bancaires, et s'inscrivaient en deçà de l'objectif de 60 pour cent du CAS 2000 (Annexe Tableau 7). Onze sociétés privées de crédit-bail opèrent à présent dans le pays et leur part de financement de l'investissement privé a augmenté de 8 pour cent en 1996 à 12 pour cent en 2001.<sup>1</sup> Aujourd'hui, seules quatre banques commerciales restent dans le secteur public avec des actifs combinés qui représentent 45 pour cent de l'ensemble du système bancaire commercial.<sup>2</sup> En ce qui concerne en tout cas l'avenir proche, il semble qu'il n'y est aucune intention de privatiser ces banques car elles sont considérées comme indispensables au domaine public pour servir les secteurs stratégiques, soit une par secteur : agriculture, logement, tourisme et micro-crédit en direction des entreprises de très petite taille, bien que des négociations soient en cours pour fusionner les deux dernières. Le Gouvernement ne souhaite pas renoncer au contrôle qu'il exerce via les banques publiques sur le système bancaire et les entreprises, car il semble qu'une concurrence favorable s'opère depuis que les banques sont libres d'agir dans ces secteurs. Néanmoins, ces banques publiques accablées par des prêts non-productifs menacent la stabilité financière.

Des progrès en matière de réforme des assurances ont été également réalisés avec l'appui très apprécié de la Banque Mondiale. Cependant, bien que deux sociétés aient été récemment privatisées, la plus importante, qui représente 34 pour cent du marché, devrait selon toute vraisemblance rester dans le secteur public pendant un certain temps encore. De la même manière qu'avec les banques, l'État rechigne à abandonner son pouvoir sur certaines entités clés qu'il utilise pour exercer son contrôle sur une partie du marché ou pour fournir des services substantiels pour des raisons sociales ou de stabilité. Cependant, lorsque l'accord d'asso-

ciation EUAA prendra effet en 2008, l'économie tunisienne devra aligner sa structure selon les normes européennes. Le rôle du secteur privé devra alors s'accroître dans le secteur financier.

Les prêts non-productifs (NPL) restent une priorité majeure du secteur financier et plus globalement pour l'économie. Parallèlement au PACE II, les NPL ont été réduits d'environ 36 pour cent en 1993 à environ 19 pour cent en 2001,<sup>3</sup> ce qui était encore élevé. Ils devraient être en hausse à 22 pour cent en 2002, suite aux difficultés rencontrées par l'économie, particulièrement dans le secteur du tourisme. La Banque Centrale continue à contrôler étroitement la situation et met actuellement en place un programme lui permettant de travailler en concertation avec les banques concernées, afin de clarifier progressivement la situation de leurs portefeuilles. Les lenteurs du système judiciaire dans la mise en place des procédures de recouvrement de créances constituent un problème majeur. Par exemple, si la saisie d'une propriété à titre de garantie est possible dans les principes, la procédure est si complexe et lente qu'elle ne saurait être une option pour le moment. La Banque Centrale essaie également d'instiller une nouvelle culture du crédit au sein du système bancaire afin d'éviter à l'avenir le recours à de nouveaux NPL. Cependant, parallèlement à la lutte contre les NPL, il est avant tout essentiel de s'attaquer à la source du problème au sein du secteur des entreprises publiques (PE) (particulièrement dans le secteur du tourisme).

***L'État rechigne à abandonner son pouvoir sur certaines entités clés qu'il utilise pour exercer son contrôle sur une partie du marché.***

### **Libéralisation des échanges**

Avant le milieu des années 80, l'économie de la Tunisie était largement protégée, appliquant des restrictions maximales aux importations, des droits de douane élevés et largement répartis. Rebondissant immédiatement après la stabilisation réussie de 1986, le pays s'est engagé dans des réformes structurelles, dont la libéralisation des échanges, afin d'injecter davantage de concurrence et de rendement dans l'économie. La Banque et le Fonds ont donné priorité au programme du Gouvernement, et l'ont souvent pressé d'agir pour le

démantèlement du régime de restrictions quantitatives et la réforme des droits de douane. Quatre opérations d'ajustement structurel de la Banque (PAPIC, PAS, EFRSL et PACE I) incluaient des clauses de libéralisation des échanges. Une opération d'investissement (Projet de développement des exportations) soutenait le développement des exportations par le financement d'une aide technique et des garanties de financement avant expédition. Un travail analytique considérable a été entrepris pour soutenir les réformes des échanges commerciaux, rapport de 1994 sur les *Facteurs déterminants de la croissance des exportations*, CEM 1995, et *Revue sociale et structurelle* 2000).

Les premières opérations de la Banque ont rencontré de fortes résistances en ce qui concerne le démantèlement du régime de restrictions quantitatives et n'ont pu accomplir que des réussites modestes dans la rationalisation de la structure tarifaire des droits de douane (par ex., leur fourchette a été réduite de 5-235 pour cent à 14-41 pour cent). La situation a perduré jusqu'au milieu des années 90 lorsque la Tunisie a rejoint l'OMC et signé l'EUAA. Avant ces événements, 30 à 40 pour cent des importations faisaient encore l'objet de restrictions diverses. Depuis lors, la libéralisation s'est poursuivie dans le contexte de libre-échange de l'EUAA. La moyenne pondérée du taux des droits de douane a chuté de 30 pour cent au milieu des années 90 à 27 pour cent en 2001. À l'exception du Maroc, dont le taux s'élevait à 28 pour cent, l'Algérie, l'Égypte et la Jordanie ont les taux les plus bas (Annexe Tableau 2l). La moyenne pondérée des taux de droits de douane hors pays à forte croissance de la zone MOAN (Chili, Corée, Malaisie, île Maurice et Thaïlande) est également beaucoup plus faible, allant de 5 pour cent en Malaisie à 16 pour cent pour l'île Maurice.

D'autres avancées en matière de libéralisation des échanges ont été rendues possible grâce à la mise en place de l'EUAA (une libéralisation totale du régime des échanges commerciaux, tout au moins en ce qui concerne ceux avec l'UE, est dorénavant attendue pour 2008). Dans le même temps, la mise en œuvre de la première phase de l'EUAA a en réalité augmenté la protection effective, puisque la baisse des droits prélevés sur les facteurs de production a été plus importante que celle réalisée sur les produits finis, mais elle dé-

coule de la nature de cet accord telle qu'appliquée à d'autres pays ayant conclu des accords similaires avec l'UE. L'écart entre les droits de douane appliqués aux importations en provenance de l'UE et le reste du monde s'est également élargi (Annexe Tableau 2m).<sup>4</sup> Il aurait été préférable pour la Tunisie de se diriger avec plus de conviction vers une protection et des barrières moins élevées. Cependant, étant donnée l'importance de l'EUAA, la Banque accepte d'adhérer aux clauses de cet accord, tout en pointant la nécessité pour la Tunisie de prendre d'autres mesures en vue d'améliorer sa compétitivité, telles que la réduction des coûts de production. De telles mesures complémentaires ont été longues à mettre en œuvre. De plus, la Banque aurait pu apporter son aide dans la conception de programmes de lutte contre la discrimination envers les échanges hors UE, parallèlement à la mise en place de l'EUAA.

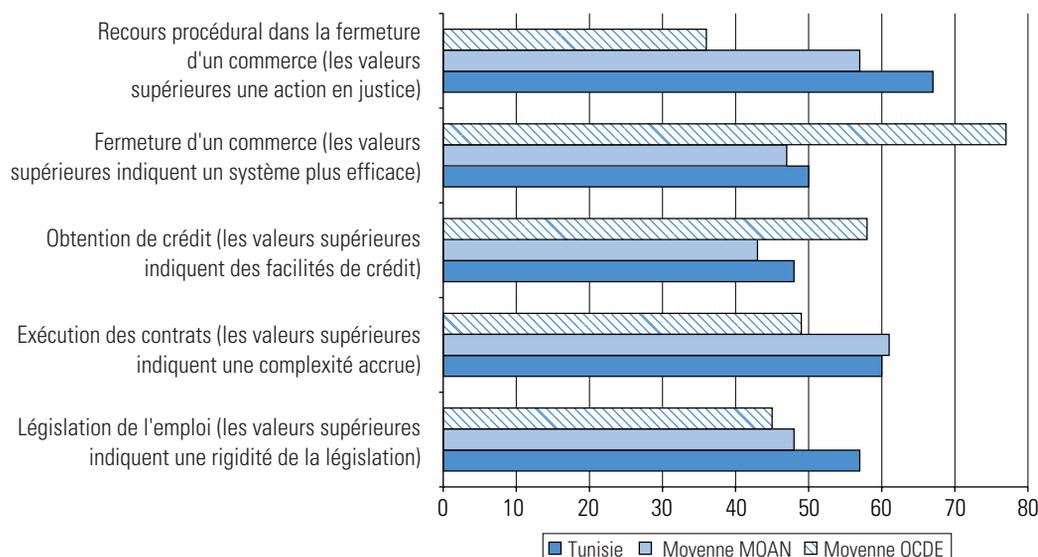
### **Développement du secteur privé et conditions favorables**

Sous le système dirigiste qui caractérisait la structure économique jusqu'au milieu des années 80, l'économie a été lourdement réglementée et les entreprises publiques ont dominé le secteur des affaires, en intégrant les banques et autres intermédiaires financiers. Depuis 1987, la Banque a donné priorité, dans sa stratégie d'aide, à l'établissement d'un environnement économique plus concurrentiel en créant un climat plus favorable au développement du secteur privé, en privatisant les PE ou en les aidant à devenir plus rentables. À cette fin, huit opérations de prêts de la Banque (ASAL1, PAPIC, PAS, PERL, EFRSL, PICP, PACE I et PACE III) ont inclut des composantes majeures conçues pour atteindre ces objectifs. Ces prêts se sont, à leur tour, basés sur un travail de haute qualité du TES qui comprenait : les Évaluations du secteur privé de 1994 et 2000 ainsi que la *Revue sociale et structurelle de 2000*.

Les résultats et réussites des efforts du pays et du soutien de la Banque se sont combinés. Les progrès ont été les plus marqués dans les domaines les plus « techniques » tels que la déréglementation des prix, et quelques aspects de l'environnement réglementaire et procédural ; parallèlement, ils ont été lents mais réguliers aux niveaux les plus stratégiques, en ce qui concerne

Figure 3.1

Indices du climat des affaires de la Tunisie, de la zone MOAN et de l'OCDE (Valeurs entre 0-100)



Source: Doing Business database (World Bank 2004).

le rythme de privatisation et la gestion des problèmes financiers et autres des entreprises publiques. Par exemple, se basant sur l'exécution du EFRSL au début des années 90, les cours et les marges de la majorité des matières premières ont été déréglementés, bien que certains contrôles s'appliquent encore dans le secteur du détail. Une loi interdisant les politiques de prix non compétitives a été adoptée. Un Code d'investissement unifié a été adopté conformément au EFRSL, bien qu'il contienne encore des clauses coûteuses et inefficaces, telles que des taxes préférentielles pour les investisseurs étrangers. Un nouveau Code des sociétés a été soumis mais n'a pas été encore adopté. Quelques initiatives modestes ont été mises en place pour faciliter la mobilité de la population active. Une loi créant un plan de licenciement pour les employés a été adoptée, mais les entreprises continuent de faire face à des obstacles et à des procédures très complexes s'ils souhaitent licencier pour « raisons économiques ».

Les études récentes de la Banque sur le climat des affaires montrent que le secteur privé jouit d'un climat plus favorable en Tunisie que dans les autres pays de la zone MOAN. Plus précisément, les entrepreneurs tunisiens se situent au dessus de la moyenne de ces pays en termes

d'ouverture et de fermeture d'un commerce et d'obtention d'un crédit.

Mais ils doivent faire face à des lois plus rigides en matière d'emploi et à un système juridique plus présent dans le proces-

*Le secteur privé jouit d'un climat plus favorable en Tunisie que dans les autres pays de la zone MOAN.*

Tableau 3.2

Privatisation par secteur en million de dinars tunisiens (1987-31 août 2003)

Secteur	Recettes totales	Dont recettes d'investisseurs étrangers
Tourisme	277	93
Transports	69	17
Industries chimiques et mécaniques	108	6
Commerce	137	76
Agriculture, pêche, industrie alimentaire	75	-
Matériel de construction	825	771
Textiles	19	5
Autres	835	788
Total	2345	1756

Source : Ministère du développement économique.

sus de fermeture d'un commerce que la moyenne des pays de la région. Cependant, le retard de la Tunisie est considérable par rapport aux pays de l'OCDE (Figure 3.1).

En ce qui concerne la privatisation, 163 PE ont été vendues pour un total de 2 345 millions de dinars (soit 1 720 millions USD ou 9 pour cent du PIB) au cours de la période 1987-2003 (Tableau 3.2). Lorsque le programme de privatisation a débuté en 1987, les secteurs destinés à être privatisés ont été choisis d'un point de vue stratégique. Progressivement, les autres secteurs de l'économie ont été inclus. Le premier programme de privatisations (1987-94) a ciblé les petites et moyennes PE), principalement dans les secteurs du textile, du tourisme et de la construction. La Banque a soutenu la réforme par le biais du PERL. Cependant, le programme de réforme est resté modeste, donnant lieu à la privatisation de quelques PME de petite taille qui ont permis de dégager environ 80 millions de recettes. D'autres évolutions ont été observées depuis 1995 avec la privatisation de grandes PE telles que les grandes usines de ciment conformément au PACE I, avec des recettes retirées de la privatisation s'élevant à 570 millions en 1998. Les ventes se sont déroulées dans un environnement concurrentiel, principalement par le biais d'appels d'offres aux termes et clauses définis ou par le biais du marché boursier (Annexe Tableau 2j). Cependant, lors de la récente privatisation du réseau Global System Mobile, la Banque a été gênée par le processus employé et a autorisé une entorse à la clause d'émission d'emprunt associée du PACE III. De plus, davantage d'informations sont nécessaires quant à la place relative en termes de taille des entreprises privatisées dans le secteur PE et en matière de

*Le programme de la Banque a promu avec succès les réformes politiques dans les secteurs du commerce, financier et privé, tout particulièrement la viabilité du système bancaire.*

contribution à l'emploi, pour évaluer l'impact global du programme.

La Tunisie a attiré un nombre restreint mais grandissant de flux entrants d'investissement étrangers directs qui ont avoisiné les 2,6 pour cent du PIB, au cours des années 90 comparativement à une

moyenne de 0,8 pour cent lors de la seconde partie des années 80. Au cours des années 90, les flux annuels moyens d'IED destinés à d'autres pays de la zone MOAN à niveau de revenus similaires ont été également réduits : La Jordanie a reçu un montant d'IED avoisinant 0,7 pour cent de son PIB annuel, le Maroc 1,1 pour cent de son PIB et l'Égypte 1,1 pour cent de son PIB (Danbur 2000).<sup>5</sup> Parallèlement aux petits versements d'IED destinés au tourisme, la Tunisie a bénéficié d'un montant d'IED négligeable pour le secteur des services non-énergétiques (Banque Mondiale 2003b).

Globalement, la stabilisation réussie et le programme de croissance économique qui a reçu le soutien de la Banque Mondiale et du FMI ont été maintenus. La Tunisie a également connu une diversification significative de ses ressources grâce à des usines de produits non-pétroliers / gaz qui ont assumé un rôle important dans l'économie. Le programme de la Banque a promu avec succès les réformes politiques dans les secteurs du commerce, financier et privé, tout particulièrement la viabilité du système bancaire, comme le montrent un certain nombre de ratios prudentiels. Néanmoins, les réformes incomplètes de ces sphères peuvent rendre le maintien de la performance économique difficile si l'on en croit l'environnement plus compétitif auquel la Tunisie devra faire face dans les prochaines années. Bien que les barrières douanières aient été réduites et que l'économie soit dorénavant plus ouverte, les taux des tarifs douaniers sont encore relativement élevés par rapport à leurs concurrents. Des progrès ont été réalisés dans le domaine de la privatisation, mais il n'est pas évident que le rôle de l'État dans les secteurs commerciaux a été réduit de manière significative, le programme n'ayant pas mentionné d'indicateurs objectifs permettant de mesurer les progrès accomplis en ce sens, tels que la réduction de la part des revenus ou de la valeur ajoutée dégagée par les entreprises publiques. Malgré de récentes mesures pour éliminer les pertes et établir un cadre réglementaire adéquat pour le secteur bancaire, les NPL restent élevés et ont récemment augmenté, reflétant un ajustement incomplet des entreprises (par ex., de privatisation) et un ralentissement de l'activité touristique. En

## Encadré 3.1

## Progrès accomplis en vue des objectifs de développement pour le millénaire

Indicateurs	1990	1995	1999-2000	Objectif 2015
<b>1. Supprimer l'extrême pauvreté et la faim</b>	..	..	..	
Population en dessous du seuil de 1 USD par jour	..	2,0	..	1
Prévalence de la malnutrition des enfants (% d'enfants de moins de 5 ans)	10,3	9,0	..	5,15
Part du revenu détenue par les 20% des plus démunis	..	5,7	..	..
<b>2. Obtenir une éducation primaire pour tous</b>				
Ratio de scolarisation nette dans le primaire (% du groupe d'âge concerné)	93,5	97,8	98,2	100
Taux d'alphabétisation des jeunes (% des 15-24 ans)	84,1	89,8	93,4	100
<b>3. Promouvoir l'égalité des sexes</b>				
Ratio de filles par rapport aux garçons dans l'éducation primaire et secondaire (%)	81,9	89,1	93,0	100
Ratio des jeunes femmes alphabétisées par rapport aux hommes (% des 15-24 ans)	81,0	87,6	91,6	100
<b>4. Réduire la mortalité infantile</b>				
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	52,0	33,0	30,2	17,6
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	37,3	30,5	25,8	12,3
Immunisation, rougeole (% des enfants de moins de 12 mois)	93,0	91,0	84,0	..
<b>5. Améliorer la santé des mères</b>				
Ratio de mortalité maternelle (estimation modelée, pour 100 000 naissances vivantes)	..	70,0	..	52,2
Naissances assistées par du personnel de santé compétent (% du total)	80,0	81,0	82,0	..
<b>6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies</b>				
Prévalence du VIH, femmes (% des 15-24 ans)	..	..	..	a
Cas de tuberculose détectés sous DOTS (%)	..	..	79,0	a
<b>7. Garantir la durabilité environnementale</b>				
Accès à une source d'eau traitée (% de la population)	80,0	..	..	90
Accès à des sanitaires traités (% de la population)	76,0	..	..	88
<b>8. Développer un partenariat international pour le développement</b>				
Ordinateur personnel (pour 1 000 personnes)	2,6	6,7	22,9	..
Ligne fixe et téléphones mobiles (pour 1 000 personnes)	37,6	58,6	95,6	..

\* connaît un début de repli.

Source : World Development Indicators database, (Base de données des indicateurs du développement mondial), avril 2003.

conséquence, l'investissement privé de la Tunisie reste faible en proportion du PIB (13,5 pour cent) et du montant total des investissements (50 pour cent), et se retrouve à la traîne comparativement aux autres pays de la zone MOAN pour un niveau de revenus similaire (Annexe Tableau 7). Par ailleurs, le ratio d'investissement privé par rapport au PIB dans les pays à forte croissance hors zone MOAN (Chili, Corée, Malaisie, île Maurice et Thaïlande), s'élevait à 25 pour cent dans les années 90 (Banque Mondiale 2003b). De

plus, le pays se retrouve d'ores et déjà aux prises avec les problèmes socioéconomiques qui prévalent dans les pays plus développés, tel que le chômage persistant des jeunes.<sup>6</sup> Le programme de la Banque doit poursuivre son soutien de la Tunisie pour mettre en place l'EUAA et pour accentuer l'ouverture de celle-ci au

*La Tunisie a déjà atteint certains niveaux d'objectifs des MDG et devrait probablement les atteindre tout à fait d'ici 2015.*

delà de l'UE, de façon à améliorer le contexte réglementaire en vigueur pour les entreprises privées, à renforcer le système de manière à faire appliquer les lois et les réglementations commerciales (liées aux NPL en particulier) et à confirmer les progrès accomplis dans les entreprises ainsi que la privatisation du secteur financier.

### Développement humain et progrès vers les MDG

La stratégie de développement des ressources humaines de la Banque a insisté sur un accès à l'éducation primaire pour tous, en développant la scolarisation post-primaire, par la réduction de la mortalité infantile et de la fécondité, en augmentant la couverture médicale et en améliorant la qualité et l'efficacité de l'éducation et des services de la santé. L'attention de la stratégie de la Banque sur les secteurs sociaux s'est alignée avec les MDG et sur l'action du pays en faveur de progrès sociaux. Grâce à la Banque et au soutien d'autres bailleurs, la Tunisie a déjà atteint certains niveaux d'objectifs et devraient probablement les atteindre tout à fait d'ici 2015 (Encadré 3.1). L'aide de la Banque a contribué à plusieurs de ces résultats. L'éducation et la santé ont représenté une base de 21 pour cent sur l'ensemble des prêts de la Banque en faveur de la Tunisie au cours des années 90. La plus grande part a été consacrée à l'éducation. C'est un schéma qui a été observé à plusieurs reprises depuis quelques décennies.<sup>7</sup>

**Education.** La Banque s'est concentrée en premier lieu sur une plus large scolarisation, puis a modifié son orientation en faveur d'une meilleure qualité et d'une meilleure efficacité. Le soutien très important de la Banque en direction des écoles, de la formation professionnelle et plus récemment des universités, a permis de soutenir dans une large mesure les ressources du gouvernement et également d'attirer un certain nombre de cofinancements. Depuis l'indépendance, le gouvernement considère le financement de l'éducation comme une priorité. L'éducation a parfois représenté plus du quart du budget total central du gouvernement, soit une part supérieure à celle de tous les groupes de référence, y compris les pays à revenus largement supérieurs. Une grande part de l'aide de la Banque et de l'investissement de la Tunisie a été

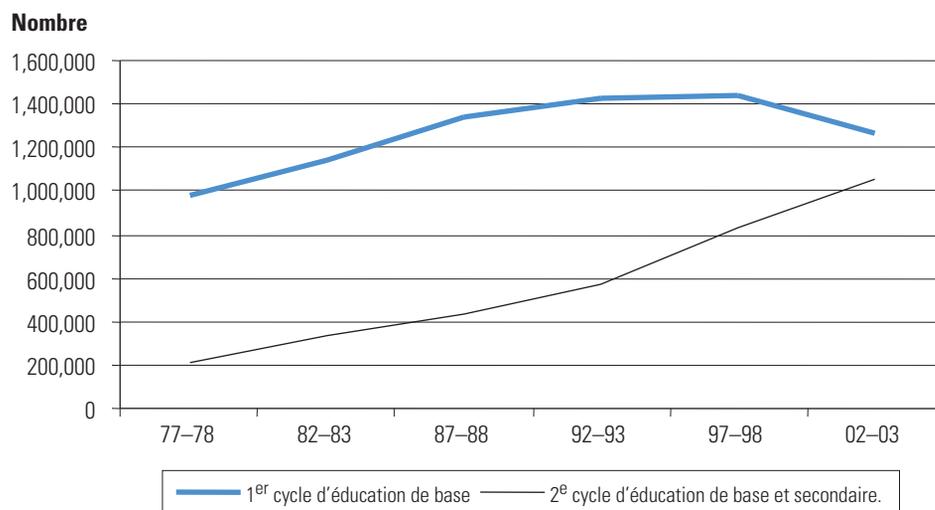
consacrée aux infrastructures et à l'équipement, en atteignant parfois 85-90 pour cent de l'ensemble des coûts du projet (Annexe Tableau 2o). Les programmes de la Banque ont été justifiés par l'amélioration des services de l'éducation de base, avec une attention particulière accordée aux zones les plus pauvres. Les inscriptions à l'école de base ont régulièrement augmenté à presque 100 pour cent de 1990 à 2001. Un doublement de la population scolarisée a pu être constaté dans le second cycle des inscriptions de base et dans le secondaire (cinquième à la terminale) (Annexe Tableau 7b).

Bien que les premiers projets d'éducation de la Banque se soient focalisés sur l'élargissement de la scolarisation et se soient alignés sur la politique du gouvernement, le portefeuille de prêts du milieu de la fin des années 90 s'est attelé à la qualité et à l'efficacité. Les projets récents se sont concentrés sur les processus d'enseignement et d'apprentissage autour de l'enfant et sur une meilleure utilisation des dépenses d'éducation mais principalement au niveau tertiaire. Les taux de redoublement et d'abandon de la scolarité des enfants en sixième ont chuté respectivement de 23 pour cent et 13,6 pour cent en 1995 à 8,1 pour cent et 4,7 pour cent en 2001.<sup>8</sup> De même, les taux de réussite pour les classes de sixième et de cinquième ont augmenté respectivement de 62 pour cent et 32 pour cent en 1995 à 87 pour cent et 63,5 pour cent en 2001 (Annexe 7b). Les équipements et les services de l'éducation de base, secondaire, tertiaire et de la formation ont été améliorés. Des mesures complémentaires restent nécessaires pour une meilleure efficacité des services. En ce qui concerne le sous-secteur de la formation professionnelle, les tentatives d'amélioration de la formation et de renforcement des liens avec le marché de l'emploi ont eu un succès limité.

Néanmoins, les projets de la Banque ont eu tendance à harmoniser la qualité et les contributions (formation des professeurs, nombre d'enfants par classe, équipements et dépenses supérieures par étudiant), plutôt que la performance des étudiants et les résultats. Le manque de suivi et les mécanismes d'évaluation ont abondé dans ce sens, y compris dans les pratiques et les coûts n'ont pas été maîtrisés. Le TIMSS-R (permettant une évaluation de résultats) auquel la Tunisie a participé pour la première fois en 1999, a placé le pays

Figure 3.2

### Élargissement du système éducatif au niveau post-basique



Source : Base de données du gouvernement : statistiques de l'enseignement scolaire.

29<sup>e</sup>me sur 38 en mathématiques, et 34<sup>e</sup>me sur 38 en sciences. Avec le soutien de la Banque, le gouvernement a lancé en 2002 un programme de réformes, consistant en l'introduction de nouvelles matières (physique pour les étudiants de cinquième et anglais langue étrangère pour les étudiants en CM1) et en l'amélioration de la qualité des livres de référence. Cependant, le financement de la gestion et des améliorations systémiques a été modeste, y compris pour les projets de la Banque présentant des objectifs qualitatifs prépondérants.

Les domaines nécessitant un suivi plus poussé des pouvoirs publics, ainsi qu'un soutien de la Banque comprennent l'expansion du système éducatif au niveau post-élémentaire, dans la mesure où l'évolution démographique entraîne un déclin du nombre des classes élémentaires, parallèlement à une augmentation des besoins en enseignement secondaire et universitaire (figure 3.2).<sup>13</sup> On dénombre actuellement 300 000 étudiants dans les universités, et ce nombre atteindra 500 000 à la fin de la décennie. Une proportion plus importante des dépenses de l'enseignement est consacrée aux niveaux secondaire et universitaire que dans d'autres pays.<sup>14</sup> La part des dépenses publiques ac-

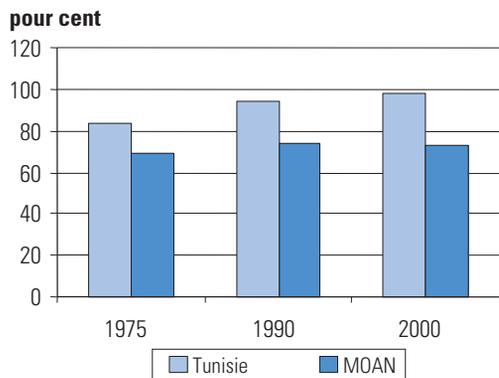
cordées à l'éducation est déjà élevée (27 pour cent du montant total des dépenses publiques, soit plus de 7 pour cent du PNB en 2003), et ne pourra donc faire l'objet

d'une expansion importante : il est donc essentiel d'intensifier les efforts entrepris au niveau de l'efficacité. Il n'existe pas de mécanisme d'analyse de la viabilité budgétaire du système éducatif au sein de la première phase du Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation auquel la Banque apporte son soutien (EQIP 1), cette phase étant axée sur l'inclusion dans le système éducatif élémentaire par le biais d'une réduction des taux d'abandons et de redoublements.

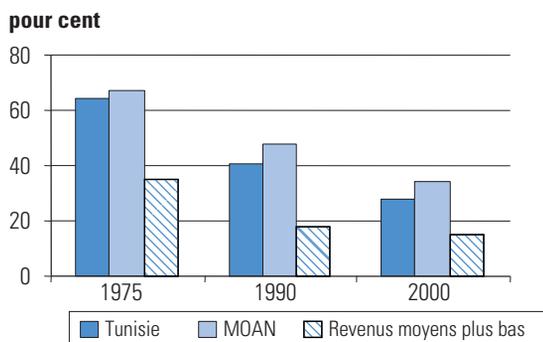
**Santé.** Lors des entretiens, les représentants du gouvernement ont salué le soutien de la Banque dans la construction de 20 pour cent du total des unités de santé primaire et de l'approvisionnement en équipements. La couverture médicale s'est étendue et la fécondité et la mortalité ont chuté. Le taux de mortalité infantile a baissé à 26 pour mille naissances en 2002, comparativement aux 30,5 en

*L'amélioration de l'efficacité des dépenses sociales est en train de devenir un objectif prépondérant.*

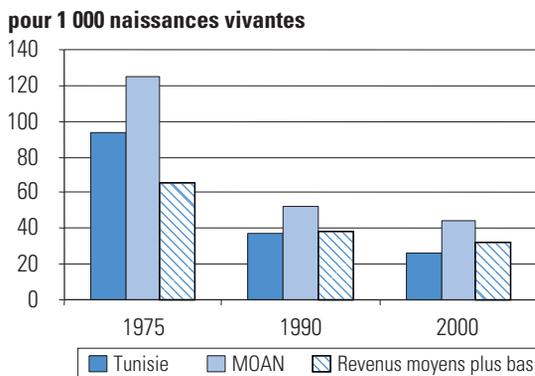
**Figure 3.3** Inscriptions nettes dans le primaire



**Figure 3.4** Illétrisme



**Figure 3.5** Mortalité infantile



Source : La Banque Mondiale, base de données des indicateurs du développement Mondial.

1995 et le taux de natalité a chuté à 2 (Tableau 1.4). L'efficacité de grands hôpitaux urbains a augmenté grâce à une mise à niveau de la gestion et à la répartition des coûts grâce au programme de sécurité sociale. Les systèmes d'information de la direction sont en cours d'installation.<sup>16</sup> D'un autre

*Tout doit être mis en œuvre avant la publication de 2005 Household Survey et avant la prochaine évaluation de la pauvreté pour tenir compte des différences de mesures de la pauvreté.*

côté, les progrès ont été lents en ce qui concerne les autres réformes de politique de santé, notamment pour celles relatives à l'assurance maladie du régime général de sécurité sociale et à la restructuration ainsi qu'à la demande d'autonomie des acteurs régionaux de la santé.<sup>17</sup>

Les domaines requérant un plus grand contrôle du gouvernement et garantissant le soutien de la Banque, incluent l'extension du système éducatif à un niveau post-basique face à la chute de la scolarisation dans l'éducation de base consécutive aux changements démographiques et à une plus forte demande d'éducation secondaire et supérieure (Figure 3.2). On compte aujourd'hui 300 000 étudiants inscrits en université. Il y en aura 500 000 d'ici la fin de la décennie. La répartition des dépenses d'éducation s'oriente davantage vers les niveaux secondaire et supérieur que dans les autres pays. Les dépenses d'éducation sont d'ores et déjà élevées et ne peuvent être augmentées de manière significative. Aussi un meilleur rendement doit-il être recherché. Il n'existe aucun mécanisme permettant d'analyser la pérennité budgétaire du système éducatif dans le Programme d'amélioration de la qualité de l'ensei-

gnement, Phase 1 (EQUIP 1) en cours, qui se concentre sur la promotion de l'intégration dans l'éducation de base par la réduction des taux d'abandon de scolarité et de redoublement grâce à une meilleure éducation. Avec la prochaine mise en place de l'EUAA et face aux pressions attendues sur le budget en matière de dépenses sociales supérieures et à la nécessité d'accélération de la réduction de la dette publique par une consolidation budgétaire ambitieuse, améliorer le rendement des dépenses sociales devient essentiel.

### Éradication de la pauvreté et développement rural<sup>16</sup>

La croissance économique rapide a posé les bases d'une réduction de la pauvreté, l'inégalité des revenus restant inchangée. Les pauvres représentaient 4 pour cent de la population en 2000, soit une baisse par rapport aux 8 pour cent enregistrés en 1990 (Base de données *de la Banque Mondiale*). L'incidence de la pauvreté en Tunisie est la plus basse des pays de la zone MOAN à niveau de revenus identiques (Annexe Tableaux 2b et c). Bien que la pauvreté rurale ait reculé au cours des années, son niveau en l'an 2000 est resté quatre fois supérieur à celui du niveau urbain (Base de données *de la Banque Mondiale*).

**Controverses non résolues sur les estimations de la pauvreté.** Comme indiqué plus haut, il existe un ensemble de mesures de la pauvreté en Tunisie. La Banque Mondiale et les analystes tunisiens remarquent que la pauvreté est avant tout rurale et contredisent les conclusions des institutions gouvernementales.<sup>22</sup> Les chiffres officiels tunisiens indiquent en effet que la pauvreté n'a pas été essentiellement rurale depuis 1990. Selon l'INS (Institut national de la statistique), l'incidence de la pauvreté rurale a respectivement été de 5,7, 4,9 et 2,9 pour cent en 1990, 1995 et 2000. Ces niveaux sont nettement plus bas que ceux enregistrés par la Banque (Tableau 1.3).<sup>23</sup> Cette dernière travaille avec les autorités tunisiennes à la mise en concordance des différences méthodologiques qui conduisent aux différences substantielles observées dans les estimations de la pauvreté. Il est important de combler l'écart important entre les estimations, afin que l'attention puisse être redirigée sur l'aspect politique et stratégique de la ré-

duction de la pauvreté. Tout doit être mis en œuvre avant la publication de *2005 Household Survey (Étude du budget des ménages 2005)* et avant la prochaine évaluation de la pauvreté (pour ce faire, un effort de collaboration entre le gouvernement et la Banque est recommandé), de façon à déterminer les différences de mesures de la pauvreté.

### La stratégie de développement rural de la Banque.

Les stratégies d'aide de la Banque s'accordent largement sur les priorités suivantes en matière d'agriculture et de développement rural : (i) libéralisation du secteur agricole, (ii) augmentation du rendement d'utilisation des ressources, (iii) promotion d'une gestion des ressources naturelles durable, (iv) augmentation des revenus dans les zones rurales reculées, (v) renforcement des services de soutien agricole, et (vi) promotion du remembrement et de la sécurité de la propriété foncière. Ces objectifs s'appuient sur le travail analytique mené par la Banque depuis 1982 (Annexe Tableau 4). Pour atteindre ses objectifs, la Banque a accordé un certain nombre de prêts au secteur agricole : deux prêts d'ajustement au secteur agricole (ASAL), deux prêts d'investissement au secteur agricole (ASIL) ; un Projet d'investissement de l'eau (WSIP) ; deux projets recherche agricole et vulgarisation avec Services ; deux projets de développement des régions montagneuses du nord-ouest, un projet forêts, un projet gestion des ressources naturelles et un projet financement rural. Les progrès réalisés dans la résolution des priorités du programme de la Banque sont examinés ci-dessous.

**Libéralisation.** Grâce à l'aide de la Banque via les deux projets ASAL, la Tunisie a entrepris des réformes de politique agricole conséquentes depuis 1989. Les subventions pour les engrais, l'alimentation des animaux, les graines et les services mécaniques ont été réduites de manière significative. La fourniture de moyens agricoles, la collecte de produits et la fourniture des machines de labour et de récoltes ont été privatisées. Le rôle des agents de vulgarisation privés et des vétérinaires a été étendu. Les progrès ont cependant été plus lents dans la libéralisation du marketing de la nourriture, l'état restant très impliqué

**Tableau 3.3**
**Projet de développement des régions montagneuses du Nord-Ouest : Résultats choisis de l'Étude 2000**

Indicateurs	Unités	1996	2000	% différence
Revenu agricole :				
Moins de 5 ha	DT	1 113	1 633	46,7
Plus de 5 ha	DT	3 141	4 724	50,4
Contribution au revenu total des ménages :				
Moins de 5 ha	%	47	48	1,0
Plus de 5 ha	%	65	67	2,0
Emploi dans les exploitations familiales	Jour de travail	136	285	109
Distance jusqu'à l'eau potable	km	1,5	0,8	-46,7
Zones proches d'un établissement d'éducation de base	%	39	46	17,9
Distance d'une clinique	Km	7	3,9	-44,3
Rendement de blé				
Moins de 5 ha	QT/Ha	11,5	13,6	18,3
Plus de 5 ha		10,7	16,1	50,5
Rendement d'orge	QT/Ha	11,1	15,4	38,7

Remarques : DT : dinar tunisien ; Km : kilomètre ; QT/Ha : quintal par hectare. 1 Quintal = 100 kilos. L'étude couvre 158 ménages avec moins de 5 ha de fermes et 101 ménages avec plus de 5 ha de fermes. Ces ménages font partie des 28 groupes de développement de la communauté.

Source : Office du développement sylvo-pastoral du Nord-Ouest (ODESYANO).

*Un meilleur accès aux biens et services publics, dont l'école, les infrastructures médicales et l'eau potable, a représenté la plus grande avancée pour les populations démunies.*

dans les céréales, le lait, l'huile d'olive, le sucre, le thé, le café et le tabac.

**Efficacité accrue de l'utilisation des ressources dans les périmètres irrigués.**

Cet objectif, soutenu par les prêts ASIL et WSIP, a été atteint en partie alors que les tarifs de l'eau ont été

augmentés et que de nombreuses associations de consommateurs de l'eau se sont créées pour décentraliser la gestion de l'irrigation. La Tunisie n'ayant pas développé de calculs directs en matière d'économie d'eau dans les fermes et de niveaux de périmètres d'irrigation, il n'existe aucun chiffre à ce sujet. Il existe par contre certaines mesures indirectes incluant l'étendue de l'utilisation des appareils d'économie d'eau et la valeur ajoutée retirée de l'utilisation des périmètres irrigués. En 1995, le gouvernement a lancé un programme d'économie de l'eau nationale en subventionnant l'achat d'équipements d'économie de l'eau. Jusqu'à présent, 72 pour cent des périmètres d'irrigation sont équipés

avec ces appareils. Cependant, suite à la sécheresse de 1998, le gouvernement a commencé à subventionner les tarifs de l'eau. Cette subvention va à l'encontre de l'objectif d'augmentation de ces tarifs et des appareils d'économie de l'eau destinés à optimiser son utilisation. En ce qui concerne la valeur ajoutée retirée de l'utilisation des périmètres d'irrigation, la subvention continue du blé maintient un système incitatif qui favorise la culture des céréales, une culture à faible valeur. Les problèmes d'accès au marché européen,<sup>25</sup> ainsi que les problèmes nationaux de marketing des cultures à forte valeur sous-tendent également le changement en faveur de cultures à valeur supérieure ; toutes celles-ci garantissent en effet le soutien de la Banque.

**Gestion durable des ressources naturelles.** Plusieurs actions physiques ont été menées avec succès dans le cadre des projets forêts II, gestion des ressources naturelles, régions montagneuses du Nord-Ouest et régions forestières montagneuses du Nord-Ouest. Par exemple, dans le projet régions montagneuses du Nord-Ouest, la composante de la conservation de l'eau a été pleinement mise en œuvre, couvrant

quelque 53 000 ha. Une meilleure gestion des sols a permis aux exploitants agricoles de réserver des pâtures et des cultures alternatives sur des terrains qui faute de quoi auraient été laissés en jachères. Une demande accrue en matières de variétés agro-forestières a été satisfaite par l'office du développement sylvo-pastoral du Nord-Ouest (ODESYANO), agence de développement régional soutenant l'établissement de 36 petites pépinières privées. La Banque a cherché à améliorer durablement la gestion des ressources naturelles en impliquant les communautés locales. Le partenariat entre le département des Forêts et les ONG locales s'est élargi par le pilotage de 10 opérations intégrées de développement rural à 40. Les groupements forestier d'intérêt collectif (GFIC) dans les zones forestières ou les groupements de développement agricole (GDA) dans les zones agricoles ont été créés. En conséquence, le gouvernement a alloué des ressources supplémentaires (budgétaires et de la part de bailleurs), à la gestion des ressources naturelles.

**Revenus supérieurs dans les zones rurales reculées.** La Banque a cherché à augmenter les revenus des familles d'exploitants agricoles démunies dans les zones rurales reculées, telles que la région du Nord-Ouest à travers ses deux projets Développements des régions montagneuses du Nord-Ouest. Elle a largement réalisé cet objectif, ainsi que celui, plus large, de l'amélioration des conditions de vie de ces familles (Tableau 3.3). Un meilleur accès aux biens et services publics, dont l'école, les infrastructures médicales et l'eau potable a représenté la plus grande avancée pour les populations démunies. Les résultats positifs sur la réduction de la pauvreté sont appuyés par les conclusions de la banque de 2003 qui observait une réduction globale de la pauvreté rurale et indiquait que la région du Nord-Ouest n'était plus la plus pauvre des zones rurales.<sup>26</sup> Le Tableau 3.3 montre également que le revenu des exploitations représente seulement la moitié du montant total des revenus des petits exploitants agricoles (possédant moins de 5 ha) et reflète la contribution favorable mais limitée de techniques agricoles plus avancées apportée en matière de précarité rurale et de la réduction de la pauvreté. Le *rapport du projet* de 2001 souligne que les personnes très démunies et sans terres, ne tiraient pas beaucoup

de bénéfices des interventions agricoles.<sup>27</sup> et illustre la nécessité de soutenir le rendement des gains grâce à de meilleurs réseaux de sécurité ciblés.

**Renforcement des services de soutien agricoles.** La Banque a cherché à améliorer les services de soutien agricoles (tels que la recherche et la vulgarisation, et le financement rural), et à renforcer plusieurs institutions (telles que les groupements pour l'eau et des communautés) comme moyens de réalisation des objectifs de développement. Les résultats sont mitigés. La Banque a atteint ses objectifs puisque l'on constate une meilleure participation et une meilleure gestion des ressources et une augmentation des revenus des familles grâce à son soutien des structures Water Users Associations (Associations des consommateurs d'eau) et Community Development (Développement de la communauté), deux institutions agissant à une échelle locale. Nombre de ces institutions ont été créées et fonctionnent aujourd'hui. La contribution de la Banque pour renforcer la recherche agricole, la vulgarisation et le financement agricole pour aider les petits propriétaires, a eu moins de succès. Malgré quelques progrès, la recherche et la vulgarisation sont loin d'être orientées vers la demande car l'agenda des chercheurs reste prédominant et la traduction des résultats de la recherche en langage non-technique est encore problématique. En termes de financement rural, la politique du gouvernement sur l'effacement de la dette en réponse à la sécheresse continue à saper la discipline financière et par conséquent la viabilité et la possibilité d'un financement rural.

**Remembrement et sécurité de la propriété foncière.** La Banque a tenté de promouvoir le remembrement et la sécurité de la propriété foncière comme moyens d'incitation à l'investissement foncier et d'augmentation

*Globalement, le résultat du programme d'assistance de la Banque est jugé satisfaisant au vu de sa considérable pertinence et efficacité*

*Un large consensus politique prenant en compte les bénéfices et comprenant l'importance de la stabilité économique est perceptible.*

de la productivité, plus particulièrement parmi les petits propriétaires. Elle a réussi à mettre en place certains projets mais a échoué à accélérer le processus de remembrement et de la sécurité de la propriété foncière. Un PPAR du DEO de 2003 remarque que la Banque n'a pas accordé assez d'attention à ces problèmes complexes et sensibles de terrains, et remarque avec justesse qu'elle s'est largement attaqué au problème foncier par l'intermédiaire de projets (ASAL II, ASIL I, et projets des régions montagneuses du Nord-Ouest).<sup>28</sup> D'un autre côté, elle a contribué ces dernières années à capter davantage l'attention du gouvernement et à augmenter les ressources de celui-ci dans ce domaine.

Pour conclure, la Banque a soutenu favorablement les mesures qui ont permis une augmentation des revenus des exploitations agricoles dans les régions reculées, une plus grande participation des institutions locales et l'amélioration de la durabilité de la gestion des ressources. Néanmoins sa contribution qui a été de lier la recherche à la vulgarisation, d'accroître le financement rural, de promouvoir la sécurité foncière et un meilleur fonctionnement des marchés de production, n'a pas été une totale réussite. Les futurs programmes devraient se concentrer davantage sur ces domaines : soutenir les institutions essentielles au fonctionnement efficace des marchés d'intrants et d'extrants (par exemple, le fonctionnement des marchés fonciers et du financement rural), tout en maintenant une stabilité sociale et politique via de meilleurs réseaux de sécurité ciblés pour la population rurale. Les représentants du Ministère de l'agriculture (MOA) ont émis l'idée d'une collaboration plus étroite entre la Banque et du MOA pour entreprendre en premier lieu une revue à l'échelle sectorielle. Comme l'ont souligné les représentants du MOA, la dernière revue du secteur agricole date d'il y a 21 ans et une nouvelle revue est nécessaire, afin de documenter les futurs programmes de la Banque.

### Résultats, durabilité et développement institutionnel

L'aide de la Banque en tandem avec le FMI et les autres bailleurs a contribué au maintien de la stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles et a facilité la croissance.

Parallèlement à la croissance soutenue du revenu par habitant, des progrès allant dans le sens d'une réduction de la pauvreté ont été réalisés. Grâce à l'aide de la Banque, la crédibilité générale du système bancaire a été renforcée. Néanmoins, les banques publiques accablées par des prêts non-productifs dominent encore le secteur bancaire et menacent la stabilité financière. Les barrières douanières ont été réduites et l'économie est dorénavant plus ouverte vers l'extérieur, mais la protection reste élevée comparativement aux pays concurrents de la Tunisie. D'autres évolutions favorables en matière de libéralisation des échanges dépendront de la mise en application de l'EUAA. Par ailleurs, l'aide de la Banque a entraîné des améliorations notables dans les secteurs ruraux et sociaux. Dans le secteur rural, les contributions les plus importantes de la Banque ont permis une utilisation durable des ressources, une augmentation des revenus des exploitations agricoles et l'amélioration des conditions de vie dans les zones reculées. Cependant, les efforts visant à faciliter le crédit rural et le remembrement ont été moins efficaces. Grâce au soutien de la Banque, de remarquables progrès ont été réalisés pour atteindre les MDG. La quasi-totalité des enfants est scolarisée, un plus grand nombre d'enfants vivent au-delà d'un an, l'espérance de vie a augmenté significativement et l'égalité des sexes connaît une évolution favorable et régulière. Cependant, la Banque n'a pas porté assez d'attention aux programmes sociaux du pays qui sont en cours d'expansion, et les revues des dépenses publiques n'ont pas été régulièrement effectuées. Globalement, le résultat du programme d'assistance de la Banque est jugé satisfaisant au vu de sa considérable pertinence et efficacité.

Deux menaces pèsent sur la durabilité : le niveau relativement élevé de la dette extérieure et le large déficit budgétaire qui augmentent la vulnérabilité de la Tunisie aux chocs externes et sa sensibilité aux développements régional et international, dont l'expiration de l'AMF. Cependant, le pays a réussi à gérer les incertitudes économiques et politico régionales en diversifiant progressivement sa base d'exportation, en forgeant des relations cordiales avec l'UE et en main-

tenant la stabilité sociale et macroéconomique.<sup>22</sup> Les progrès accomplis dans la réalisation et le maintien de la stabilité macroéconomique sont susceptibles de perdurer. Un large consensus politique prenant en compte les bénéfices et comprenant l'importance de la stabilité économique est perceptible. De même, les réformes structurelles qui ont été réalisées se sont appuyées sur un consensus des acteurs clés de la sphère économique et devraient se poursuivre. La Tunisie ayant rejoint l'OMC et conclu un accord de libre-échange avec l'UE, il est peu probable que les réformes politiques touchant l'investissement et les échanges commerciaux soient abandonnées. La durabilité est notée probable.

La capacité institutionnelle relativement satisfaisante du pays a été renforcée grâce au concours de la Banque. Les évolutions du cadre réglementaire et légal ont été réalisées grâce à son appui. Un large éventail de législations en matière d'investissement, de concurrence et de réglementations bancaires a été mis en place (Annexe Tableau 2n). De nouvelles organisations ont été créées et fonctionnent aujourd'hui avec succès, telles que la supervision du secteur bancaire et le cadre juridique révisé qui y est associé ainsi que la nouvelle réglementation des fonds communs de placement conforme aux nouveaux standards internationaux. Elles constituent une évolution favorable en assurant un cadre légal adéquat pour le secteur. Inversement, la mise en place d'une réglementation en matière de recouvrement de dettes a été quasi-inexistante, et bien qu'une loi instituant un plan de

fin d'emploi pour le licenciement des employés ait été adoptée, les entreprises continuent de faire face à des obstacles et à des procédures très complexes dans le cas de licenciements pour « raisons économiques ».

D'autres organisations ont été restructurées. La capacité d'intervention de l'ODESYANO, une agence de développement régionale dans le Nord-Ouest, l'une des régions les plus pauvres, et des comités de développement de la communauté a été développée. L'obtention par des entreprises privées de contrats dans le domaine de la préservation des sols et des ressources d'eau, la privatisation des services vétérinaires et le renforcement des groupements de consommateurs d'eau et pour le développement de la communauté ainsi que des associations de développement agricole ont eu un impact positif. Par contre, les efforts de la Banque visant à renforcer le développement institutionnel de manière à promouvoir le financement rural, améliorer la recherche et la vulgarisation, s'attaquer aux problèmes de sécurité foncière, (qui constituent quelques-uns des problèmes structurels les plus complexes dans le développement rural), n'ont eu qu'un effet limité. Par opposition, des évolutions institutionnelles et structurelles significatives ont été réalisées dans les secteurs de l'éducation et de la santé grâce au soutien de la Banque et sont allées dans le sens des progrès remarquables faits en direction des MDG. En moyenne, la contribution de la Banque sur le développement institutionnel a été substantielle.

---



# Performance des contributeurs

## Rôle central de la Tunisie

L'acteur en grande partie responsable de la réussite socioéconomique de la Tunisie est le pays lui-même. Le soutien de la Banque et celui des autres partenaires du développement ont bien entendu joué un rôle important, mais la propre foi du gouvernement en la pertinence des politiques suivies et son habilité à créer un consensus national autour de leur mise en œuvre, ont fait la différence.

Trois qualités principales dans les efforts du pays ont peut-être joué un rôle déterminant dans la réussite globale : (i) l'implication dans le programme et la politique explicite du gouvernement d'aller de l'avant via des politiques et des réformes difficiles et uniquement après l'obtention d'un large consensus de la part des syndicats, du monde des affaires et de la structure politique, ont été une réussite, malgré un régime gouverné par une forte autorité centrale. Bien que cela implique un rythme des réformes prudent et avisé, il était également indispensable qu'il n'y ait pas de changement d'orientation de la politique et que les acteurs économiques puissent compter sur un environnement politique stable ; (ii) le maintien de niveaux élevés d'investissement dans les ressources humaines qui ont mené à une population solidement éduquée et à une population active parfaitement formée et qualifiée ; (iii) et la réussite et le maintien de la stabilité macroéconomique à travers la combinaison de politiques

budgétaires, monétaires et d'échanges extérieurs solides.

Le pays a ainsi pu mettre en place des réformes dans un large éventail de domaines : libéralisation des prix, des échanges, développement du secteur financier et privé, incitations aux investissements, cadres juridique et institutionnel, ressources humaines et développement agricole et rural. Cependant, si les réformes ont été larges, leur rythme et leur importance ont été inégaux. Bien que les politiques de stabilisation aient été mises en place assez énergiquement et aient été généralement maintenues et que les réformes du secteur fiscal large et financier aient évolué

*Les principaux points forts de sa réussite résident dans une forte implication et un large consensus politique, des ressources humaines bien développées et un environnement macroéconomique stable.*

rapidement, les évolutions en matière de restructuration des entreprises publiques et de privatisation ont été modestes. Elles se sont opérées à un rythme plus prudent et ont rassemblé un consensus plus nuancé. De plus, la mobilité de la population active reste entravée par des rigidités dont il est difficile de se débarrasser étant donnée la résistance considérable dont font preuve les syndicats. Par ailleurs, si la libéralisation des échanges a provoqué des réticences dans un premier temps et n'a pu évoluer que lentement, elle devrait finalement s'accélérer dans le cadre de l'accord de libre-échange de l'EUAA. Le gouvernement a accordé une place prioritaire à l'éducation. Cet investissement a largement porté ses fruits : les standards d'éducation en hausse contribuent largement à la hausse de la productivité totale des facteurs.

Selon certains décideurs politiques, la période 1986-93 a représenté une première phase pour les réformes qui n'ont pas été déployées à l'époque et pour lesquelles le pays ne s'est pas impliqué totalement. En conséquence, les résultats ont été mitigés et partiels et certains dérapages ont eu lieu dans la mise en place des politiques. Pour ces décideurs, 1993 a marqué le début d'une phase de « post-ajustement », en prévision de la signature de l'EUAA en 1995. Au cours de cette période, les autorités ont mis quelques années pour développer leur propre programme et rassembler le consensus interne nécessaire à son soutien. Cela a servi de base aux trois PACE (les tunisiens ont souligné qu'ils avaient choisi le nom à la suite d'un PAS, puisque à leurs yeux, l'ajustement avait été d'ores et déjà réalisé et que le pays était entré dans sa phase de post-ajustement).

*Selon les propos d'un représentant officiel : « Nous attendons que les choses mûrissent. Alors seulement, nous évoluons, étapes par étapes. C'est pourquoi, il n'y a eu aucun changement d'orientation ni de dérapage ».*

Cependant, même lorsque les autorités ont été elles-mêmes convaincues par les réformes dans lesquelles elles étaient impliquées, elles ont choisi d'évoluer prudemment et de façon réfléchie pour s'assurer que tous les acteurs concernés répondaient présent. Selon les propos d'un représentant officiel :

« Nous attendons que les choses mûrissent. Alors seulement, nous évoluerons, étapes par étapes. C'est pourquoi, il n'y a eu aucun changement d'orientation ni de dérapage au cours de cette phase. Par exemple, après sept années de libéralisation partielle des échanges commerciaux et cinq années de privatisation hésitante, les deux se sont accélérées. »

La controverse la plus sérieuse a peut-être été celle concernant le rythme « approprié » à la réforme. L'approche progressive et prudente suivie par les autorités tunisiennes visant à garantir un consensus aussi large que possible dans les domaines sensibles, a conduit à certains retards du point de vue de la Banque et engendre certains risques, alors que l'économie doit faire face aux pressions grandissantes de concurrence. Elle a néanmoins permis au gouvernement d'établir le consensus nécessaire et a servi la bonne évolution de la réforme en général, jusqu'à présent tout au moins. L'équipe de la Banque a adhéré globalement à ce rythme mais avant la fin des années 90, a commencé à encourager la Tunisie à plus d'urgence afin d'accélérer la mise en place de ses réformes et de rendre le secteur privé plus ouvert et transparent en vue d'une augmentation significative attendue de pressions concurrentielles pour le pays. Afin d'éviter un déraillement majeur des réformes par suite d'une opposition nationale à des mesures plus lourdes nécessaires, les tunisiens ont choisi de ne pas écarter cette approche progressive qui leur a jusqu'à présent réussi.

### Performance de la Banque Mondiale

La Banque a apporté une aide significative aux efforts de développement du pays. Les thèmes du travail analytique couvert par le TES de la Banque se sont avérés pertinents et soumis aux développements socioéconomiques du pays. Ils ont été globalement de haute qualité, essentiels à l'élaboration des stratégies de la Banque et ont également servi de base à la politique de prêts de la Banque.

Les prêts s'appuyant sur la politique et l'investissement du secteur ont été généralement bien conçus et élaborés.<sup>30</sup> Ils ont couvert les bons domaines, commençant par une large opération de balayage, celle de l'ITPAL, qui était appropriée dans les premiers jours de la réforme et sont de-

venu plus ciblés à mesure que le processus a mûri. Les opérations successives ont couvert le même ensemble de domaine, mais à chaque fois elles se sont appuyées sur des progrès précédents et ont ajouté de nouvelles et plus profondes dimensions. Cette approche raisonnable a particulièrement bien marché dans la réforme financière où l'aide de la Banque a soutenu le pays en introduisant les rudiments d'un système financier moderne dans les premiers jours, en adoptant des mesures plus spécifiques pour un système plus avancé à l'aube du nouveau millénaire. De même, les projets relatifs à l'éducation primaire et à la santé se sont concentrés sur un accès facilité, mais le portefeuille de prêt s'est davantage focalisé sur les problèmes larges de politiques sectorielles, dont l'amélioration de la qualité des services.

En général, l'équipe de la Banque et la direction ont fait preuve d'une flexibilité raisonnable lors de sa mise en place. Par exemple, l'équipe a montré sa flexibilité lors de la préparation du PACE I et a conclu un accord avec le gouvernement afin de reporter les réformes bancaires initialement prévues dans l'opération de façon à arriver ensuite à un programme qui rassemble tous les avis favorables pour le prêt du secteur (PACE II). Cette flexibilité entraîne une réduction du montant de PACE I de moitié. Cependant, la Banque ne s'est pas sentie à l'aise avec le processus de privatisation des télécommunications et a décidé d'autoriser un contournement de la clause d'émission d'emprunt associée. Dans certains cas, une entorse technique ou partielle relative à une condition de versement d'une partie du prêt a été accordée. Pour d'autres, et lorsqu'une clause du prêt n'était pas honorée, la Banque a néanmoins débloqué les sommes nécessaires. Il s'agissait normalement d'une approche négociable, puisque les mesures acceptées ont été par la suite appliquées et le rythme de la réforme a été globalement maintenu.

En particulier, une approche explicite du « progrès incrémentiel » adoptée par l'ensemble des parties concernées s'est révélée très efficace en Tunisie. Nous entendons par-là que l'approche suivie par la Banque qui consiste à rester dans le sillage d'un domaine politique spécifique et à s'atteler aux problèmes similaires et liés, en se basant sur des documents analytiques qui ont fait leur preuve et des opérations de prêts constamment améliorées

et à introduire patiemment de nouvelles mesures jusqu'à ce qu'un progrès se concrétise, donne des résultats pertinents sur la durée. Cela a été particulièrement vrai dans les domaines plus difficiles de mesures incitatives au secteur financier, agricole et d'investissement où la résistance politique a dans un premier temps ralenti le progrès. La patience et la persévérance se sont finalement révélées gagnantes.

Comme prévu, des progrès importants ont été notés lorsqu'il y avait une forte concordance entre la Banque et le gouvernement comme dans le cas de la gestion des ressources naturelles (NRM) ; et vice versa comme dans le cas du financement du monde rural. La Banque n'a pas réussi à faire évoluer l'approche traditionnelle du gouvernement de rééchelonnement et d'effacement des dettes dans une optique de compensation au phénomène de sécheresse. Cette attitude est allée à l'encontre des motivations en faveur d'un refinancement des prêts de la Banque Nationale Agricole (BNA), y compris parmi les fermiers dans les zones irriguées non affectées par la sécheresse.

Si la rotation des directeurs de pays pour la Tunisie n'a pas été importante, (Annexe Tableau 9), la rotation des équipes l'a été relativement au niveau du projet. Plus de trois responsables de tâches se sont succédés sur huit (24 pour cent) des 33 projets (Annexe Tableau 8). La rotation a été la plus importante pour le Hospital Restructuring Loan (Prêt de restructuration des hôpitaux) qui a connu cinq responsables de tâches. Le Private Investment Credit (Crédit d'investissement privé) en a eu quatre. Les projets en cours qui connaissent une rotation élevée de leurs responsables de tâches incluent l'Education Quality Improvement Program (Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation) (avec 3 responsables de tâches).

### **Autres partenaires du développement**

**Le Fonds monétaire international.** La Tunisie a rejoint

*Comme il était prévisible, des progrès importants ont été notés lorsqu'il y avait une forte concordance entre la Banque et le Gouvernement et vice versa.*

*Une approche explicite du « progrès incrémentiel » adoptée par l'ensemble des parties concernées s'est révélée très efficace en Tunisie.*

le Fonds en avril 1958. Le FMI a joué un rôle important en soutenant la stabilisation réussie et les efforts de réforme du secteur financier. Comme avec la Banque, le Fonds a fourni des conseils techniques intéressants et a joué un rôle important en aidant le gouvernement à prévenir la menace d'une crise de la balance des paiements dans le milieu des années 80. Un accord stand-by d'un montant de 103,65 millions de DTS a été approuvé en juillet 1988, et un tirage de 207,30 DTS au titre du Extended Fund Facility a été également approuvé en juillet 1992. Ces sommes ont été très importantes pour que la Tunisie atteigne les niveaux de financements externes requis, et les programmes sous-jacents soutenus par les efforts du gouvernement pour maintenir la stabilité macroéconomique et la mise en place des réformes structurelles dans un certain nombre de domaines ont également été épaulés par le prêt d'ajustement de la Banque. Le Fonds et la Banque ont réalisé conjointement un Financial Assessment (Évaluation financière) en 2001. Le Fonds a également fourni des évaluations des conditions macroéconomiques du pays lors des trois PACE. Le Fonds et la Banque ont aussi coopéré dans un certain nombre de domaines pour fournir des conseils techniques, plus particulièrement dans le secteur financier et la gestion de la dette.

**L'Union européenne.** Le partenariat entre la Tunisie et l'UE a été très fort, à la fois avec la Commission et avec la BEI (Banque européenne d'investissement). Sur la période 1977-1996, quatre protocoles financiers ont été mis en place, pour une aide totale de l'UE de 742 millions d'euros ; 324 millions d'euros directement du budget de la Commission et 418 millions d'euros de la BEI. Priorité a été donnée au cours de cette période au soutien du développement agricole et rural, de la gestion environnementale, des transports, de l'industrie, des infrastructures et de la formation. Suivant la signature de l'accord d'association de la Tunisie en 1995, la nature de cette aide a changé de manière significative sous le programme MEDA I (1996-99). En ligne avec les priorités du moment du gouvernement, 48 pour cent de ce programme de 428,4 millions d'euros ont été attribués au soutien de l'ajustement structurel, conjointement à la série des PACE de la Banque Mondiale. De plus, 620 mil-

lions d'euros de prêts ont été fournis par la BEI, principalement en aide pour les infrastructures, la protection environnementale et le développement du secteur privé. Le MEDA II (2000-2006) a été conçu pour soutenir les priorités similaires qui ont été précisées une nouvelle fois dans le Document de Stratégie (2002-2006) et le Programme Indicatif National (2002-2004) qui l'accompagnait. Sous ce programme, un total d'environ 249 millions d'euros en fonds de la Commission sert pour l'ajustement et la modernisation de l'industrie, le judiciaire, les ports et l'informatique ; les médias et une plus grande participation de la société civile dans le développement socioéconomique. Les analyses de l'UE en ce qui concerne les développements économiques et les perspectives de la Tunisie sont similaires à celles de la Banque étant données les notes élevées attribuées en matière de stabilisation macroéconomiques, de performance globale satisfaisante de l'ajustement structurel, mais elles insistent sur la nécessité d'accélérer la mise en place des politiques qui augmenteraient la concurrence, telle qu'une plus grande orientation vers les exportations, le développement du secteur privé, et la négociation plus décisive avec les entreprises privées par l'intermédiaire du programme de mise à niveau. Enfin, l'UE a également attribué des notes élevées à la Tunisie pour sa capacité à absorber efficacement le programme d'aide de l'UE.

L'UE a cofinancé les trois PACE qui ont reçu le soutien de la Banque, pour un montant total de 260 millions d'euros. La KfW, l'agence française de développement et l'UE ont été également d'importants partenaires dans le programme de développement rural de la Banque. L'équipe de la délégation de l'UE à Tunis estime que la coopération avec la Banque a été excellente, tout particulièrement au cours de la préparation du prêt et de son estimation, mais que la Banque pourrait faire mieux en engageant activement l'équipe de l'UE lors de la mise en œuvre et de la supervision de prêt. L'UE a noté l'absence de représentation de la Banque à Tunis. La Banque a dorénavant un bureau de liaison à Tunis, composé d'un Officier des opérations ; le Directeur de pays est basé à Washington D.C.

**La Banque africaine de développement.** La BAD a connu une excellente coopération avec la Tunisie

et a contribué de manière significative à son effort de développement. Depuis le début de son action dans le pays en 1968, elle s'est impliquée à hauteur de 4 290 millions USD sur 84 opérations. Les engagements de prêts de la BAD ont avoisiné les 250 millions USD annuels au cours des dernières années. Ces prêts ont donné la priorité à l'électrification, au réseau routier et ferroviaire, aux ressources en eau, à l'agriculture et au développement du monde rural de même qu'à l'ajustement structurel, conjointement aux trois PACE (pour un montant total de 330 millions d'unités monétaires de la BAD), et au développement du SME par le soutien du programme de mise à niveau en association avec l'UE. L'équipe de la BAD travaillant sur les PACE a salué l'excellence des relations de travail avec la Banque.

**La Banque Islamique de Développement.** La Tunisie a rejoint la BIsD en 1974 et a, depuis lors, connu des relations exemplaires avec l'organisme. La BIsD a soutenu les efforts de développement de la Tunisie en finançant les échanges commerciaux (818 millions USD), des projets (355 millions USD), et une aide spéciale (4 millions USD). Les priorités de l'aide de la BIsD ont concerné les services publics, principalement l'eau et le réseau d'assainissement (44 pour cent), l'agriculture et le développement intégré rural (17 pour cent), ainsi que les secteurs sociaux (15 pour cent). La BIsD a cofinancé l'un des projets de la Banque Mondiale et les relations de travail entre les deux institutions ont été excellentes.

### Facteurs exogènes

La quantité d'eau de pluies d'une année constitue un facteur exogène très important, imprévisible et omniprésent pour la Tunisie. Elle a un effet immédiat sur la production agricole, qui parce qu'elle représente une part importante du PIB, influence grandement l'ensemble de la production. La nature cyclique du PIB en Tunisie est due aux cycles des précipitations et il est intéressant de noter que dans ce domaine, les relations

cycliques sont asymétriques. L'influence de la production agricole sur le PIB est plus forte dans la phase de contraction que dans celle d'expansion, puisque la production agricole est alors supérieure à la moyenne.

Son effet multiplicateur dû à son utilisation par les agro-industries se produit seulement si un surcroît de capacité est possible. Les revenus des ménages ont des conséquences qui renforcent cette asymétrie.

Un autre facteur exogène important qui s'applique à la plupart des pays, est le niveau d'activité économique des partenaires commerciaux. Dans le cas de la Tunisie, cela veut dire essentiellement le taux de croissance économique dans l'UE. En raison d'une concurrence internationale accrue dans les exportations vers l'UE, ce facteur est susceptible de devenir assez significatif, particulièrement au cours des années de croissance faible ou négative de l'UE.

Bien que la Tunisie ne soit pas un participant direct dans le conflit du Moyen-Orient, son économie est encore sensible à toute perturbation dans la région comme cela a été le cas pendant la Guerre du Golfe, l'attaque de Djerba, une station touristique, et comme c'est actuellement le cas face à la situation incertaine en Irak.

De par leur nature, les facteurs exogènes échappent au contrôle du pays. Cependant, la Tunisie peut tenter de renforcer sa résistance face à ses menaces en augmentant la flexibilité de la structure de son économie, afin de répondre plus rapidement aux évolutions imprévisibles de cet environnement. Par des mesures de stabilisation macroéconomiques et un programme d'ajustement en faveur d'une économie plus ouverte et compétitive, elle a su s'accommoder de ces facteurs sur les dernières décennies.

*La pluviosité enregistrée pour une année considérée constitue un facteur exogène très important, imprévisible et omniprésent pour la Tunisie.*





# Recommandations

Cette évaluation conclut que la combinaison d'une stabilité macroéconomique, l'attention au développement des ressources humaines et les réformes structurelles peuvent avoir des effets bénéfiques spectaculaires sur les niveaux de vie des pays en développement. De plus, l'implication du gouvernement dans les réformes et le programme de réformes sont des éléments importants pour la réussite de l'aide de la Banque. Elle montre également que le TES joue un rôle important dans la formulation et le soutien des programmes de réformes qui sous-tendent les prêts de la Banque, particulièrement les prêts d'ajustement. De ce point de vue, les omissions de diagnostics, telle que l'analyse des secteurs du travail, des dépenses publiques et du travail fiduciaire de fond ont un réel impact sur le programme de la Banque dans la réforme sectorielle, l'efficacité des dépenses publiques et la transparence.

Cette évaluation émet les recommandations suivantes :

- *Poursuite du soutien des programmes pour améliorer l'environnement en faveur du développement du secteur privé et améliorer la compétitivité* face au souhait de la Tunisie d'intégrer l'économie mondiale. Plus particulièrement, la Banque doit aider le pays à (i) poursuivre son ouverture aux échanges commerciaux avec l'UE et le reste du monde ; (ii) améliorer l'environnement favorable pour attirer les investissements privés et étrangers ; (iii) renforcer le système judiciaire pour mettre en place des lois et des réglementations, en ce qui concerne le recouvrement de créances, particulièrement les prêts non-productifs et les mesures visant à faciliter le licenciement dans les sociétés privées ; et (iv) poursuivre les mesures qui se sont révélées favorables dans la privatisation des firmes publiques financières et d'entreprise.
- *Continuer à soutenir les secteurs sociaux.* Tout en soutenant les MDG, le programme de la Banque doit intensifier son action et son attention sur le développement des capacités du pays à donner priorité aux dépenses publiques et à s'atteler à la demande naissante pour l'éducation secondaire et tertiaire, étant donnée la transition démographique en cours, tout en préservant

vant les acquis sociaux. Les dépenses en direction des services sociaux restant élevées, l'extension de l'éducation à un niveau post-basique nécessitera un meilleur rendement. Une revue des dépenses publiques pourrait contribuer à donner priorité aux dépenses sociales et fournir les bases d'outils de mesures permettant de s'atteler efficacement au développement de l'éducation.

- *Concentration sur le développement institutionnel et les réseaux de sécurité dans le monde rural.* Les programmes à venir de la Banque doivent se concentrer sur le développement institutionnel de manière à soutenir les marchés efficaces de facteurs de production et d'intrants (par exemple, le marché foncier et le financement du monde

rural), tout en maintenant une stabilité sociale et politique via de meilleurs réseaux de sécurité ruraux ciblés. Les études sectorielles et économiques de bonne qualité devraient instruire les futurs programmes de la Banque. Le DEO s'accorde à penser que la Banque doit pallier à 21 années d'absence d'étude du secteur de l'agriculture complète et se joint au gouvernement pour suggérer d'en entreprendre une.

- *Améliorer l'approche de suivi basé sur les résultats et l'évaluation.* Renforcer le suivi de la production et des indicateurs de résultats qui s'appuient sur une fonction de suivi et d'évaluation pourrait aider le futur programme d'aide de la Banque dans une approche basée sur les résultats.





---

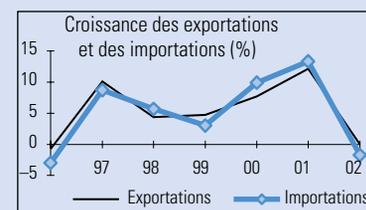
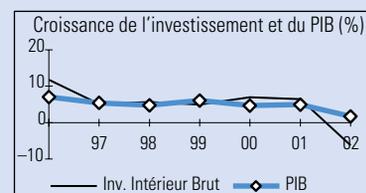
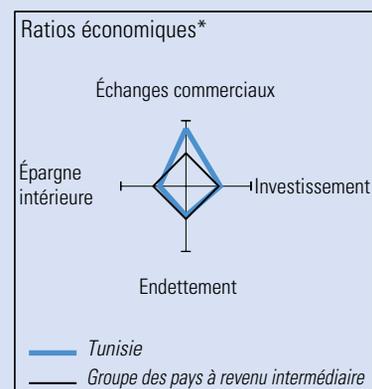
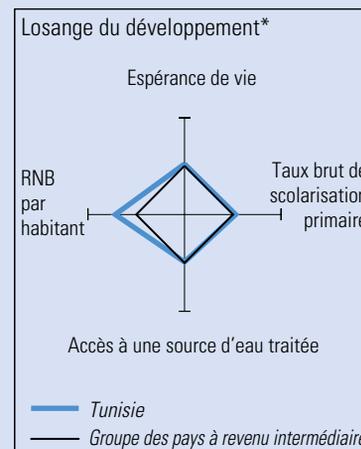
## ANNEXE A : ANNEXES STATISTIQUES

---

- Annexe A.1 La Tunisie : présentation d'ensemble
- Annexe A.2 Données statistiques essentielles
- Annexe A.3 L'assistance externe reçue par la Tunisie
- Annexe A.4 Liste de TES et CAS mises en œuvre en Tunisie
- Annexe A.5 Évaluations relatives à la Tunisie et aux pays de référence
- Annexe A.6 Coûts des programmes de la Banque pour la Tunisie et les pays de référence
- Annexe A.7 Objectifs stratégiques de pays et indicateurs essentiels
- Annexe A.8 Tunisie : Taux de rotation des responsables d'activité pour les projets approuvés durant les exercices 1990–2003
- Annexe A.9 Tunisie : les dirigeants de la Banque entre 1991 et 2003

**Annexe A.1 La Tunisie : présentation d'ensemble**

PAUVRETÉ et INDICATEURS SOCIAUX	Tunisie	M.-Orient et Afrique du nord	Revenu intermédiaire	
<b>2002</b>				
Population, à mi-année (millions)	9,8	306	2 411	
RNB par habitant (méthode Atlas, \$US)	2 000	2 070	1 390	
RNB (méthode Atlas, milliards de \$US)	19,6	670	3 352	
<b>Croissance annuelle moyenne, 1996–02</b>				
Population (%)	1,2	1,9	1,0	
Population active (%)	2,4	2,9	1,2	
<b>Estimations les plus récentes (dernière année disponible, 1996–02)</b>				
Pauvreté (% de la population située au-dessous du seuil de pauvreté)	..	..	..	
Population urbaine (% de la population totale)	67	58	49	
Espérance de vie à la naissance (en années)	73	69	69	
Mortalité infantile (pour 1 000 naissances d'enfants vivants)	24	37	30	
Enfants souffrant de malnutrition (% parmi les enfants âgés de moins de 5 ans)	4	..	11	
Accès à une source d'eau traitée (% de la population)	80	88	81	
Analphabétisme (% de la population âgée de 15 ans +)	27	35	13	
Scolarisation brute, enseign. primaire (% de la population d'âge scolaire)	117	95	111	
Garçons	120	98	111	
Filles	115	90	110	
<b>RATIOS ÉCONOMIQUES CLÉS et TENDANCES À LONG TERME</b>	<b>1982</b>	<b>1992</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
PIB (milliards de \$US)	8,1	15,5	20,0	21,2
Investissement intérieur brut / PIB	31,7	34,3	27,9	25,8
Exportations de biens et services / PIB	36,9	39,5	47,1	44,3
Épargne intérieure brute / PIB	21,2	27,4	23,4	21,4
Épargne nationale brute / PIB	22,5	26,4	23,6	22,4
Solde des compte courant / PIB	-9,2	-7,0	-4,3	-3,5
Service de la dette / PIB	2,7	2,6	2,1	2,2
Total de la dette publique / PIB	46,4	56,1	54,5	57,2
Total service de la dette publique/Exportations	16,2	20,0	13,9	15,4
Valeur actualisée de la dette publique / PIB	..	..	54,2	..
Valeur actualisée de la dette publique / Exportations	..	..	102,7	..
	<b>1982–92</b>	<b>1992–02</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
(croissance annuelle moyenne)				
PIB	3,8	4,7	4,9	1,7
PIB par habitant	1,3	3,2	3,7	0,5
Exportations de biens et services	7,2	5,6	12,1	0,0
<b>STRUCTURE de l'ÉCONOMIE</b>	<b>1982</b>	<b>1992</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
(% du PIB)				
Agriculture	13,2	16,1	11,6	10,4
Industrie	31,1	28,5	28,8	29,1
Industries manufacturières	11,1	16,5	18,5	18,6
Services	55,8	55,4	59,5	60,5
Consommation du secteur privé	62,3	56,6	60,9	62,3
Consommation générale du secteur public	16,5	16,0	15,7	16,3
Importations de biens et services	47,4	46,5	51,7	48,7
	<b>1982–92</b>	<b>1992–02</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
(croissance annuelle moyenne)				
Agriculture	5,3	1,9	-1,5	-10,3
Industrie	3,6	4,8	5,7	3,4
Secteur manufacturier	2,0	5,6	6,9	2,2
Services	3,4	5,3	6,0	3,7
Consommation du secteur privé	2,7	4,6	5,4	3,4
Consommation générale du secteur public	3,0	4,2	5,0	4,5
Investissement intérieur brut	0,8	3,7	6,4	-6,2
Importations de biens et services	3,0	4,7	13,4	-1,7

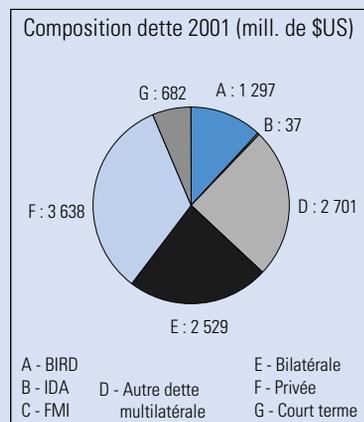
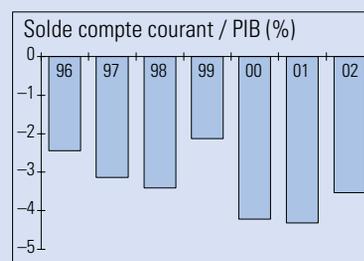
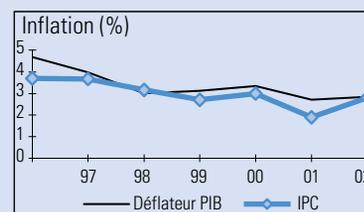


Remarque : les données pour 2002 sont des estimations préliminaires.

Ce tableau a été créé à partir de la banque de données centrale de l'économie du développement.

\* Les losanges comparent quatre indicateurs clés pour le pays (en caractères gras) à la moyenne du groupe des pays à revenu comparable. Lorsque des données ne sont pas disponibles, le losange est incomplet.

<b>PRIX et FINANCES PUBLIQUES</b>	<b>1982</b>	<b>1992</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
<b>Prix intérieurs (évolution en %)</b>				
Prix à la consommation	..	5,8	1,9	2,8
Coefficient d'actualisation (déflateur) implicite du PIB	16,0	5,7	2,7	2,0
<b>Finances publiques</b> (% du PIB, dons courants inclus)				
Recettes courantes	31,7	26,8	24,6	24,6
Solde budgétaire courant	6,7	4,1	5,2	4,7
Excédent / déficit global	-2,2	-3,0	-3,5	-3,1
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b>	<b>1982</b>	<b>1992</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
(millions de \$US)				
Total exportations (valeur fab)	1 980	4 014	6 606	6 857
s.o.	911	609	610	641
s.o.	63	416	541	489
Produits manufacturés	965	2 432	4 981	5 272
Total importations (valeur caf)	3 389	6 432	9 521	9 503
Produits alimentaires	356	430	654	653
Carburant et énergie	377	449	888	886
Biens d'équipement	1 032	1 578	2 240	2 236
Indice prix export (1995=100)	..	79	151	154
Indice prix import (1995=100)	..	89	107	109
Termes de l'échange (1995=100)	..	89	141	141
<b>BALANCE DES PAIEMENTS</b>	<b>1982</b>	<b>1992</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
(millions de \$US)				
Exportations de biens et services	3 002	5 973	9 518	9 539
Importations de biens et services	3 859	6 978	10 423	10 431
Solde des ressources	-856	-1,005	-905	-893
Recettes (solde net)	-294	-654	-941	-984
Transferts courants (nets)	403	570	983	1 130
Solde des paiements courants	-748	-1 089	-863	-746
Financement (net)	776	1,171	1,118	895
Variations des réserves (nettes)	-27	-82	-255	-149
<b>Comptes-mémoire :</b>				
Réserves (or inclus) (millions de \$US)	614	862	1 999	2 301
Taux de conversion (Département Economie Internationale), local/\$US	0,6	0,9	1,4	1,4
<b>DETTE EXTÉRIÈRE et FLUX DES RESSOURCES</b>	<b>1982</b>	<b>1992</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
(millions de \$US)				
Total encours dette et décaissée	3 772	8 543	10,884	12 100
BIRD	376	1 470	1 297	1 464
IDA	68	56	37	35
Total service de la dette	563	1 342	1 465	1 641
BIRD	53	267	226	233
IDA	1	2	2	2
Composition des flux nets des ressources				
Dons officiels	29	140	..	..
Créanciers officiels	279	278	365	-90
Créanciers privés	29	74	229	556
Investissement direct étranger	340	526	..	..
Portefeuille d'actions	0	0	0	..
Programme de la Banque mondiale				
Engagements	0	210	328	112
Décaissements	83	111	293	117
Remboursements au titre du principal	27	149	148	156
Flux nets	56	-39	145	-39
Paiements intérêts	27	120	80	79
Transferts nets	29	-159	65	-118



Note: This table was produced from the Development Economics central database.

## ANNEXE A.2 : DONNÉES STATISTIQUES ESSENTIELLES

<b>Tableau A.2 a</b>		<b>Tunisie : Indicateurs économiques et sociaux clés, 1990-01</b>						
<b>Indicateur</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	
Croissance du PIB (% annuel)	8,0	3,9	7,8	2,2	3,3	2,3	7,1	
RNB par habitant, méthode Atlas (\$US courants)	1 430	1 490	1 700	1 690	1 740	1 820	2 000	
RNB par habitant, PPA (\$ international courant)	3 770	3 940	4 310	4 400	4 540	4 720	5 030	
Croissance du PIB par habitant (% annuel)	5,4	1,9	5,6	0,2	1,4	0,7	5,5	
Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)	15,7	16,7	16,1	14,7	12,6	11,4	13,7	
Industrie manufacturière, valeur ajoutée (% du PIB)	16,9	16,9	16,5	17,1	18,3	18,8	18,3	
Services, etc., valeur ajoutée (% du PIB)	54,5	54,3	55,4	57,3	58,4	59,6	57,8	
Exportations de biens et services (% du PIB)	43,6	40,4	39,5	40,4	44,9	44,7	42,1	
Importations de biens et services (% du PIB)	50,6	45,3	46,5	48,0	47,9	48,7	43,7	
Balance des paiements courants (% du PIB)	-3,8	-3,6	-7,1	-9,1	-3,4	-4,3	-2,4	
Total service de la dette publique (% of RNB)	26,7	26,0	21,9	22,9	20,8	18,4	17,8	
Dette extérieure, total (% du RNB)	64,7	65,7	57,8	63,2	65,2	62,1	59,7	
Montant brut des réserves étrangères en mois d'importation	1,6	1,6	1,4	1,4	2,2	2,5	3,1	
Recettes courantes, à l'exclusion des dons (% du PIB)	30,7	29,0	29,4	30,3	31,3	30,1	29,6	
Dépense, total (% du PIB)	34,6	34,0	32,1	33,1	32,3	32,8	32,6	
Épargne intérieure brute (% du PIB)	25,5	27,1	27,4	21,7	21,5	20,7	23,5	
Taux d'analphabétisme, total de la pop. adulte (% des personnes âgées de 15 ans +)	40,9	39,8	38,7	37,7	36,5	35,3	34,1	
Vaccination, DCT (% parmi les enfants âgés de moins de 12 mois)	93,0	93,0	95,0	94,0	93,0	94,0	95,0	
Accès à une source d'eau traitée (% de la population)	80,0	..	..	..	..	..	..	
Accès à des sanitaires traités (% de la population)	76,0	..	..	..	..	..	..	
Scolarisation, primaire (% brut)	113,3	113,7	114,1	116,6	117,2	116,8	116,5	
Scolarisation, secondaire (% brut)	44,9	45,9	48,6	53,2	56,8	60,4	64,6	
Population, total (en millions)	8,2	8,3	8,5	8,7	8,8	9,0	9,1	
Croissance de la population (% annuel)	2,4	2,0	2,0	2,0	1,8	1,6	1,5	
Population urbaine (% du total)	57,9	58,7	59,5	60,3	61,1	61,9	62,6	
Espérance de vie à la naissance, total (en années)	70,3	70,5	70,8	70,8	71,0	71,4	71,6	
Taux de fertilité, total (naissances par femme)	3,5	..	3,2	..	2,9	2,7	2,5	
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances d'enfants vivants)	37,3	35,7	34,2	32,3	31,7	30,5	29,7	
Scolarisation, primaire, garçons (% brut)	119,6	119,5	119,4	121,6	121,8	120,9	120,1	
Scolarisation, primaire, filles (% brut)	106,6	107,5	108,6	111,4	112,4	112,6	112,6	
Taux d'analphabétisme, hommes adultes (% d'hommes adultes > de 15 ans)	28,4	27,6	26,7	26,0	25,0	24,0	23,0	
Taux d'analphabétisme, femmes adultes (% de femmes adultes > de 15 ans)	53,5	52,1	50,8	49,4	48,1	46,7	45,3	

Source : banque de données de la Banque mondiale au 23 mars 2003.

Moyenne, 1990–2000												
1997	1998	1999	2000	2001	Tunisie	Algérie	Égypte	Jordanie	Maroc	Zone MOAN	Pays à revenu intermédiaire	
5,4	4,8	6,1	4,7	5,4	4,7	2,0	4,6	4,8	4,8	3,0	3,7	
2 080	2 050	2 090	2 100	2 070	1 855	1 741	1 086	1 513	1 162	1 876	1 100	
5 220	5 350	5 730	6 070	6 450	4 961	4 591	3 039	3 628	3 188	4 595	3 824	
4,0	3,4	4,7	3,5	4,2	3,1	0,1	2,6	0,9	0,9	0,9	2,5	
13,2	12,5	12,9	12,3	11,8	13,6	11,1	17,3	4,7	16,5	14,0	15,3	
18,5	18,4	17,9	18,2	18,1	17,8	10,8	17,8	14,7	17,6	13,1	25,9	
58,2	59,2	59,2	58,9	59,4	57,7	35,9	50,5	68,8	51,6	46,2	45,3	
43,8	43,0	42,2	44,0	44,2	42,7	28,8	21,2	49,5	27,4	31,8	27,2	
46,2	46,3	44,4	47,6	47,8	46,9	24,7	27,8	74,2	32,7	31,6	26,6	
-3,1	-3,4	-2,2	-4,2	-4,7	-4,3	3,7	1,3	-4,7	-1,3	..	..	
17,1	16,8	17,3	22,2	..	20,7	49,4	18,9	22,8	37,3	16,8	15,2	
60,7	56,7	60,1	59,7	60,2	61,5	63,9	55,7	142,3	71,6	41,3	36,6	
3,1	2,6	3,2	2,6	2,5	2,1	6,8	8,9	4,7	4,6	7,3	6,3	
28,7	29,3	28,8	28,6	..	29,6	29,9	30,7	26,9	28,1	..	14,8	
31,9	31,7	31,6	32,0	..	32,6	31,1	33,6	32,4	31,1	..	18,0	
24,0	23,6	24,6	23,9	24,5	24,0	32,5	14,6	2,9	17,3	23,3	29,3	
32,8	31,5	30,2	29,0	27,9	34,5	39,5	48,4	13,8	55,6	40,2	17,9	
96,0	97,0	96,0	..	..	94,6	78,6	85,7	94,1	89,1	83,3	89,6	
..	..	..	..	..	80,0	94,0	94,5	96,5	78,5	87,0	77,0	
..	..	..	..	..	76,0	73,0	90,5	98,5	68,5	80,3	48,4	
120,2	118,5	118,2	..	..	116,5	106,5	96,8	81,8	80,2	95,6	112,1	
68,4	72,9	74,6	..	..	59,0	62,9	77,2	58,9	37,6	61,7	62,8	
9,2	9,3	9,5	9,6	9,7	9,0	28,1	58,8	4,2	26,6	269,9	2043,0	
1,4	1,3	1,3	1,1	1,2	1,6	1,9	2,0	3,8	1,8	2,1	1,1	
63,4	64,1	64,8	65,5	66,1	62,2	54,6	43,1	76,9	52,3	55,6	42,0	
71,9	72,1	72,1	72,1	..	71,3	69,4	65,2	70,2	65,6	66,0	68,5	
2,4	2,2	2,1	2,1	..	2,6	3,8	3,6	4,4	3,4	4,0	2,3	
27,6	26,6	26,2	25,8	..	30,7	38,6	52,7	27,8	56,8	51,7	37,9	
123,8	121,8	121,2	..	..	121,0	112,9	102,9	81,2	91,2	102,3	113,9	
116,5	115,0	115,0	..	..	111,8	99,8	90,4	82,4	68,7	88,6	110,3	
21,9	20,8	19,7	18,6	17,7	23,3	29,1	36,2	6,9	42,1	28,8	11,1	
43,8	42,3	40,9	39,4	38,1	45,9	50,0	60,9	21,4	68,9	52,0	24,8	

<b>Tableau A.2b</b>		<b>Pauvreté et inégalité en Tunisie, en Égypte, au Maroc et en Jordanie</b>					
<b>Pays et date de l'enquête</b>	<b>Zone urbaine</b>		<b>Zone rurale</b>		<b>Pour l'ensemble du pays</b>		<b>Coefficient de Gini</b>
	<b>Indice de dénombrement (%)</b>	<b>Écart de pauvreté (%)</b>	<b>Indice de dénombrement (%)</b>	<b>Écart de pauvreté (%)</b>	<b>Indice de dénombrement (%)</b>	<b>Écart de pauvreté (%)</b>	
<b>Tunisie</b>							
1985	4,6	S.O.	19,1	S.O.	11,2	S.O.	0,406
1990	3,5	0,7	13,1	3,2	7,4	1,7	S.O.
1995	3,6	0,7	13,9	3,1	7,6	1,6	0,400
2000	1,7		8,3		4,1		0,4
<b>Égypte</b>							
1981/82	18,2	3,5	16,1	3,1	17,2	S.O.	0,394
1990/91	20,3	4,3	28,6	4,5	25,0	S.O.	S.O.
1995/96	22,5	4,9	23,3	4,3	22,9	S.O.	0,320
1997	22,5	5,6	24,3	6,4	23,5	6,7	0,320
1999/00	3,7		18,3		16,7		
<b>Maroc</b>							
1984/85	17,3	S.O.	32,6	S.O.	26,0	S.O.	0,446
1990/91	7,6	1,5	18,0	3,8	13,1	2,7	S.O.
1998/99	12,0	2,5	27,2	6,7	19,0	4,4	0,395
<b>Jordanie</b>							
1986/87	2,6	S.O.	4,4	S.O.	3,0	0,3	0,36
1992	12,4	3,1	21,1	5,1	14,4	3,6	0,40
1997	10,0	2,1	18,2	4,0	11,7	2,5	0,36
1999 <sup>a</sup>					12,0	3,03	0,36
2001 <sup>a</sup>					11,6	3,01	0,36

a. Banque mondiale, 2002, p. 11.

Sources : Adams et Page 2003.

<b>Tableau A.2c Comparaison des seuils nationaux et internationaux de pauvreté pour plusieurs pays dans la Zone MOAN</b>					
<b>Pays</b>	<b>Date de l'enquête</b>	<b>Seuils nationaux de pauvreté</b>	<b>Date de l'enquête</b>	<b>Seuils internationaux de pauvreté</b>	<b>Population gagnant moins de 2 \$ par personne et par jour (%)</b>
		<b>Population située au-dessous du seuil de pauvreté (%)</b>		<b>Population gagnant moins de 1 \$ par personne et par jour (%)</b>	
Algérie	1995	22,6	1995	< 2	15,1
Égypte	1997	23,5	1995	3,1	52,7
Jordanie	1997	11,7	1997	< 2	7,4
Maroc	1998/99	19,0	1990/91	< 2	7,5
Tunisie	1995	7,6	1995	< 2	10,0
Cisjordanie & Bande de Gaza	1998	23,2	S.O.	S.O.	S.O.
Yémen	1991/92	19,1	1998	15,7	45,2

Source : Banque mondiale 2003b.

**Tableau A.2 d** Données sociales en Tunisie et dans les pays de référence, 1975-80

Indicateur	Tunisie				Algérie				1975
	1975	1978	1979	1980	1975	1978	1979	1980	
Espérance de vie à la naissance, total (en années)	58,6	..	..	62,4	56,3	..	..	59	53
Espérance de vie à la naissance, femmes (en années)	59,3	..	..	63,5	57,3	..	..	60	55
Espérance de vie à la naissance, hommes (en années)	57,8	..	..	61,4	55,3	..	..	58	52
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances d'enfants vivants)	94,4	..	..	69,2	120	..	..	98	139
Taux de natalité, brut (pour 1 000 personnes)	36,7	..	..	34,8	46,2	..	..	42	39
Taux de mortalité, brut (pour 1 000 personnes)	10,9	..	..	9	14,2	..	..	12	15
Taux de fertilité, total (naissances par femme)	5,9	..	..	5,2	7,3	..	..	6,7	5,4
Accès à une source d'eau traitée (% de la population)	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Accès à une source d'eau traitée, zone urbaine (% de population urbaine)	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Accès à une source d'eau traitée, zone rurale (% de la population rurale)	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Vaccination, DCT (% parmi les enfants âgés de moins de 12 mois)	..	..	..	36	..	..	..	..	..
Vaccination, rougeole (% parmi les enfants âgés de moins de 12 mois)	..	..	..	65	..	..	..	..	..
Accès à des sanitaires traités (% de la population)	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Taux d'analphabétisme, total de la pop. adulte (% d'adultes âgés > 15 ans)	63,8	58,6	56,8	55,1	69,2	65	63	61	65
Taux d'analphabétisme, femmes adultes (% de femmes âgés > 15 ans)	77,1	72,3	70,5	68,8	83,2	79	78	76	79
Taux d'analphabétisme, hommes adultes (% de males âgés > 15 ans)	50,6	45	43,3	41,7	53,9	49	47	46	50
Accès à des sanitaires traités, zone rurale (% de la population rurale)	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Accès à des sanitaires traités, zone urbaine (% de la population urbaine)	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Scolarisation, primaire (% net)	..	..	..	82,2	76,6	..	..	81	..
Scolarisation, primaire, filles (% net)	..	..	..	71,8	63,9	..	..	71	..
Scolarisation, primaire, garçons (% net)	..	..	..	92,1	88,9	..	..	91	..
Scolarisation, secondaire (% net)	16,3	..	..	22,9	..	..	..	31	..
Scolarisation, secondaire, filles (% net)	12,2	..	..	17,3	..	..	..	24	..
Scolarisation, secondaire, garçons (% net)	20,3	..	..	28,2	..	..	..	37	..
Scolarisation, secondaire (% brut)	21,1	..	..	27	20	..	..	33	40
Ratio élèves / enseignant, primaire	40	..	..	38,5	40,9	..	..	35	35
Utilisation des sols, terres arables (% du territoire)	22,1	22	21,9	20,5	2,9	2,9	2,9	2,9	2,7
Population active, total (millions)	1,8	2,0	2,1	2,2	4,1	4,5	4,7	4,9	12,7
Population active, femmes (% de la population active totale)	26,3	27,9	28,4	28,9	20,9	21,2	21,3	21,4	26,2

Source : Banque mondiale, Indicateurs mondiaux de développement (différentes publications).

Égypte			Maroc				Jordanie				Zone MOAN			
1978	1979	1980	1975	1978	1979	1980	1975	1978	1979	1980	1975	1978	1979	1980
..	..	56	55	..	..	58	..	..	..	..	46	..	..	47,6
..	..	57	56	..	..	59,8	..	..	..	..	47,8	..	..	49,4
..	..	54	53	..	..	56,3	..	..	..	..	44,4	..	..	46
..	..	120	115	..	..	99,2	48,8	..	..	40,8	125	..	..	115
..	..	39	42	..	..	38,1	..	..	..	..	47,6	0	0	46,8
..	..	13	14	..	..	12	..	..	..	..	18,9	0	0	17,5
..	..	5,1	6,3	..	..	5,4	7,5	..	..	6,8	6,6	..	..	6,6
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
..	82	84	..	..	..	..	..	..	..	30	..	..	..	..
..	62	78	..	..	..	..	..	..	..	29	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
62	62	61	76	73	72	71,5	38,6	35,7	56,8	31,6	66,9	63,8	62,8	61,7
77	76	75	88	86	85	84,6	56,2	51,9	70,5	46,1	77,3	74,4	73,3	72,2
48	47	47	62	60	59	58	22,1	20,3	43,3	17,9	56,1	52,8	51,7	50,6
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
..	..	..	47	..	..	61,6	78,6	..	..	73	..	..	..	..
..	..	..	35	..	..	47,4	73,4	..	..	72,6	..	..	..	..
..	..	..	58	..	..	75,1	83,6	..	..	73,4	..	..	..	..
..	..	..	14	..	..	20,3	44,2	..	..	52,8	..	..	..	..
..	..	..	10	..	..	15,7	37,2	..	..	50,8	..	..	..	..
..	..	..	17	..	..	24,8	50,9	..	..	54,6	..	..	..	..
..	..	51	17	..	..	26	47,5	..	..	59,1	9,9	..	..	15
..	..	..	42	..	..	38,2	34,7	..	..	31,8	..	..	..	..
2,4	2,3	2,3	16	17	17	16,9	3,3	3,3	21,9	3,4	5,3	5,4	5,4	5,5
13,6	13,9	14,3	6,0	6,6	6,8	7,0	0,5	0,5	0,5	0,5	149,5	161,4	165,7	170,3
26,4	26,4	26,5	32,5	33,1	33,3	33,5	14,1	14,5	14,6	14,7	23,2	23,6	23,7	23,8

Tableau A.2e

## Données sociales pour la Tunisie et les pays de référence, 1996-2001

Indicateur	Tunisie						Algérie						1996
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
Espérance de vie à la naissance, total (en années)	..	72	72	72	..	72	..	70	..	71	..	..	..
Espérance de vie à la naissance, femmes (en années)	..	74	74	74	..	..	..	72	..	73	..	..	..
Espérance de vie à la naissance, hommes (en années)	..	70	71	71	..	..	..	69	..	69	..	..	..
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances d'enfants vivants)	30	28	25	24	..	..	37	35	..	34	..	..	..
Taux de natalité, brut (pour 1 000 personnes)	20	19	18	17	..	..	..	27	..	25	..	..	..
Taux de mortalité, brut (pour 1 000 personnes)	5,5	5,6	5,6	5,6	..	..	6	6,1	..	5,6	..	..	..
Taux de fertilité, total (naissances par femme)	2,5	2,4	2,2	2,2	..	..	..	3,6	..	3,4	..	..	..
Accès à une source d'eau traitée (% de la population)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	94	..	..
Accès à une source d'eau traitée, zone urbaine (% de la population urbaine)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	98	..	..
Accès à une source d'eau traitée, zone rurale (% de la population rurale)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	88	..	..
Vaccination, DCT (% parmi les enfants âgés de moins de 12 mois)	91	96	96	100	..	..	77	79	80	83	..	..	91
Vaccination, rougeole (% parmi les enfants âgés de moins de 12 mois)	86	92	94	93	..	..	75	74	75	78	..	..	92
Accès à des sanitaires traités (% de la population)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	73	..	..
Taux d'analphabétisme, total de la pop. adulte (% d'adultes âgées > 15 ans)	34	33	31	30	29	28	37	36	35	33	32	32	48
Taux d'analphabétisme, femmes adultes (% de femmes âgées > 15 ans)	45	44	42	41	39	..	49	47	46	44	43	..	60
Taux d'analphabétisme, hommes adultes (% d'hommes âgés > 15 ans)	23	22	21	20	19	18	26	25	24	23	22	23	36
Accès à des sanitaires traités, zone rurale (% de la population rurale)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	47	..	..
Accès à des sanitaires traités, zone urbaine (% de la population urbaine)	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	90	..	..
Scolarisation, primaire (% net)	98	..	98	..	..	..	94	..	94	..	..	..	93
Scolarisation, primaire, filles (% net)	96	..	96	..	..	..	91	..	92	..	..	..	88
Scolarisation, primaire, garçons (% net)	99	..	99	..	..	..	97	..	96	..	..	..	98
Scolarisation, secondaire (% net)	..	..	..	..	..	..	56	..	58	..	..	..	68
Scolarisation, secondaire, filles (% net)	..	..	..	..	..	..	55	..	59	..	..	..	64
Scolarisation, secondaire, garçons (% net)	..	..	..	..	..	..	58	..	58	..	..	..	71
Scolarisation, secondaire (% brut)	65	64	73	..	..	..	63	..	66	..	..	..	75
Ratio élèves / enseignant, primaire	25	24	25	..	..	..	27	27	..	..	..	..	27
Utilisation des sols, terres arables (% du territoire)	19	19	19	..	..	..	3,2	3,2	3,2	..	..	..	2,8
Population active, total (millions)	3,4	3,5	3,6	3,7	3,8	3,9	9	9,3	9,6	9,9	10	11	22
Population active, femmes (% de la population active totale)	30,7	30,9	31,2	31,4	31,7	31,9	25,1	25,7	26,4	27,0	27,6	28,3	29,0

Source : Banque mondiale, Indicateurs mondiaux de développement (différentes publications).

Égypte					Jordanie					Maroc					Zone MOAN							
1997	1998	1999	2000	2001	1996	1997	1998	1999	2000	2001	1996	1997	1998	1999	2000	2001	1996	1997	1998	1999	2000	2001
66	..	67	..	..	..	71	..	71	..	..	..	67	..	67	..	..	..	49	..	68	..	..
68	..	68	..	..	..	73	..	73	..	..	..	69	..	69	..	..	..	50	..	48	..	..
65	..	65	..	..	..	69	..	70	..	..	..	65	..	65	..	..	..	47	..	46	..	..
51	..	47	..	..	..	28	..	26	..	..	..	51	..	48	..	..	..	93	..	43	..	..
26	..	26	..	..	..	31	..	30	..	..	..	26	..	25	..	..	0	41	0.1	40	..	..
7	..	6,9	..	..	..	4,4	..	4,2	..	..	..	6,8	..	6,6	..	..	0	16	0	16	..	..
3,4	..	3,3	..	..	..	3,9	3,8	3,7	..	..	3,3	3,1	..	2,9	..	..	..	5,5	..	3	..	..
..	..	..	95	..	..	..	..	..	96	..	..	..	..	..	82	..	..	..	..	..	89	..
..	..	..	96	..	..	..	..	..	100	..	..	..	..	..	100	..	..	..	..	..	82	..
..	..	..	94	..	..	..	..	..	84	..	..	..	..	..	58	..	..	..	..	..	41	..
94	96	95	..	..	100	93	91	85	..	..	95	95	93	94	..	..	53	53	48	59	..	..
92	98	96	..	..	98	95	86	83	..	..	93	92	91	93	..	..	54	58	50	57	..	..
..	..	..	94	..	..	..	..	..	99	..	..	..	..	..	75	..	..	..	..	..	55	..
47	46	45	45	44	13	12	11	11	10	9,8	55	54	53	52	51	50	43	42	41	39	38	34
59	58	57	56	..	19	18	17	17	16	..	68	67	66	65	64	..	52	50	49	47	46	..
35	35	34	33	33	6,6	6,2	5,8	5,5	5,2	4,6	41	41	40	39	38	37	34	33	32	31	30	24
..	..	..	91	..	..	..	..	..	98	..	..	..	..	..	42	..	..	..	..	..	41	..
..	..	..	98	..	..	..	..	..	100	..	..	..	..	..	100	..	..	..	..	..	81	..
..	92	..	..	..	..	..	83	..	..	..	74	..	79	..	..	..	..	..	..	..	..	..
..	89	..	..	..	..	..	83	..	..	..	65	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
..	95	..	..	..	..	..	82	..	..	..	83	..	85	..	..	..	..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..	..	72	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..	..	75	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..	..	70	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
78	81	..	..	..	56	57	80	..	..	..	39	..	40	..	..	..	..	..	..	..	..	..
23	24	..	..	..	21	21	25	..	..	..	28	28	28	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2,8	2,8	..	..	..	2,8	2,9	2,9	..	..	..	20	20	20	..	..	..	6,5	6,5	6,5	..	..	..
22	23	24	24	25	1,2	1,3	1,3	1,4	1,5	1,5	10	11	11	11	12	12	260	268	275	282	289	290
29,4	29,7	30,1	30,4	30,7	22	23	23	24	25	25	34,6	34,6	34,7	34,7	34,7	34,8	26,2	26,6	26,9	27,3	27,7	28,1

<b>Tableau A.2f Tunisie : Privatisation et restructuration par secteur (1987 à août 2003)</b>				
<b>Secteur</b>	<b>Volume</b>		<b>Nombre d'entreprises</b>	
	<b>Millions de DT</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
<b>Agriculture, pêche et agro-industrie</b>	<b>72,0</b>	<b>3,2</b>	<b>18,0</b>	<b>10,7</b>
<b>Industrie</b>	<b>952,0</b>	<b>40,6</b>	<b>56,0</b>	<b>33,3</b>
Matériaux de construction	825,0	35,1	18,0	10,7
Industries mécanique, électrique et chimique	108,0	4,6	30,0	17,9
Textiles	19,0	0,8	8,0	4,8
<b>Services</b>	<b>1 318,0</b>	<b>56,2</b>	<b>94,0</b>	<b>56,0</b>
Tourisme et artisanat	277,0	11,8	37,0	22,0
Commerce	137,0	5,8	21,0	12,5
Transports	69,0	3,0	16,0	9,5
Autres	835,0	35,6	20,0	11,9
<b>Total</b>	<b>2 346,0</b>	<b>100,0</b>	<b>168,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Direction de la privatisation, État tunisien

<b>Tableau A.2g Tunisie : Investissements étrangers et privatisation (1987 au 31 août 2003)</b>		
<b>Secteur</b>	<b>Recettes provenant des investisseurs étrangers</b>	<b>Pourcentage du total</b>
<b>Agriculture, pêche, et secteur alimentaire</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Industries</b>	<b>782</b>	<b>44,6</b>
Matériaux de construction	771	43,9
Industries chimique et mécanique	6	0,3
Textiles	5	0,3
<b>Services</b>	<b>974</b>	<b>55,5</b>
Tourisme et artisanat	93	5,3
Transports	17	1,0
Commerce	76	4,3
Autres	788	44,9
<b>Total</b>	<b>1 755</b>	<b>100,0</b>

Source : Ministère du développement économique, État tunisien.

<b>Tableau A.2h Tunisie : Privatisation et restructuration par secteur (octobre 1998 à août 2003)</b>		
<b>Secteur</b>	<b>Recettes, millions de DT</b>	<b>Pourcentage du total</b>
<b>Agriculture, pêche, et secteur alimentaire</b>	<b>24</b>	<b>1</b>
<b>Industries</b>	<b>855</b>	<b>45</b>
Matériaux de construction	798	42
Industries chimique et mécanique	51	3
Textiles	6	0
<b>Services</b>	<b>205</b>	<b>11</b>
Tourisme et artisanat	143	8
Transports	0	0
Commerce	62	3
Autres	<b>806</b>	<b>43</b>
<b>Total</b>	<b>1 891</b>	<b>100</b>

Source : Ministère du développement économique, État tunisien.

<b>Tableau A.2i Tunisie : Types de privatisation (entre 1982 et le 31 août 2003)</b>		
<b>Type</b>	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Pourcentage du total</b>
Privatisation intégrale	87	52
Privatisation partielle	31	18
Liquidation	38	23
Autres	10	6
Concession	2	1
<b>Total</b>	<b>168</b>	<b>100</b>

Remarque : le montant total des recettes était de 2 346 Millions de DT.

Source : Direction de la privatisation, État tunisien.

<b>Tableau A.2j Tunisie : Mode de privatisation (entre 1982 et le 31 août 2003)</b>		
<b>Mode</b>	<b>Produits des privatisations (millions de DT)</b>	<b>Pourcentage du total</b>
Ventes de parts	1 239	53
Ventes d'actif / capital (Vente d'éléments d'actif)	352	15
Concession	756	32
<b>Total</b>	<b>2 346</b>	<b>100</b>

Source : Direction de la privatisation, État tunisien.

<b>Tableau A.2k Commerce extérieur et ouverture : la Tunisie et les pays de référence</b>		
<b>Pays / Région</b>	<b>1985</b>	<b>2000</b>
Algérie	50	64
Égypte, (Rép. Arabe de)	52	39
Jordanie	113	110
Maroc	60	69
Tunisie	70	92
<b>Zone MOAN</b>	<b>45</b>	<b>59</b>

Source : Adams et Page 2003b ; Banque mondiale, *Indicateurs mondiaux de développement*.

<b>Tableau A.2l Droits de douane moyens dans plusieurs pays (pondérés, %)</b>		
<b>Pays</b>	<b>1992-95</b>	<b>2001-02</b>
Algérie	16,1	7,6
Égypte, (Rép. Arabe de)	17,1	9,7
Jordanie	s.o.	11,1
Maroc	47,0	27,9
Tunisie	30,0	27,4
Chili	10,98	7
Corée, (Rép. de)	6,94	5,68
Maurice	22,64	15,76
Malaisie	4,7	5,17
Thaïlande	13,18	9,33

Source : Banque mondiale, *World Integrated Trade Solutions (WITS)*, octobre 2003.

<b>Tableau A.2m Tunisie : Présentation statistique abrégée des droits de douane, 2000-02</b>						
	<b>Droits NPF</b>			<b>Droits préférentiels UE</b>		
	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
Moyenne	35,9	35,9	34,5	28,5	25,6	24,3
Produits agricoles	77,1	77,1	71,6	77,2	76,7	76,6
Produits non agricoles	25	25	22,8	16	12,5	10,9
Maximum	220	220	215	s.o.	s.o.	s.o.

Source : FMI 2003, tableau 2, p. 20.

**Tableau A.2 n Tunisie : Investissement, concurrence et lois relatives au secteur bancaire**

Un nouveau Code unifié, adopté en décembre 1993 dans le cadre de l'EFRSL, représentait une amélioration notable par rapport au système précédent.

Une loi afférente au secteur bancaire révisée et un nouveau cadre de réglementation pour les fonds communs d'investissement ont été présentés à la Chambre des représentants dans le contexte du PACE II. (Prêt d'appui à la compétitivité économique).

Dans l'ensemble, la loi était conforme aux normes internationales et constituait une avancée notable en direction d'un cadre juridique approprié pour ce secteur.

Un code révisé des procédures civiles et commerciales en 2003 visant à faciliter le processus judiciaire de recouvrement des prêts dans le cadre du PACE II.

Une loi faisant interdiction des pratiques de prix non concurrentielles a été adoptée dans le cadre de l'EFRSL au début des années 1990.

**Tableau A.2 o Catégories d'investissement pour cinq projets récemment achevés de soutien à l'éducation et pour le Programme continu pour une meilleure qualité de l'éducation (EQIP 1)**

Catégorie	Coûts réels du projet (millions de \$, sauf pour EQIP 1)					
	EQIP 1 (2000-05)	Soutien à l'éd. second. (1995-02)	Restructuration de l'ens. supérieur (1992-02)	Fonds pour l'emploi et la formation (1990-97)	Prêt sectoriel destiné à l'éducation et à la formation (1989-97)	Cinquième projet de soutien à l'éducation (1983-90)
Infrastructure scolaire	122	150	59	-	114	8,7
Équipement / Technologie de l'information et de la communication	49	-	-	-	54,7	18
Formation / assistance technique / innovation	11	7,3	15	18,5	2,8	0,5
Gestion/administration / améliorations systémiques	0,3	-	3	2,2	-	-
Total	182	157,3	77	20,7	172	27

Remarque : les coûts sont les prévisions de coûts pour le projet EQIP 1 et les coûts réels pour les autres projets.

Source : données internes de la Banque mondiale.

## ANNEXE A.3 : L'ASSISTANCE EXTERNE REÇUE PAR LA TUNISIE

Tableau A.3 a	Tunisie : Recettes nettes provenant de ressources financières externes (millions de \$US)											
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Tous les bailleurs de fonds	619,9	333,5	696,5	717,9	694,5	1,510,9	650,7	522,6	499,3	622,1	665,5	729,6
Banque mondiale	103,2	172,8	-35,4	108,6	14,6	-68,4	-3,1	-48,9	-39,3	41,0	-16,9	144,7
BIRD	102,0	172,0	-36,9	101,2	15,3	-64,7	14,6	-45,8	-36,5	43,8	-14,5	146,9
IDA	-1,0	-2,0	-1,9	-2,0	-2,1	-2,1	-2,1	-2,1	-2,1	-2,1	-2,1	-2,1
SFI	2,2	2,8	3,4	9,4	1,4	-1,6	-15,6	-0,9	-0,6	-0,6	-0,3	-
Programme alimentaire mondial	13,6	3,4	2,6	3,7	3,7	3,9	2,5	4,0	-0,1	-	-	-
France	11,0	-101,8	142,6	105,9	105,3	118,8	103,9	65,3	192,1	257,2	35,7	139,5
Allemagne	23,4	21,6	52,7	50,2	22,8	-16,0	3,5	180,3	-15,0	-69,2	28,9	24,2
Japon	14,8	-263,1	-70,8	10,2	380,2	530,9	284,4	14,8	15,1	45,8	119,5	117,8
Suède	28,4	32,9	12,6	20,7	9,7	0,2	-7,3	-6,4	0,7	-0,9	4,4	1,5
Royaume Uni	15,0	13,8	103,4	1,2	8,4	-1,4	4,3	4,1	43,9	-3,3	50,8	-26,8
États-Unis	24,0	8,0	-1,0	-14,0	-13,0	766,0	2,0	51,0	-5,4	-48,0	4,0	-30,0
Pays arabes	105,0	-3,0	-4,4	-4,5	-15,1	-22,6	-38,3	-20,5	-32,0	-18,4	-11,5	-1,5
Organisations arabes	32,0	28,5	46,8	34,1	3,0	-0,8	0,7	0,1	0,5	0,4	-0,4	-1,1
CE/UE	205,4	166,3	582,8	393,1	171,0	164,0	307,8	467,0	424,0	329,6	619,1	333,0
Autres	44,4	254,1	-135,4	8,8	4,1	36,4	-9,7	-188,2	-85,2	88,0	-168,1	28,4
Recettes nettes												
Algérie	641	1,968	-1,062	-15	661	548	1876	-391	203	-934	-384	552
Égypte, Rép. de	3 311	4,237	1,661	2,677	3,228	2,441	2,737	2,916	4,119	1,771	3,242	2,800
Jordanie	1 087	747	404	118	465	944	846	503	611	511	573	490
Maroc	1 620	1,888	1,182	746	811	617	812	549	895	587	586	377

Source : OCDE 2003.

Tableau A.3 b	Tunisie : Flux de la Banque mondiale, 1990-2003 (millions de \$US)													
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Engagements	147	68	385	144	268	273	99	242	222	194	202	76	253	112
Décaissements nets	140	109	58	27	14	10	-57	28	-48	33	-16	28	77	-19
Transferts nets	47	-1	-56	-92	-106	-118	-182	-80	-145	-62	-99	-48	-3	-79
Décaissements nets par habitant (\$US)	17,2	13,1	6,8	3,1	1,6	1,1	-6,3	3,0	-5,2	3,5	-1,7	2,9	7,9	-1,9

<b>Tableau A.3c Algérie : Flux de la Banque mondiale, 1990-03 (millions de \$US)</b>														
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Engagements	458	431	215	240	140	331	428	89	150	0	98	42	31	89
Décaissements nets	171	95	236	36	9	203	256	-131	-4	-147	-119	-105	-104	-114
Transferts nets	95	11	127	-80	-104	77	112	-260	-118	-276	-248	-229	-217	-188
<i>Décaissements nets par habitant (\$US)</i>	<i>6,8</i>	<i>3,7</i>	<i>9,0</i>	<i>1,3</i>	<i>0,3</i>	<i>7,2</i>	<i>9,0</i>	<i>-4,5</i>	<i>-0,1</i>	<i>-4,9</i>	<i>-3,9</i>	<i>-3,4</i>	<i>-3,3</i>	<i>-3,6</i>

<b>Tableau A.3d Égypte : Flux de la Banque mondiale, 1990-03 (millions de \$US)</b>														
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Engagements	62	524	376	338	121	80	172	75	142	550	50	0	50	12
Décaissements nets	-70	-98	-60	33	-16	-84	-67	-55	29	-51	-38	-57	-48	-26
Transferts nets	-207	-249	-184	-92	-136	-207	-180	-146	-41	-114	-94	-105	-87	-53
<i>Décaissements nets par habitant (\$US)</i>	<i>-1,3</i>	<i>-1,8</i>	<i>-1,1</i>	<i>0,6</i>	<i>-0,3</i>	<i>-1,5</i>	<i>-1,1</i>	<i>-0,9</i>	<i>0,5</i>	<i>-0,8</i>	<i>-0,6</i>	<i>-0,9</i>	<i>-0,7</i>	<i>-0,4</i>

<b>Tableau A.3e Maroc : Flux de la Banque mondiale, 1990-03 (millions de \$US)</b>														
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Engagements	483	626	325	549	412	58	540	108	200	440	8	98	5	4
Décaissements nets	189	135	263	58	19	-102	141	-24	-31	113	-227	-130	-218	-197
Transferts nets	-20	-103	22	-201	-245	-381	-134	-274	-249	-103	-427	-310	-375	-305
<i>Décaissements nets par habitant (\$US)</i>	<i>7,9</i>	<i>5,5</i>	<i>10,5</i>	<i>2,3</i>	<i>0,7</i>	<i>-3,9</i>	<i>5,3</i>	<i>-0,9</i>	<i>-1,1</i>	<i>4,0</i>	<i>-7,9</i>	<i>-4,5</i>	<i>-7,3</i>	<i>-6,5</i>

<b>Tableau A.3f Jordanie : Flux de la Banque mondiale, 1990-03 (millions de \$US)</b>														
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Engagements	175	25	0	55	100	147	120	140	67	210	35	120	5	120
Décaissements nets	78	-17	21	38	22	31	40	109	-7	89	-24	103	-10	99
Transferts nets	43	-61	-20	-4	-22	-17	-9	63	-56	41	-75	50	-53	70
<i>Décaissements nets par habitant (\$US)</i>	<i>24,7</i>	<i>-4,7</i>	<i>5,5</i>	<i>9,8</i>	<i>5,4</i>	<i>7,3</i>	<i>9,2</i>	<i>24,5</i>	<i>-1,5</i>	<i>18,7</i>	<i>-4,9</i>	<i>20,6</i>	<i>-1,9</i>	<i>18,5</i>

Remarque : jusqu'au 29 avril 2003.

a. les données concernant la population pour 2002 et 2003 ont été extrapolées à partir du taux de croissance de 2001.

Source : données de la Banque mondiale au 29 avril 2003.

## ANNEXE A.4

## Liste de TES et CAS mises en œuvre en Tunisie

Titre du rapport	Type de rapport*	Date	N° de rapport	Année
1. Tunisie – Stratégie de l'aide au pays <b>Agriculture</b>	CAS	28-mar-00	20161	2000
1. From Universal Food Subsidies to a Self-Targeted Program: A Case Study in Tunisian Reform <b>Politique économique</b>	Pub	31-déc-96	WDP351	1996
1. Morocco, Tunisia – Export Growth: Determinants and Prospects	RS	31-oct-94	12947	1994
2. Tunisia – Poverty Alleviation: Preserving Progress while Preparing for the Future (Vol. 1-2)	RS	31-août-95	13993	1995
3. Tunisia – Towards the 21st Century (Vol. 1-2)	RE	31-oct-95	14375	1995
4. Logistical Constraints on International Trade in the Maghreb	PRWP	31-mai-96	WPS1598	1996
5. From Universal Food Subsidies to a Self-Targeted Program	RS	30-juin-96	15878	1996
6. Tunisia's Global Integration and Sustainable Development: Strategic Choices for 21st Century	Pub	31-août-96	15966	1996
7. Implementation of Uruguay Round Commitments: The Development Challenges	PRWP	31-oct-99	WPS2215	1999
8. Trade Policy Developments in the Middle East and North Africa	Pub	29-fév-00	20322	2000
9. Exports and Information Spillovers <b>Éducation</b>	PRWP	30-nov-00	WPS2474	2000
1. Tunisia – Higher Education: Challenges and Opportunities	RS	8-mai-97	16522	1997
2. Education in the Middle East and North Africa: A Strategy towards Learning for Development	DT	30-avr-99	21589	1999
3. L'Enseignement Supérieur Tunisien : Enjeux et Avenir <b>Énergie</b>	Pub	31-mar-98	17493	1998
1. Tunisia – Inter-fuel Substitution Study: A Joint Report	ESMAP	31-mai-90	ESM114	1990
2. Tunisia – Power Efficiency Study	ESMAP	29-fév-92	ESM136	1992
3. Tunisia – Energy Management Strategy in Residential and Tertiary Sectors	ESMAP	30-avr-92	ESM146	1992
4. Increasing the Efficiency of Gas Distribution – Phase 1: Case Studies and Thematic Data Sheets	ESMAP	31-juil-99	ESM218	1999
<b>Environnement</b>				
1. The Greening of the Economic Policy Reform (Vol. 1-2)	EWP	28-fév-97	16339	1997
<b>Finance</b>				
1. External Finance in the Middle East – Trends and Prospects	DWP	31-déc-93	20956	1993
2. Making Micro Finance Work in the Middle East and North Africa	DT	31-déc-98	23076	1998
<b>Santé</b>				
1. How Access to Contraception Affects Fertility and Contraceptive Use in Tunisia	PRWP	31-jan-92	WPS841	1992
2. Towards a Virtuous Circle: Nutrition Review of MNA	DWP	31-août-99	20960	1999
3. Risks and Macroeconomic Impact of HIV/AIDS in the Middle East and North Africa: Why Waiting to Intervene Can Be Costly	PRWP	31-août-02	WPS2874	2002

Titre du rapport	Type de rapport*	Date	N° de rapport	Année
<b>Multisectoriel</b>				
1. The World Bank Research Observer	Pub	28-fév-98	17258	1998
<b>Autres</b>				
1. Strengthening Tunisian Municipalities to Foster Local Urban Development	RADEO	01-jan-01	24568	2001
3. The World Bank in Action: Stories of Development	DT	01-jan-02	24928	2002
3. Initiative in Legal and Judicial Reform	DT	31-mar-02	25082	2002
<b>Protection sociale et analyse de la pauvreté</b>				
1. Options for Pension Reforms in Tunisia	PRWP	31-juil-93	WPS1154	1993
2. Tunisia's Insurance Sector	PRWP	31-mai-95	WPS1451	1995
3. Tunisia – Social Structure Review 2000: Integrating into the World Economy and Sustaining Economic and Social Progress	DT	30-juin-00	20976	2000
<b>Développement du secteur privé</b>				
1. Privatization in Tunisia	DWP	31-jan-93	11645	1993
2. Tunisia – Private Sector Assessment	RS	30-nov-94	12945	1994
3. Tunisia – Private Sector Assessment Update - Meeting the Challenge of Globalization (Vol.1-3)	RS	14-déc-00	20173	2000
4. Is Inequality Bad for Business: A Non-Linear Microeconomic Model of Wealth Effects on Self-Employment	PRWP	31-jan-01	WPS2527	2001
<b>Gestion du secteur public</b>				
1. Partners for Development: New Roles for Government and the Private Sector in the Middle East and North Africa	Pub	30-sep-99	19807	1999
<b>Transportation</b>				
1. Optimal User Charges and Cost Recovery for Roads in Developing Countries	PRWP	31-oct-91	WPS780	1991
<b>Développement urbain</b>				
1. The Urban Age – Innovations in Urban Management 3 (4)	Lettre d'informations	31-jan-96	17449	1996
<b>Approvisionnement en eau et accès à des sanitaires traités</b>				
1. Water Pricing Experiences: An International Perspective	Pub	31-oct-97	WTP386	1997

**Abréviations :****CAS** : Stratégie de l'aide au pays**DWP** : Document de travail de département**ER** : Rapport économique**ESMAP** : Document de travail, Conseil économique et Social pour la région Asie - Pacifique**EWP** : Document de travail sur l'environnement**OEDAR** : Rapport annuel du DEO**PRWP** : Document de travail sur la recherche stratégique**Pub** : Publication**SR** : Rapport sectorielSource : Imagebank, Banque mondiale. Ces documents peuvent être consultés sur le site World Development Sources à [www-wds.worldbank.org](http://www-wds.worldbank.org).

## ANNEXE A.5 : ÉVALUATIONS RELATIVES À LA TUNISIE ET AUX PAYS DE RÉFÉRENCE

Tableau A.5 a Notes d'évaluation pour la Tunisie et les pays de référence								
Pays	Évaluation totale	dont : ajustement (m \$)	Résultat (%)		Durabilité (%) <sup>a</sup>		Impact institutionnel sur le développement (%) <sup>a</sup>	
			Satisf	Ajust. satisf.	Probable	Ajust. Probable	Substantiel	Ajust. substant.
<b>Avant 1990</b>								
<b>Tunisie</b>	<b>2 180</b>	<b>533</b>	<b>91</b>	<b>100</b>	<b>73</b>	<b>72</b>	<b>20</b>	<b>29</b>
Zone MOAN	14 282	1 897	76	87	48	45	30	59
Algérie	2 056	..	48	..	7	..	1	..
Égypte, (Rép. d')	3 130	70	83	0	56	0	19	0
Jordanie	753	..	77	0	51	..	31	..
Maroc	4 177	1 256	81	88	52	38	51	76
Pour toute la Banque	186 355	29 568	71	68	53	55	33	34

a. L'impact du développement institutionnel et la durabilité ne font l'objet d'évaluations que depuis l'exercice 1998. Pour la période antérieure à l'exercice 1991, les données afférentes à ces deux évaluations sont donc applicables à des montants nets totaux d'engagement moins importants que ceux indiqués aux colonnes 2 et 3 du tableau.

Source : banque de données interne du DEO au 1er mai 2003.

Conclusions de l'évaluation du DEO pour les projets évalués (date d'achèvement : 1990-2003)								
Pays	Engagement net (M. de \$US)	dont : ajustement (M. de \$US)	Résultat satisfaisant (%)		Durabilité probable (%)		Impact sur développement (%)	
			Engagement net	dont : ajustement	Engagement net	dont : ajustement	Engagement net	dont : ajustement
<b>Tunisie</b>	<b>2 367</b>	<b>967</b>	<b>81,8</b>	<b>86,5</b>	<b>83,8</b>	<b>100</b>	<b>41</b>	<b>17</b>
Zone MOAN	15 974	5 276	71,1	72,1	52,1	56,5	35	41
Algérie	3 253	1 099	45,8	41	7,2	0	21	27
Égypte, (Rép. d')	2 025	150	83,2	100	39,5	0	34	100
Jordanie	1 534	870	93,6	100	79,5	90,8	49	63
Maroc	4 736	1 984	67,2	67,6	38	46	58,9	51,4
Pour toute la Banque	251 234	87 978	75,9	76,9	65,5	71,9	43	44

Remarque : l'impact du développement institutionnel et la durabilité ne font l'objet d'évaluations que depuis l'exercice 1998.

Source : données internes du DEO.

<b>Tableau A.5b</b>		<b>Évaluation du portefeuille actif de la Tunisie et des pays de référence</b>		
<b>Pays</b>	<b>Nombre de projets</b>	<b>Engag. nets (m\$)</b>	<b>Projets avec risque (%)</b>	<b>Engagements avec risque (%)</b>
<b>Tunisie</b>	<b>18</b>	<b>1 168</b>	<b>11</b>	<b>6</b>
Zone MOAN	110	4 801	25	28
Algérie	13	566	38	52
Égypte, (Rép. d')	16	905	25	40
Jordanie	6	192	17	18
Maroc	15	418	13	25
Pour toute la Banque	1 376	95 489	18	18

Source : données de la Banque mondiale en mai 2003.

**Tableau A.5c** Liste intégrale des projets approuvés pour la Tunisie, évalués et en-cours au 18 décembre 2002

Année d'agrément	Année d'achèvement	N° du projet	Nom du projet	Type d'instrument de crédit
<b>Agriculture</b>				
1967	1974	P005595	Projet de ferme coopérative	Investissement
1972	1977	P005607	Projet de crédit agricole	Investissement
1972	1980	P005608	Projet portant sur la pêche	Investissement
1975	1983	P005616	Projet de réhabilitation de l'irrigation	Investissement
1977	1982	P005622	Deuxième projet de crédit agricole	Investissement
1977	1984	P005623	Projet polyvalent de Sidi Salem	Investissement
1979	1987	P005629	Deuxième projet de pêche	Investissement
1980	1987	P005633	Troisième projet de crédit agricole	Investissement
1980	1987	P005633	Projet d'irrigation de la région sud	Investissement
1997	2004	P005736	TN- Gestion des ressources naturelles	Investissement
2000	2006	P035707	TN- Projet d'investissement sectoriel de l'eau	Investissement
2001	2007	P005750	TN- Services de soutien agricole	Investissement
<b>Politique économique</b>				
1987	Exercice 1990	P005688	Ajustement de la politique industrielle et commerciale	Ajustement
1988	Exercice 1991	P005718	Prêt d'ajustement structurel (PAS) I	Ajustement
1992	Exercice 1995	P005742	Réforme écon. Et fin. SU	Ajustement
<b>Éducation</b>				
1967	1976	P005596	Deuxième projet relatif à l'éducation	Investissement
1976	1983	P005620	Troisième projet relatif à l'éducation	Investissement
1981	1989	P005640	Quatrième projet relatif à l'éducation	Investissement
1983	Exercice 1990	P005650	Éducation V	Investissement
1989	Exercice 1997	P005715	Projet sectoriel d'éducation et de Formation	Investissement
1992	Exercice 2002	P005726	Projet de restructuration de l'enseignement supérieur	Investissement
1995	Exercice 2002	P005743	Projet relatif à l'éducation secondaire	Investissement
1998	31-déc-2003	P005741	TN- Projet de soutien à la réforme de l'enseignement supérieur I	Investissement
2000	30-juin-2005	P050945	TN- Projet relatif à l'éducation PAQSET 1	Investissement
<b>Énergie électrique et autres sources d'énergie</b>				
1972	1977	P005610	Projet relatif à l'énergie	Investissement
1977	1981	P005625	Deuxième projet relatif à l'énergie	Investissement
1981	1986	P005643	Troisième projet relatif à l'énergie	Investissement
<b>Énergie et Exploitation minière</b>				
1984	Exercice 1991	P005656	Assistance technique à l'exploitation minière	Investissement
1984	Exercice 1991	P005657	Énergie IV	Investissement
1985	Exercice 1993	P005662	Soutien aux industries électrique et mécanique II	Investissement
1987	Exercice 1994	P005701	Démonstration d'économie d'énergie	Investissement
1988	Exercice 1995	P005667	SMI – II	Investissement
1989	Exercice 1994	P005729	Projet d'exploration pétrolière	Investissement
1992	Exercice 1997	P005735	Infrastructure relative au gaz	Investissement

	Engagement (m \$)	Résultat	Impact sur le développement	Durabilité	APPI*	Type d'évaluation	Latest DO	Latest IP	Évaluation de risque la plus récente
	18	Insatisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
	8	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
	2	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
	12,2	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
	12	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
	42	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
	28,5	Satisf.	Insuffisant	Probable		PCR <sup>(b)</sup>			
	30	Satisf.	Modeste	Probable		PAR <sup>(a)</sup>			
	25	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
	26,5						Satisf.	Satisf.	Modeste
	103,3						Satisf.	Satisf.	Modeste
	21,3						Satisf.	Satisf.	Insuffisant
	150	Satisf.	Modeste	Probable	7,25	PAR <sup>(a)</sup>			
	150	Satisf.	Insuffisant	Probable	8,25	PAR <sup>(a)</sup>			
	250	Satisf.	Modeste	Probable	7,25	PAR <sup>(a)</sup>	Satisf.	Satisf.	Insuffisant
	13	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
	8,9	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
	26	Satisf.	Modeste	Probable		PAR <sup>(a)</sup>			
	27	Insatisf.	Négatif	Incertain	4	PCR <sup>(b)</sup>			
	95	Satisf.	Modeste	Probable	7,25	PAR <sup>(a)</sup>			
	68,7	Satisf.	Subs.	Probable	8,25	ES <sup>(c)</sup>	Satisf.	Satisf.	Modeste
	91,3	Satisf.	Insuffisant	Probable	8,25	ES <sup>(c)</sup>	Satisf.	Satisf.	Négatif
	80,0						Satisf.	Satisf.	Modeste
	99,0						Satisf.	Satisf.	Insuffisant
	12	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
	14,5	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
	41,5	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
	13,4	Satisf.	Insuffisant	Probable	8,25	PCR <sup>(b)</sup>			
	38,7	Modeste.	Négatif	Probable	6	PCR <sup>(b)</sup>			
	54	Insatisf.	Modeste	Improbable	4,25	PAR <sup>(a)</sup>			
	4	Insatisf.	Modeste	Probable	5	PAR <sup>(a)</sup>			
	28	Insatisf.	Négatif	Improbable	3,75	EVM <sup>(d)</sup>			
	5,5	Satisf.	Modeste	Incertain	6,75	EVM <sup>(d)</sup>			
	60	Satisf.	Modeste	Probable	7,25	ES <sup>(c)</sup>	Satisf.	Satisf.	Modeste

(Suite du tableau à la page suivante.)

<b>Tableau A.5c</b>				
<b>Liste intégrale des projets approuvés pour la Tunisie, évalués et en-cours au 18 décembre 2002 (suite)</b>				
<b>Année d'agrément</b>	<b>Année d'achèvement</b>	<b>N° du projet</b>	<b>Nom du projet</b>	<b>Type d'instrument de crédit</b>
<b>Environnement</b>				
1994	Exercice 2000	P005588	Contrôle de la pollution en Méditerranée	Investissement
1994	Exercice 2001	P005733	Développement des régions montagneuses	Investissement
1994	2003	P005591	Substances destructrices de l'ozone	Investissement
2003	2003	P072317	TN- Développement des régions montagneuses et forestières du NO	Investissement
<b>Finance</b>				
1968	1972	P005597	Deuxième projet de la Société Nationale d'Investissement	Investissement
1970	1975	P005602	Troisième projet de la Société Nationale d'Investissement	Investissement
1972	1978	P005609	Quatrième projet de la Société Nationale d'Investissement	Investissement
1973	1978	P005612	Cinquième projet de la Société Nationale d'Investissement	Investissement
1976	1981	P005619	Sixième projet de la Société Nationale d'Investissement	Investissement
1978	1983	P005627	Projet de finance industrielle – Composante BDET (Banque de Développement Économique de Tunisie)	Investissement
2002	6/30/2003	P055815	TN- PACE III	Ajustement
<b>Secteur financier</b>				
1985	Exercice 1992	P005663	Industries à l'exportation	Investissement
1994	Exercice 2001	P005748	Crédit pour l'investissement privé	Investissement
1997	Exercice 1998	P042287	PACE I	Ajustement
1999	Exercice 2001	P053255	TN- PACE II	Ajustement
<b>Santé, nutrition &amp; population</b>				
1991	Exercice 1998	P005717	Population et famille	Investissement
1991	Exercice 2000	P005738	Gestion et financement des hôpitaux	Investissement
1971	1979	P005604	Projet relatif à la population	Investissement
1981	1989	P005642	Santé et population	Investissement
1998	12/31/2003	P005746	TN- Prêt sectoriel pour la santé	Investissement
<b>Industrie</b>				
1981	1989	P005639	Développement de la petite industrie	Investissement
1981	1984	P005641	Projet de réhabilitation de l'industrie textile SOGITEX	Investissement
1996	12/31/2003	P040208	TN- Institution de soutien à l'industrie	Investissement
<b>Exploitation minière</b>				
1975	1979	P005617	Projet relatif aux phosphates	Investissement
<b>Pétrole et gaz naturel</b>				
1971	1974	P005606	El Borma – Projet de gazoduc de Gades	Investissement
1980	1974	P005635	Deuxième projet de gazoduc	Investissement
1995	06/30/2004	P005589	Chauffage d'eau alimenté à l'énergie solaire	Investissement
<b>Gestion du secteur public</b>				
1990	Exercice 1993	P005710	Entreprises publiques I	Ajustement
<b>Secteur rural</b>				
1981	Exercice 1990	P005638	Région nord-ouest	Investissement
1983	Exercice 1991	P005649	Irrigation Tunisie centrale	Investissement

Engagement (m \$)	Résultat	Impact sur le développement	Durabilité	APPI*	Type d'évaluation	Latest DO	Latest IP	Évaluation de risque la plus récente
0	Satisf.	Insuffisant	Probable	8,25	ES <sup>(c)</sup>	Très satisf.	Très satisf.	Négatif
26,4	Modér. Satisf.	Subs	Probable	7,5	ES <sup>(c)</sup>	Satisf.	Satisf.	Modeste
3,8						Satisf.	Satisf.	Faible ou nég.
34						Satisf.	Satisf.	Insuffisant
10	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
10	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
10	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
14	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
20	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
30	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
252,5						Satisf.	Satisf.	Insuffisant
50	Modér. Satisf.	Modeste	Probable	5,75	PAR <sup>(a)</sup>			
118,8	Satisf.	Insuffisant	Probable	8,25	ES <sup>(c)</sup>	Satisf.	Satisf.	Négatif
69,9	Satisf.	Non évalué	Probable		ES <sup>(c)</sup>	Satisf.	Satisf.	Modeste
134	Satisf.	Modeste	Probable	7,25	ES <sup>(c)</sup>	Satisf.	Satisf.	Négatif
26	Très satisf.	Insuffisant	Probable	10	ES <sup>(c)</sup>	Très satisf.	Très satisf.	Négatif
29,7	Satisf.	Insuffisant	Probable	8,25	ES <sup>(c)</sup>			
9,6	Insatisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
12,5	Satisf.	Insuffisant	Probable		PAR <sup>(a)</sup>			
50,0						Satisf.	Satisf.	Modeste
30	Satisf.	Modeste	Probable		PCR <sup>(b)</sup>			
18,6	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
38,7						Satisf.	Satisf.	Modeste
23,3	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
7,5	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
37	Satisf.	Modeste	Probable		PAR <sup>(a)</sup>			
7,4						Satisf.	Satisf.	Modeste
130	Mod Insatisf.	Modeste	Probable	5,75	PAR <sup>(a)</sup>			
24	Insatisf.	Insuffisant	Improbable	5,25	PAR <sup>(a)</sup>			
16,5	Satisf	Insuffisant	Probable	8,25	PCR <sup>(b)</sup>			

(Suite du tableau à la page suivante.)

**Tableau A.5c** Liste intégrale des projets approuvés pour la Tunisie, évalués et en-cours au 18 décembre 2002 (suite)

Année d'agrément	Année d'achèvement	N° du projet	Nom du projet	Type d'instrument de crédit
<b>Secteur rural (suite)</b>				
1985	Exercice 1992	P005660	Production agric. NO	Investissement
1985	Exercice 1996	P005661	Amélioration de la gestion du système national d'irrigation	Investissement
1986	Exercice 1994	P005665	Irrigation (Gabes)	Investissement
1988	Exercice 1996	P005683	Foresterie	Investissement
1988	Exercice 1992	P005703	Crédit agricole, Banque Nationale de Tunisie IV	Investissement
1989	Exercice 1995	P005692	PASA (prêt d'ajustement du secteur agr.) II	Ajustement
1990	Exercice 1997	P005727	Recherche et vulgarisation	Investissement
1993	Exercice 2001	P005725	Deuxième projet de développement du secteur forestier	Investissement
1994	Exercice 2001	P005721	Investissement dans le secteur agricole	Investissement
1995	Exercice 2001	P005720	Financement du secteur rural	Investissement
<b>Transport</b>				
1982	Exercice 1992	P005647	Réseau routier V	Investissement
1984	Exercice 1993	P005658	Transport en zone urbaine Institution	Investissement
1988	Exercice 1995	P005672	Entretien et réfection du réseau routier	Investissement
1969	1975	P005599	Deuxième projet portuaire	Investissement
1969	1976	P005600	Projet ferroviaire	Investissement
1971	1977	P005605	Réseau routier	Investissement
1974	1980	P005614	Projet relatif aux transports en commun et à l'urbanisme pour le district de Tunis	Investissement
1976	1983	P005621	Deuxième projet relatif au réseau routier	Investissement
1978	1986	P005628	Projet relatif au réseau routier rural	Investissement
1980	1988	P005636	Quatrième projet relatif au réseau routier	Investissement
1980	1989	P005637	Troisième projet portuaire	Investissement
1998	31-déc-2004	P043700	TN- Investissement sectoriel dans les transports	Investissement
2001	30-juin-2006	P064082	TN- Investissement sectoriel dans les transports	Investissement
<b>Développement urbain</b>				
1972	1981	P005611	Projet d'infrastructure touristique	Investissement
1974	1981	P005613	Projet de formation hôtelière	Investissement
1979	1986	P005630	Deuxième projet de développement urbain	Investissement
1983	Exercice 1993	P005652	Projet de développement urbain III	Investissement
1987	Exercice 1995	P005668	Projet de développement urbain IV	Investissement
1989	Exercice 1997	P005691	Cinquième projet de développement urbain	Investissement
1993	Exercice 1999	P005687	Investissement sectoriel au niveau municipal	Investissement
1997	30-juin-2003	P046832	TN- Développement au niveau municipal II	Investissement
2001	30-juin-2007	P048825	TN- Investissement dans le patrimoine culturel	Investissement
2003	28-fév-2003	P074398	TN- Projet de développement au niveau municipal III	Investissement
<b>Approvisionnement en eau et accès à des sanitaires traités</b>				
1969	1977	P005601	Projet national d'approv. en eau	Investissement
1970	1977	P005603	Deuxième projet national d'approv. en eau	Investissement

Engagement (m \$)	Résultat	Impact sur le développement	Durabilité	APPI*	Type d'évaluation	Latest DO	Latest IP	Évaluation de risque la plus récente
15	Unsatisf.	Négatif	Improbable	3,75	PCR <sup>(b)</sup>			
22	Mod. Sat.	Modeste	Probable	5,75	EVM <sup>(d)</sup>			
27,7	Satisf.	Insuffisant	Probable	8,25	PCR <sup>(b)</sup>			
20	Satisf.	Modeste	Incertain	6,75	EVM <sup>(d)</sup>			
30	Satisf.	Insuffisant	Incertain	7,75	PAR <sup>(a)</sup>			
84	Satisf.	Modeste	Probable	7,25	EVM <sup>(d)</sup>			
17	Mod. Sat.	Modeste	Incertain	6	ES <sup>(c)</sup>			
61,7	Satisf.	Très	Probable	8,25	ES <sup>(c)</sup>			
118,5	Satisf.	Insuffisant	Très improbable	8,25	ES <sup>(c)</sup>			
65	Insatisf.	Modeste	Improbable	4,25	ES <sup>(c)</sup>			
35,5	Satisf.	Modeste	Probable	7,25	PAR <sup>(a)</sup>			
33	Satisf.	Modeste	Probable	7,25	PCR <sup>(b)</sup>			
63	Satisf.	Modeste	Probable	7,25	EVM <sup>(d)</sup>			
8,5	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
17	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
24	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
18	Unsatisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
28	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
32	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
36,5	Satisf.	Insuffisant	Probable		PCR <sup>(b)</sup>			
42,5	Satisf.	Modeste	Probable		PCR <sup>(b)</sup>			
50,0						Satisf.	Satisf.	Modeste
37,6						Satisf.	Satisf.	Modeste
24	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
5,6	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
19	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
25	Satisf.	Modeste	Incertain	6,75	PAR <sup>(a)</sup>			
30,2	Unsatisf.	Négatif	Incertain	4	EVM <sup>(d)</sup>			
58	Mod. Sat.	Modeste	Probable	5,75	EVM <sup>(d)</sup>			
75	Satisf.	Insuffisant	Probable	8,25	PAR <sup>(a)</sup>			
80						Satisf.	Satisf.	Modeste
17						Satisf.	Satisf.	Modeste
78,4						Satisf.	Satisf.	Insuffisant
15	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
10,5	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			

(Suite du tableau à la page suivante.)

Table A.5c

**Liste intégrale des projets approuvés pour  
la Tunisie, évalués et en-cours  
au 18 décembre 2002 (suite)**

Année d'agrément	Année d'achèvement	N° du projet	Nom du projet	Type d'instrument de crédit
<b>Approvisionnement en eau et accès à des sanitaires traités (suite)</b>				
1974	1980	P005615	Troisième projet national d'approv. en eau	Investissement
1975	1983	P005618	Projet d'assainissement en zone urbaine	Investissement
1977	1984	P005626	Quatrième projet national d'approv. en eau	Investissement
1979	1988	P005631	Deuxième projet d'assainissement en zone urbaine	Investissement
1979	1984	P005632	Cinquième projet national d'approv. en eau	Investissement
1983	Exercice 1993	P005653	Projet d'assainissement en zone urbaine III	Investissement
1984	Exercice 1993	P005659	Projet d'approv. en eau des zones rurales	Investissement
1995	30-juin-2003	P005680	TN- Projet d'approv. en eau et d'assainissement	Investissement
1997	31-déc-2004	P005731	TN- Projet d'assainissement du Grand Tunis	Investissement
<b>Protection sociale</b>				
1991	Exercice 1995	P005734	Emploi & formation	Investissement
1996	30-juin-2003	P005745	TN- 2e projet d'emploi & formation	Investissement
2002	31-août-2008	P048315	TN- Projet de gestion des zones protégées	Investissement
<b>Projet multisectoriel</b>				
1999	31-mar-2004	P055814	TN- Développement des exportations	Investissement

Source : banque de données interne du DEO.

\* Aggregate Project Performance Index : Indice composite de performance du projet

- (a) Rapport d'évaluation des performances
- (b) Rapport d'achèvement du projet
- (c) Résumé d'évaluation
- (d) Mémorandum d'évaluation

Engagement (m \$)	Résultat	Impact sur le développement	Durabilité	APPI*	Type d'évaluation	Latest DO	Latest IP	Évaluation de risque la plus récente
23	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PAR <sup>(a)</sup>			
28	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
21	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
26,5	Satisf.	Non évalué	Probable		PAR <sup>(a)</sup>			
25	Satisf.	Non évalué	Non évalué		PCR <sup>(b)</sup>			
34	Satisf.	Insuffisant	Probable	8,25	PCR <sup>(b)</sup>			
50	Satisf.	Insuffisant	Probable	8,25	PCR <sup>(b)</sup>			
58,0						Satisf.	Satisf.	Modeste
60,0						Insatisf.	Insatisf.	Insuffisant
12	Satisf.	Insuffisant	Incertain	7,75	PAR <sup>(a)</sup>			
60,0								
5,6								
35,0						Satisf.	Satisf.	Modes

## ANNEXE A.6 : COÛTS DES PROGRAMMES DE LA BANQUE POUR LA TUNISIE ET LES PAYS DE RÉFÉRENCE

<b>Tableau A.6 a</b>		<b>Coûts</b>		
<b>Régions / pays</b>	<b>Coûts de réalisation du crédit (m\$)</b>	<b>Coûts de surveillance (m\$)</b>	<b>Coûts de réalisation du TES (m\$)</b>	<b>Total des coûts (m\$)</b>
Pour toute la Banque	757,7	897,9	415	2 292
Zone MOAN	58,2	64,6	38	178
<b>Tunisie</b>	<b>9,8</b>	<b>9,3</b>	<b>4</b>	<b>24</b>
Algérie	5,8	8,1	3	21
Égypte, (Rép. d')	9,3	10,1	5	29
Jordanie	7,8	6,2	3	19
Maroc	13,5	13,3	8	39
<b>Pourcentages</b>				
Pour toute la Banque	33 %	39 %	18 %	90 %
Zone MOAN	33 %	36 %	21 %	91%
<b>Tunisie</b>	<b>40 %</b>	<b>38 %</b>	<b>16 %</b>	<b>95 %</b>
Algérie	28 %	40 %	17 %	84 %
Égypte, (Rép. d')	33 %	35 %	16 %	100 %
Jordanie	42 %	34 %	15 %	91 %
Maroc	35 %	34 %	20 %	89 %

<b>Tableau A.6b</b>		<b>Efficacité</b>						
<b>Régions / pays</b>	<b>Total des coûts, (m \$)</b>	<b>Nombre de projets</b>	<b>Engagements nets, (millions de \$)</b>	<b>Engagement net pour les projets satisfaisants et sans risque (millions de \$)</b>	<b>Taille moyenne des projets (millions de \$)</b>	<b>Coûts moyens par projet (1 000 \$)</b>	<b>Coûts moyens (\$ pour 1 000 \$ d'engagement net)</b>	<b>Coûts moyens (\$ par 1 000 \$ d'engagement net pour les projets satisfaisants et sans risque)</b>
Pour toute la Banque	2 292	2 229	197 103	144 120	88	1 028	12	16
Zone MOAN	178	169	11 773	8 490	70	1 050	15	21
<b>Tunisie</b>	<b>24</b>	<b>27</b>	<b>1 888</b>	<b>1 810</b>	<b>70</b>	<b>900</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
Algérie	21	19	1 967	1 218	104	1 079	10	17
Égypte, (Rép. d')	29	26	1 945	1 483	75	1 100	15	19
Jordanie	19	19	864	724	45	974	21	26
Maroc	39	34	2 699	1 570	79	1 138	14	25

*Remarque :* Le montant total des coûts comprend les coûts de réalisation du crédit, de surveillance, de TES prévus et imprévus, ainsi que les coûts des projets abandonnés. Le montant des coûts de réalisation du crédit comprend les coûts de prêts et les coûts relatifs aux projets abandonnés. Le montant des coûts de préparation des TES comprend les coûts de préparation des TES prévus et imprévus.

*Source :* Banque de données de la Banque mondiale.

## ANNEXE A.7 : OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE PAYS ET INDICATEURS ESSENTIELS

<b>Tableau A.7a Objectifs stratégiques de pays et Indicateurs clés de performance macroéconomique et de réforme structurelle pour 1996 et 2000</b>		
<b>Objectifs</b>	<b>Instruments</b>	
	<b>AAC (activités analytiques et consultatives)</b>	<b>Prêts</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler l'inflation</li> <li>• Maintenir des soldes financiers viables</li> <li>• Augmenter les réserves internationales</li> <li>• Encourager la croissance continue du PIB réel</li> <li>• Renforcer l'investissement privé</li> <li>• Améliorer le secteur financier</li> <li>• Stimuler les échanges commerciaux et l'ouverture</li> </ul>	<p>Mise à jour de l'évaluation du secteur privé (Exercice 2001) ; Revue sociale et structurelle (Exercice 2000) ; Stratégie de gestion de la Dette publique (Exercice 2002); Croissance des exportations : facteurs déterminants et perspectives (Exercice 1995) ; Évaluation du secteur privé (Exercice 1995) ; Vers le 21<sup>e</sup> siècle (Exercice 1996)</p>	<p>PACE I, II, III (486m\$) ; Développement des exportations (35m\$) ; Investissement sectoriel dans les transports I et II (87,6m\$ et 50m\$) ; Projet de crédit à l'investissement privé (120m\$); Projet de mise à niveau des institutions de soutien à l'industrie (38,7m\$) ; (60m\$) Projet de prêt de soutien aux réformes économiques et financières (130m\$) ; Projet de prêt pour la réforme des entreprises publiques (130m\$)</p>

*Remarque* : La stratégie de pays du début des années 1990 ne constituait pas un document distinct, mais était incorporée à un document de prêt ; elle ne prévoyait pas de suivi des résultats au moyen d'indicateurs quantitatifs de performance.

a. Le ratio était de 21 % pour l'Algérie, de 17 % pour l'Égypte et de 23 % pour le Maroc.

b. Indicateurs mondiaux de développement (3 novembre 2003) : le ratio est de 0,3 % pour l'Algérie, de 0,5 % pour l'Égypte et de 0,2 % pour le Maroc.

Source : Données internes de la Banque.

Indicateurs de performance proposés pour 1996-02	Progrès réellement accomplis
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le taux d'inflation à 3 % pour la période 1996-02, par comparaison avec un taux de 6 % en 1995</li> <li>• Réduire le déficit budgétaire aux environs de 2 % du PIB pour la période 1996-02, par rapport au 4 % de 1995</li> <li>• Porter les réserves à l'équivalent de 3 mois des importations, (2 mois en 1995)</li> <li>• Maintenir un taux annuel moyen de croissance du PIB aux environs de 5-6 % pour la période 1996-02, (4 % pour la période 1991-95)</li> <li>• Porter les investissements privés à 15,4 % du PIB d'ici 2002 (12 % pour la période 1990-96)</li> <li>• Porter les investissements privés à 56 % du total des investissements d'ici 2002, (46 % en 1995)</li> <li>• Augmenter les produits dérivés des privatisations (% du PIB) jusqu'à 6 % d'ici 1999 (1-2 % en 1995)</li> <li>• Augmenter la part du secteur privé dans le montant total des actifs bancaires : &gt; 50 % en 1999, &gt; 60 % en 2002 (30 % en 1995)</li> <li>• Augmenter le ratio des échanges commerciaux / PPA PIB &gt; 26 d'ici 2002</li> <li>• Augmenter IED/ PPA PIB &gt; 0,7 d'ici 2002</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux d'inflation moyen était d'environ 3 % pour la période 1996-02</li> <li>• Le déficit budgétaire s'est maintenu aux environs de 3 % du PIB pour la période 1996-02</li> <li>• Les réserves étrangères brutes atteignaient presque 3 mois d'importations pour la période 1996-02</li> <li>• La croissance du PIB s'est accélérée, atteignant 5,6 % pour la période 1996-02</li> <li>• Le ratio investissements privés / PIB était de 13,5 % en moyenne pour la période 1997-02<sup>a</sup></li> <li>• Le ratio investissement privé / investissement total était de 56 % en 2002</li> <li>• Le ratio produits dérivés de la privatisation / PIB ont atteint 9 %</li> <li>• Le ratio des actifs bancaires privés / total des actifs bancaires n'était que de 55 % en 2002</li> <li>• Échanges commerciaux (% de PPA / PIB) ont atteint 25,7</li> <li>• L'investissement direct étranger (IED) (% de PPA / PIB) était de 1,3 %<sup>b</sup></li> </ul>

Tableau A.7b

**Objectifs stratégiques de pays et Indicateurs clés de performance en termes de développement humain pour 1996 et 2000**

Objectifs	Instruments	
	AAC	Prêts
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtention d'un taux de scolarisation primaire pratiquement universel</li> <li>• Amélioration des taux de réussite à l'intérieur du système éducatif</li> <li>• Augmentation du taux d'insertion des diplômés des filières professionnelles au sein de la population active</li> <li>• Améliorations de la formation et des qualifications des enseignants</li> <li>• Réduction du chômage</li> <li>• Augmentation du niveau d'autofinancement de l'enseignement supérieur</li> <li>• Réduction de la mortalité infantile</li> <li>• Réduction du taux de fertilité</li> <li>• Réduction de la prestation de soins de santé subventionnés</li> <li>• Amélioration de la qualité des services de santé</li> <li>• Amélioration de l'efficacité des services de santé</li> <li>• Travailler à la durabilité du système de soins de santé</li> </ul>	Revue sociale et structurelle (Exercice 2000) ; L'enseignement supérieur tunisien : enjeux et avenir (Exercice 1997)	Projet formation et emploi II (60m\$) ; Projet de soutien à l'enseignement secondaire (98,3m\$) ; Projet de restructuration de l'enseignement supérieur I (75m\$) ; Projet de restructuration de l'enseignement supérieur II (50m\$) ; Projet de financement de l'emploi et de la formation (12m\$) ; Programme d'amélioration de la qualité de l'enseignement (99m\$) ; Prêt au secteur de la santé (50m\$) ; Projet de soutien à la restructuration des hôpitaux (30m\$) ; Prêt sectoriel pour l'enseignement et la formation (95m\$) ; Projet de soutien à la santé de la population et de la famille (12m\$)

a. Données de l'État : « Statistiques de l'Enseignement Scolaire et de la Formation Professionnelle 2002-2003 ».

b. Données internes de la Banque.

**Indicateurs de performance proposés**

- Taux net de scolarisation primaire de 100 %
- Taux de scolarisation à la fin de la 9e année doit passer de 42 % à 73 % d'ici 2004
- Taux de placement de 60 % pour les diplômés de l'enseignement professionnel en 1999
- Réduction du taux de chômage à 15 % d'ici 2002
- Réduction des taux de mortalité maternelle
- Réduction du taux de mortalité infantile à 20 pour mille naissances d'enfants vivants d'ici 2002
- Réduction du taux d'offre des soins de santé subventionnés à environ 25 % de la population en 1999
- Amélioration de la qualité des soins de santé par le biais d'une meilleure gestion de la prise en charge et de la formation du personnel
- Politiques de contrôle des coûts

**Progrès réellement accomplis**

- 98,2 % en 2000
- Les taux de scolarisation à la fin de la 6e et de la 7e années étaient de 87 % et de 63,5 % en 2001/2002<sup>a</sup>
- Système de contrôle du placement des diplômés au sein du marché du travail mis en place et opérationnel en 1998
- Taux de chômage à 14,9 % en 2002
- Mortalité infantile à 26 pour mille en 2002
- 8 % de la population a accès à des soins gratuits, et 22 % ne paie que 20 % du coût
- Taux de mortalité maternelle à 69 pour 100 000 en 2002
- La durée des séjours hospitaliers est passée de 8 à 7 jours
- Au niveau régional, les dépenses de soins de santé recouvrées auprès du programme d'Assurance sociale ont progressé de 2,2 % en 1998 à 62,5 % en 2003 ; les subventions de l'État central pour les dépenses budgétaires ordinaires des hôpitaux de soins tertiaires ont décliné de 69 % (1991) à 35 % (1998)<sup>b</sup>

Annexe A.8	Tunisie : Taux de rotation des responsables d'activité pour les projets approuvés durant les exercices 1990-2003					
	Nom du projet	Nombre de changements (Exercice 1990-03)	Exercice 1998	Exercice 1999	Exercice 2000	Exercice 2001
<b>Économie et finance</b>						
Projet de développement des exportations	0	a	a	a	a	a
Mise à niveau des institutions de soutien à l'industrie	3	a	a	a	b	b
Crédit à l'investissement privé	4	a	a	b	b	b
<b>Éducation</b>						
Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation	2	a	a	a	b	b
Soutien à la réforme de l'enseignement supérieur II	1	a	a	a	b	b
Formation et emploi II	1	a	a	a	a	b
Soutien à l'éducation II	1	a	a	b	b	b
Restructuration de l'enseignement supérieur	2	a	a	a	b	b
<b>Environnement, énergie et exploitation minière</b>						
Projet de développement de l'infrastructure du gaz	0	a	a	a	a	a
<b>Santé, nutrition et population</b>						
Prêt au secteur de la santé	1	a	a	a	b	b
Soutien à la restructuration des hôpitaux	5	a	a	b	b	b
Santé de la population et de la famille	1	a	a	a	a	a
<b>Secteur rural</b>						
Développement des régions montagn. et forest. du N.O.	1	a	a	a	a	a
Services de soutien agricole	1	a	a	a	a	b
Prêt d'investissement au secteur de l'eau	2	a	a	a	b,c	c
Deuxième projet d'investissement au secteur agricole	1	a	a	b	b	b
Gestion des ressources naturelles	2	a	a	b	b	c
Financement national du secteur rural	2	a	a	b,c	c	c
Prêt d'investissement au secteur agricole	1	a	b	b	b	b
Dév. régions montagn. du N.O.	2	a	b	b	b	b
Deuxième projet de développement forestier	2	a	a	b	b	b
<b>Transports</b>						
Projet d'investissement I dans le secteur des transports	0	a	a	a	a	a
Réseau routier en zone rurale	2	b	c	c	c	c
<b>Développement urbain et approvisionnement en eau et projets d'assainissement</b>						
Développement au niveau municipal III	1	a	a	a	a	a
Patrimoine culturel	0	a	a	a	a	a
Développement au niveau municipal II	3	a	b,c	c	d	d
Investissement dans le secteur municipal	4	a	b,c,d	d	d	d
Projet d'assainissement du Grand Tunis	3	a	a	b	b	c,d
Approvisionnement en eau et assainissement	3	a	a	b	b	c,d
<b>Ajustement</b>						
PACE III	0	a	a	a	a	a
PACE II	1	a	a	a	a	b
PACE I	2	a	a	a	a	a
Prêt de soutien aux réformes économiques et financières	1	a	a	a	a	a

Remarque : a = pas de modification depuis l'Exercice 1998 ; b = une modification depuis l'Exercice 1998 ; c = deux modifications depuis l'Exercice 1998 ; d = trois modifications depuis l'Exercice 1998.

Source : Données de projet de la Banque mondiale.

<b>Annexe A.9</b>		<b>Tunisie : les dirigeants de la Banque entre 1991 et 2003</b>	
<b>Année</b>	<b>Vice-président</b>	<b>Directeur de pays</b>	<b>Réprésentant en résidence</b>
1991	Willi A. Wapenhans	Kemal Dervis	-
1992	Caio Koch-Weser	Pieter P. Bottelier	-
1993	Caio Koch-Weser	Harinder S. Kohli	-
1994	Caio Koch-Weser	Daniel Ritchie	-
1995	Caio Koch-Weser	Daniel Ritchie	-
1996	Kemal Dervis	Daniel Ritchie	-
1997	Kemal Dervis	Christian Delvoie	-
1998	Kemal Dervis	Christian Delvoie	-
1999	Kemal Dervis	Christian Delvoie	-
2000	Jean-Louis Sarbib	Christian Delvoie	-
2001	Jean-Louis Sarbib	Christian Delvoie	-
2002	Jean-Louis Sarbib	Theodore O. Ahlers	-
2003	Christiaan J. Poortman	Theodore O. Ahlers	-

Source : Annuaire du groupe de la Banque mondiale.



---

ANNEXE B : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES DANS LE CADRE DE LA  
MISSION EN TUNISIE (ET MEMBRES DU PERSONNEL DE LA  
BANQUE MONDIALE ET DU FMI INTERROGÉS)

---

**Fonctionnaires, bailleurs de fonds  
et représentants du secteur privé**

**Ministère du développement et de la  
coopération internationale**

Kamel Ben Rejeb, Directeur général  
Monir Boumessouer, Directeur général,  
Infrastructure  
Fouad El Shrafi, Directeur  
Lutfi Frad, Directeur  
Mohamed Naceur Braham, Conseiller pour les  
services publics, Directeur pour l'agriculture  
et les agro-industries  
Foued Charfi, Directeur général, Secteurs de  
production  
Borgi Kacem, Directeur général du développe-  
ment régional  
Abel Hamid Triki, Directeur  
Moncef Youzbachi

**Ministère des finances**

Belhadji Jameleddine, Directeur général

**Ministère de l'enseignement supérieur**

Abdallah Riahi, Directeur, études et planifications  
Mohamed El Hedi Zaiem, Conseil expert

**Ministère de l'éducation et de la formation  
et de l'Institut de formation**

H. E. Mohamed El-Monsif Ben Saad, Secrétaire  
général au gouvernement (Ministre adjoint)  
Abdelkader Lgoulli, Directeur général, Services  
Abdelmalik Elsallami, Conseiller auprès du Ministre  
Ahmed Midamia, Directeur général, NVC  
Mohamed Nazar El-Aish, Directeur général  
Farahat El-Nasiri, Directeur  
Mohamed El-Nasir, Directeur  
Ibrahim Eltoumi, Directeur

Lutfi Blzabis, Directeur  
Hofia El-Bahri, Directeur

**Ministère de la santé**

Dr. Khaled Kheireddine, Directeur de la  
planification  
Slaheddine Kalat, Directeur de l'équipement  
Nacer Kamel, Directeur des études

**Institut Statistique National**

Khalifa Ben Faqih, Directeur général  
Abdel Majd El-Wislati

**Banque Centrale de Tunisie**

Habib El Montacer, Directeur général  
Badreddine Barkia, Directeur général,  
Contrôle  
Samir Brahimi, Directeur général, Services &  
Audit

**Ministère des transports**

Salem Miladi, Directeur général

**Ministère de l'industrie et de l'énergie**

Hamdi Guezguez, Ingénieur principal  
Ridha Ben Mosbah, Directeur général, Mises à  
niveau  
Mohamed El Kamel, Gestionnaire de projets,  
ISIUP

**Secteur privé**

Noureddine Ferchiou, Avocat, Ferchio Associés  
Ahmed Benghazi, Associé-gérant, Axis  
Ahmed Smaoui  
Prof. Marouanne El Abassi  
Faycal Lakhoua, Conseiller, IACE  
Jurgen Blanken, Économiste pour le secteur  
de l'eau, Conseil expert privé

**Banque agricole nationale**

Berraies Mohamed, Directeur

**Fonds d'accès aux marchés d'exportations (FAMEX)**

Slim Chaker, Directeur de la coordination

**Syndicat**

Mohamed Trabelsi, Secrétaire

**AfDB**

O. Ojo, Directeur général des évaluations

K. Diallo, Économiste principal

**UE**

Bernard Brunet, Premier secrétaire

Manfredo Fanti, Premier secrétaire

Paul Mathieu, Économiste

Philippe Massin, Expert en développement rural

Amparo Gonzalez Diez, Chef de section, développement rural et environnement

Jose-Maria Bellostas, Expert en développement rural

**Tunisia Leasing**

Fethi Mestri, Directeur général

**Ministère de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydriques**

Ahmed El Achek, Président-directeur général, Bureau du développement sylvo-pastoral pour le nord-ouest

Badr Ben Ammar, Économiste général rural, Directeur général des études et du développement agricole

Abderraman Chaffai, Directeur, études et développement agricole

Ahmed Ridha Fekih Salem, Ingénieur général, Directeur général des forêts

Mohamed Gharbi, Directeur général, Agence pour les terres arables

Abdellatif Ghedira, Chef de mission, Cabinet du ministre, Directeur du Bureau de la planification et de l'hydraulique

Lamine Ben Hamadi, Directeur adjoint de la planification et du budget, Institut de recherche et de formation supérieure

Mohamed Ben Hamouda, Enseignant-chercheur, Responsable de la coordination pour la recherche régionale pour le nord-ouest, Institut de recherche et de formation supérieure

Mohamed Mounir Hedri, Directeur de recherche, Institut de recherche et de formation supérieure

Said Helal, Ingénieur principal, Eaux et forêts, Directeur du développement socioéconomique de la population forestière

Abdelkadar Hamdane, Directeur général des travaux en région rurale et d'hydraulique

Abdallah Mallek, Directeur financier général, organisations d'investissement et professionnelles

Bellakhal Moktar, Directeur pour la vulgarisation dans le domaine agricole

Kachouri Mondher, Directeur adjoint de suivi et d'évaluation pour les programmes de recherche, Institut de recherche et de formation supérieure

Sahla Mezghani, Agro-économiste, Chef de section, Finance, organisations d'investissement et professionnelles

Ben Mohamed Mongi, Directeur, Laboratoire général, Directeur du projet tuniso-japonais

Abdelaziz Mougou, Président, Institut de recherche et de formation supérieure

Hamda Zeram dini, Agence pour la vulgarisation agricole et la formation, Responsable de la coordination du projet de soutien aux services agricoles

**Personnel de la Banque mondiale, du FMI et de la Banque islamique de développement**

Theodore O. Ahlers (Directeur de pays)

Christian Delvoie (Directeur de pays à la date de l'évaluation)

Dimmitri Vittas (Conseiller principal, OPD)

Daniel Ritchie (Directeur de secteur à la date de l'évaluation)

John Page (Directeur, PRMPR)

Aristomene Varoudakis (Économiste de pays)

Cécile Fruman (Responsable pays)

Pedro Alba (Chef de secteur, MNSED)

Mustapha Nabli (Économiste principal et directeur, MNSED)

Setareh Razmara (Économiste principal,  
MNSHD)  
Sara Johansson (Économiste, MNSED)  
Hamid Alavi (Expert principal pour le  
développement du secteur privé, MNSIF)  
Jeffery Waite (Expert principal pour  
l'éducation, MNSHD)  
Meskerem Mulatu (Expert principal pour  
l'éducation, AFTH2)  
Anwar Bach-Baouab (Directeur des opérations,  
AFTH3)  
Gillian Perkins (Conseil-expert OEDST)  
Domenico Fanizza (Directeur adjoint de  
Division, FMI)  
Bader Elddine Nouioua, Conseiller, Bureau  
des opérations d'évaluation, Banque  
Islamique de Développement  
Djelloula Saci, Directeur, Bureau des opérations  
d'évaluation, Banque Islamique de  
Développement  
Abdel Ouahab Ghazala, Bureau des opérations  
d'évaluation, Banque Islamique de  
Développement



---

## ANNEXE C : PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE L'AIDE AU PAYS (CAE) DU DEO

---

La présente note méthodologique décrit les principaux éléments de la méthodologie d'évaluation de l'aide au pays (CAE) du Département de l'évaluation des opérations (DEO).<sup>1</sup>

**Les CAE évaluent les résultats des programmes d'assistance de la Banque, et non le progrès global accompli par les pays bénéficiaires en termes de développement.**

Un programme d'assistance doit être évalué en fonction de la façon dont il a réalisé ses objectifs particuliers, ceux-ci formant en général un sous-ensemble des objectifs de développement du bénéficiaire. Si un programme d'assistance représente une part importante de l'effort global de développement du pays bénéficiaire, le résultat du programme sera similaire au progrès global accompli par ce bénéficiaire en termes de développement. Cependant, la plupart des programmes d'assistance de la Banque ne fournissent qu'une fraction du montant total des ressources consacrées au développement d'un bénéficiaire donné par les bailleurs de fonds, les intervenants et l'État lui-même. La portée des CAE effectuées par le DEO se limite à l'évaluation du résultat du programme de la Banque, sans juger le résultat d'ensemble du pays bénéficiaire en termes de développement, alors même qu'une évaluation du résultat d'ensemble doit bien évidemment être pris en compte pour les conclusions de la CAE.

L'expérience acquise au fil des CAE confirme que les résultats des programmes sont parfois fort différents du progrès de développement accompli globalement par le pays bénéficiaire. Selon les programmes, les CAE ont permis d'identifier plusieurs cas de figure :

- Le programme affiche des résultats satisfaisants correspondant à un bon développement du pays bénéficiaire

- Le programme n'a obtenu que des résultats décevants, alors que le pays bénéficiaire affichait de bon résultats d'ensemble en termes de développement, en dépit de la faiblesse du programme de la Banque
- Le programme affiche des résultats satisfaisants alors même que le pays bénéficiaire ne parvenait pas à obtenir des résultats globaux satisfaisants durant la période de mise en œuvre du programme.

**Il convient de ne pas confondre l'évaluation des résultats des programmes d'assistance avec celle de la performance de la banque.**

Il en découle qu'un résultat insatisfaisant du programme d'assistance ne permet pas forcément de conclure que la performance de la Banque était également inadéquate, et *inversement*. Cela devient plus clair si l'on considère que la contribution de la Banque au résultat de son programme d'assistance ne représente qu'une partie de la situation. Le résultat du programme d'assistance est déterminé par l'action *conjointe* de quatre facteurs : (a) le pays bénéficiaire, (b) la Banque, (c) les partenaires et autres intervenants et (d) des forces exogènes (causes naturelles, chocs économiques internationaux et ainsi de suite). Dans certaines circonstances, l'impact défavorable d'un seul de ces facteurs peut annuler les contributions positives des trois autres et entraîner un résultat décevant.

Le DEO mesure la performance de la Banque principalement en fonction des actions qui constituent sa contribution directe. Les évaluations concernant la performance de la Banque examinent en général la pertinence et la mise en œuvre de la stratégie adoptée ; la conception et le suivi des interventions de crédit de la Banque ; la portée, la qualité et le suivi du travail de diagnos-

tic et des autres activités d'analyse et de conseil ; la conformité des activités de prêt de la Banque avec ses activités hors financement et avec ses politiques de protection ; les activités de partenariat de la Banque.

#### **Évaluation en trois dimensions**

Pour tenter de remédier à la subjectivité inhérente du processus d'évaluation, le DEO examine un certain nombre d'éléments contribuant aux résultats des programmes d'assistance. La cohérence des évaluations est renforcée par l'examen du programme d'assistance au pays en fonction de trois dimensions :

- (a) Une *dimension 'produits et services'*, utilisant une analyse « ascendante » d'éléments importants composant le programme : les prêts, les activités d'analyse et de conseil et la coordination de l'assistance
- (b) Une *dimension 'impact du développement'*, utilisant une analyse « descendante » des principaux objectifs du programme en termes de pertinence, d'efficacité, de résultats, de durabilité et d'impact institutionnel
- (c) Une *dimension 'd'attribution des responsabilités'*, selon laquelle le responsable de l'évaluation note le degré de responsabilité des quatre catégories de participants au regard du résultat du programme.

#### **Évaluation du résultat du programme d'assistance**

Lorsque le DEO évalue le résultat (impact prévu sur le développement) d'un programme d'assistance, il mesure le degré de pertinence et de succès des principaux objectifs stratégiques, sans la moindre carence. D'une manière générale, les programmes formulent leurs objectifs en termes d'objectifs stratégiques principaux, telle que la réduction de la pauvreté. La Stratégie de l'aide au pays (CAS) peut également fixer des objectifs intermédiaires, tels qu'une amélioration du ciblage des services sociaux ou un soutien au développement rural intégré, et expliquer de quelle façon il est prévu qu'ils contribuent à la réalisation de l'objectif stratégique principal. La mission du DEO est alors de juger si les objectifs intermédiaires ont produit un bénéfice net satisfaisant, et de statuer sur la validité de la logique d'objectifs de résultat spécifiée dans le cadre

de la CAS. Si la CAS ne décrit pas clairement la relation causale entre ces objectifs, c'est au responsable de l'évaluation qu'il incombe de reconstruire cette logique d'intervention à partir des éléments concrets disponibles et d'évaluer la pertinence, l'efficacité et le résultat en fonction des objectifs intermédiaires et des objectifs stratégiques principaux.

Les responsables de l'évaluation examinent dans quelle mesure le pays bénéficiaire tient compte des priorités internationales de développement, telles que les objectifs de développement pour le millénaire (MDG), ainsi que les priorités institutionnelles adoptées par la Banque, telles que les directives de protection. Dans l'idéal, s'il existe une différence dans ces domaines, la CAS serait à même de l'identifier et de la résoudre, permettant ainsi au responsable de l'évaluation de décider si les compromis adoptés étaient appropriés. Toutefois, la CAS peut également révéler que la stratégie avait omis de décrire véritablement certains conflits ou de prendre en compte certaines des contraintes de développement du pays bénéficiaire. Dans les deux cas, il peut en résulter un affaiblissement de la pertinence du programme, un moindre effort de participation du pays bénéficiaire, et / ou des effets non souhaitables (telles que des infractions aux politiques de protection), toutes ces conséquences devant être prises en compte lors de l'évaluation des résultats du programme.

#### **Échelle d'évaluation**

Le DEO évalue le **résultat** selon une échelle à six niveaux, progressant de très satisfaisant à très décevant :

*Très satisfaisant* : Le programme d'assistance a accompli des progrès au moins acceptables pour chacun des principaux objectifs considérés **et** a obtenu un impact de développement correspondant aux pratiques optimales pour au moins l'un d'entre eux. Aucune carence importante n'a été identifiée.

*Satisfaisant* : Le programme d'assistance a accompli des progrès acceptables pour chacun des principaux objectifs considérés. Il n'a pas été identifié d'impact de développement correspondant aux pratiques optimales ni de carence importante.

*Modérément satisfaisant* : Le programme d'assistance a accompli des progrès acceptables pour

la *plupart* des principaux objectifs considérés. Il n'a pas été identifié de carence importante.

*Modérément décevant* : Le programme d'assistance n'a *pas* réussi à accomplir de progrès acceptables pour la *plupart* des principaux objectifs considérés, *ou*, bien qu'ayant accompli des progrès acceptables pour tous les objectifs importants considérés, (a) il n'a pas suffisamment tenu compte d'une contrainte essentielle de développement ou (b) il affiche une carence très importante, telle qu'une infraction à la politique de protection.

*Décevant* : Le programme d'assistance n'a pas réussi à accomplir de progrès acceptables pour la *plupart* des principaux objectifs considérés, *et* (a) il n'a pas suffisamment tenu compte d'une contrainte essentielle de développement ou (b) il affiche une carence très importante, telle qu'une infraction à la politique de protection.

*Très décevant* : Le programme d'assistance n'a réussi à accomplir de progrès acceptables pour *aucun* des principaux objectifs considérés et il n'a pas suffisamment tenu compte d'une contrainte essentielle de développement tout en affichant au moins une carence très importante, telle qu'une infraction à la politique de protection.

**L'impact du développement institutionnel (IDI)** peut être évalué de la façon suivante : *élevé, substantiel, modeste, ou négligeable*. L'IDI évalue dans quelle mesure le programme a renforcé la capacité du pays bénéficiaire à utiliser ses ressources humaines, financières et naturelles de façon plus efficace, plus juste et plus durable. La liste suivante contient des exemples des caractéristiques examinées pour évaluer l'impact du développement institutionnel du programme :

- La cohérence de la gestion économique
- La structure du secteur public et tout particulièrement

de l'administration

- La cohérence institutionnelle du secteur financier
- La cohérence des systèmes juridique, de réglementation et judiciaire
- La portée des systèmes de suivi et d'évaluation
- L'efficacité de la coordination de l'aide
- Le degré de responsabilisation financière
- Le degré de renforcement de capacité des ONG
- Le niveau de capital social et environnemental.

**La durabilité** peut être évaluée de la façon suivante : *très probable, probable, peu probable, très peu probable*, ou, s'il n'existe pas suffisamment d'informations, *impossible à évaluer*. La durabilité mesure le degré à long terme de permanence (résistance au risque) des bénéfices du développement produits par le programme d'assistance dans le pays. Elle s'articule autour de huit facteurs :

- Le degré de permanence technique
- Le degré de permanence financière (y compris les politiques en matière de recouvrement des coûts)
- Le degré de permanence économique
- Le soutien social (y compris les conditions faisant l'objet de politiques de protection)
- Le degré de permanence concernant l'environnement
- La participation des pouvoirs publics et des autres principaux intervenants
- Le soutien institutionnel (notamment une infrastructure juridique et de réglementation favorable, et un minimum d'efficacité organisationnelle et de gestion)
- Le degré de permanence face aux facteurs exogènes (chocs économiques internationaux ou modifications de la conjoncture politique et de sécurité).



## ANNEXE D : DOCUMENTATION DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LES RESPONSABLES

Principales recommandations observables formulées par le DEO et nécessitant une réponse	La réponse des responsables
<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Poursuivre l'assistance aux programmes susceptibles d'améliorer les conditions de développement du secteur privé et de la stimulation de la compétitivité</i> tandis que la Tunisie cherche à s'intégrer au sein de l'économie mondiale. La Banque devrait plus particulièrement aider le pays à (i) travailler à la libéralisation des échanges commerciaux avec l'Union européenne (UE) et le reste du monde ; (ii) stimuler le développement économique au moyen de réformes de la réglementation et du système judiciaire favorables à l'essor des investissements privés et étrangers ; et (iii) s'efforcer de privatiser les établissements financiers publics et entreprises d'État.</li></ul>	<p>La CAS prévue pour les exercices 2005 à 2008 traite clairement de ces questions. Le premier pôle de la CAS prévoit l'amélioration du climat dans lequel fonctionnent les entreprises et une stimulation de la compétitivité, tandis que le second vise une amélioration de la qualité et de l'efficacité du système éducatif afin de pouvoir répondre aux besoins du marché. La CAS est favorable à un renforcement de la compétitivité au niveau de l'infrastructure par le biais de la politique de PPI (participation du secteur privé au renforcement de l'infrastructure).</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Maintenir le soutien aux secteurs sociaux.</i> Tout en apportant son appui aux MDG, le programme de la Banque doit maintenir cette direction et axer son action sur l'amélioration de la capacité du pays à accorder la priorité aux dépenses à caractère social et à renforcer le système éducatif au niveau post-élémentaire, étant donné la transition démographique en cours. La Banque devrait entreprendre un examen des dépenses publiques en collaboration avec le gouvernement. Une telle initiative permettrait de renforcer la capacité à accorder la priorité aux dépenses à caractère social et à établir les fondations nécessaires pour répondre efficacement à la demande croissante en matière d'éducation dans les cycles secondaire et supérieur.</li></ul>	<p>Ce même objectif est prévu par la nouvelle CAS au niveau du deuxième pôle (éducation) et du troisième pôle, lequel vise une plus grande efficacité des programmes sociaux (pension, santé et protection sociale). La CAS propose une PER (Revue des dépenses publiques) et l'équipe du pays convient qu'il est important de mettre l'accent sur une analyse des dépenses intervenues dans les secteurs sociaux.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Privilégier le développement institutionnel et les mesures de protection sociale dans le secteur rural.</i> Les programmes ultérieurs de la Banque devraient privilégier le développement institutionnel en milieu rural de façon à assurer l'efficacité des marchés de biens de production et de produits, y compris dans le domaine foncier, la finance en milieu rural et la recherche et la vulgarisation, tout en préservant la cohésion sociale par une amélioration du ciblage des mécanismes de protection sociale. La dernière analyse exhaustive du secteur agricole remontant à 21 ans, une nouvelle analyse s'avère nécessaire pour assurer une conception intelligente des futures programmes de la Banque.</li></ul>	<p>L'équipe du pays a accepté la recommandation de la CAE et propose d'effectuer une revue exhaustive du secteur agricole, qui devrait permettre une meilleure intelligence du dialogue afférent à la politique décisionnelle et du futur financement pour ce secteur.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Promouvoir une approche de suivi et d'évaluation fondée sur les résultats.</i> L'adoption d'une approche articulée autour des résultats, et dotée d'indicateurs de résultats convenus et contrôlables intégrés au sein d'une infrastructure améliorée de suivi et d'évaluation, permettrait de renforcer l'assise du programme d'assistance de la Banque à l'avenir.</li></ul>	<p>La CAS prévue pour les exercices 2005 à 2008 est une CAS articulée sur les résultats, qui devrait déboucher sur un suivi régulier des résultats de la CAS (rapports annuels et un rapport provisoire d'activité de la CAS en 2006). Par ailleurs, l'équipe du pays a déjà entrepris de renforcer les capacités en personnel affecté à la mise en œuvre de projets en Tunisie aux fins de Suivi et évaluation (M&amp;E) des projets. Les équipes de la Banque bénéficieront également d'un renforcement de capacité.</p>



---

## PIÈCE JOINTE 1 : LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT — ÉVALUATION DE L'AIDE AU PAYS POUR LA TUNISIE

---

### Note de synthèse

Le Bureau d'évaluation des opérations (BEO) de la banque islamique de développement (la BIsD) commence à entreprendre de nouvelles activités d'évaluation des opérations, telles que l'évaluation de l'aide au pays, les analyses sectorielles ou thématiques et les études d'évaluation d'impact. La deuxième Évaluation de l'aide au pays (CAE) a été réalisée par le BEO pour la Tunisie en septembre 2003 en collaboration avec le Département de l'évaluation des opérations (DEO) de la Banque mondiale (la première avait été la CAE réalisée pour la Jordanie en octobre 2002). Le principal objectif de la CAE est d'évaluer la pertinence et l'efficacité des interventions de la BIsD en Tunisie depuis le début des opérations de la BIsD en 1976. L'étendue du présent rapport de CAE se limite aux activités de financement de projets de la Banque.

S'agissant de l'économie dans son ensemble, les vigoureuses réformes structurelles entreprises par la Tunisie ont entraîné une amélioration marquée des résultats économiques et sociaux. La croissance du PIB réel a progressé du taux de 2,8 pour cent observé entre 1982 et 1986 à un taux de 4,8 pour cent durant la période 1991–2001. On observait parallèlement une diminution notable de l'inflation et également du déficit courant. Il a été noté que la croissance du PIB en 2002 avait fléchi brutalement en raison de l'effet conjugué des conséquences du 11 septembre 2001 et d'une grave sécheresse sévissant depuis 4 ans. Les perspectives de croissance pour 2003 apparaissent fortement menacées par plusieurs paramètres de risque. Le taux de croissance est estimé à approximativement 4 pour cent, par suite de la reprise hésitante des marchés d'exportation traditionnels de l'Union européenne (UE) et du léger rétablissement depuis la sécheresse.

Le principal facteur de risque qui se présente cependant à l'économie tunisienne à court terme, tout particulièrement au regard de son industrie, procède de sa capacité à faire face à la concurrence attendue lorsque l'accord de libre-échange avec l'Union européenne prendra effet en 2008.

Durant les années 1970 et 1980, la stratégie d'assistance au développement adoptée par la BIsD pour la Tunisie s'articulait essentiellement autour du développement du secteur industriel (principalement par le biais de prises de participation), du secteur des services publics (fourniture d'eau potable et système d'assainissement), associé au développement agricole (comprenant le développement rural intégré) conformément aux priorités établies par le gouvernement. Durant les années 1990, les programmes d'assistance de la BIsD suivaient pour l'essentiel les recommandations formulées par l'Étude de la stratégie d'aide au pays (ESAP) préparée en 1996 pour la période 1997–99 ainsi que la version définitive d'un programme de travail continu de 3 ans pour la période 1420-1422H. Les opérations de la Banque avaient accusé une diminution importante au cours des 3 années précédant la préparation de l'ESAP pour la Tunisie. La raison principale en était l'émergence de nouvelles sources de financement moins coûteuses, provenant notamment de l'UE et de plusieurs bailleurs de fonds bilatéraux. Cette évolution représentait réellement une atteinte à la présence de la BIsD en Tunisie, d'autant plus que le pays avait été placé dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire-élevé et ne pouvait donc plus bénéficier de montages de financement associant crédits à taux bonifié et crédits à taux normal.

Dans l'ensemble, la BIsD a fourni à la Tunisie une assistance assez diversifiée. L'assistance de la Banque était axée sur les services publics ; l'agri-

culture et le développement rural ; l'industrie ; le secteur financier ; et, plus récemment, les secteurs sociaux (éducation et santé). En juin 2003, la BIsD a donné son accord pour un montant total de 1,18 milliard de \$US pour la Tunisie, dont 70 pour cent ont été affectés à l'activité commerciale. Sur 44 initiatives ordinaires de financement de projet, 20 sont en cours tandis que les 24 autres ont été achevées. À la mi-2003, le montant total décaissé par la Banque pour des projets et des opérations d'assistance technique s'élevait à 94,48 millions de DI (dinar islamique), soit environ un tiers du montant net autorisé. La faiblesse de ce montant implique en partie qu'il y a eu sous-utilisation des financements accordés dans la mesure où se sont produites de nombreuses économies de coûts, dérivées aussi bien de la dépréciation du dinar tunisien que d'une tendance à surestimer les coûts de projets au moment de leur estimation.

En ce qui concerne le résultat des 11 projets ayant fait l'objet d'une évaluation ultérieure, 10 projets ont été jugés réussis ou partiellement réussis, et un projet a obtenu un résultat décevant. À l'heure actuelle, un programme de travail de 3 ans pour 1423-1425H est mis en œuvre de la façon prévue.

Pendant deux décennies, (les années 1980 et les années 1990), la Tunisie a affiché des engagements commerciaux pratiquement stables et conformes aux allocations accordées, grâce aux opérations annuelles conclues avec les clients traditionnels au sein de ce pays membre.

Il semble toutefois que la Tunisie n'ait pas participé aux opérations de financement des échanges commerciaux de la BIsD à un niveau correspondant véritablement à la qualité élevée du crédit de ce pays. La raison principale du peu d'empressement montré par la Tunisie à utiliser les opérations de financement des échanges commerciaux de la BIsD, par comparaison avec les autres pays membres jouissant d'un niveau comparable de développement économique, procède de la perception (notamment par le secteur privé) que les marges de la BIsD sont trop élevées par rapport aux taux disponibles sur le marché.

Le secteur de la distribution d'eau et de l'assainissement a été le bénéficiaire principal des financements de projet accordés par la BIsD

(45 pour cent), particulièrement en ce qui concerne la construction de réseaux d'égouts destinés à l'Office national de l'assainissement (ONAS). Grâce aux concours octroyés par la BIsD, l'ONAS a pu faire l'acquisition d'une nouvelle technologie de traitement et de déshydratation mécanique des boues. La Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) est en train de réaliser deux projets concernant l'approvisionnement en eau. En raison du taux relativement faible d'accès à l'eau potable dans les régions du nord, la BIsD pourrait envisager à l'avenir d'y financer des projets. Il a également été suggéré que la BIsD puisse contribuer au programme de SONEDE prévoyant le renouvellement des canalisations en zone urbaine.

L'assistance de la BIsD au secteur industriel a consisté principalement, au début des années 1980 à prendre des participations dans trois sociétés. La mission de la CAE recommande d'entreprendre une analyse des performances du portefeuille d'actions en Tunisie, en raison des difficultés éprouvées par ces sociétés.

L'intervention de la Banque au sein du secteur du Développement rural intégré (DRI) portait sur 5 projets concernant des activités disséminées à travers la Tunisie toute entière, et dont les objectifs regroupaient une multitude de composantes de nature agricole aussi bien que non agricole. Chacun des 5 projets de DRI a fait l'objet d'une évaluation ultérieure et a reçu une évaluation satisfaisante dans la mesure où les objectifs fixés ont été atteints en termes de développement régional et d'amélioration des conditions de vie des populations les plus défavorisées.

L'action de la BIsD au sein des secteurs sociaux s'avère relativement modeste et tardive. Bien que la Tunisie considère le développement des ressources humaines comme une priorité, la BIsD n'a touché ni l'éducation primaire ni l'éducation secondaire, non plus que la formation professionnelle. La participation de la BIsD au développement des secteurs de l'enseignement supérieur et de la santé étant relativement récente, il est trop tôt pour évaluer les résultats de cette action.

En ce qui concerne l'éducation, de nombreux intervenants interrogés par la mission ont fait montre d'une grande inquiétude au sujet des faibles progrès réalisés par l'éducation à tous les

niveaux. Dans le domaine de l'enseignement supérieur en particulier, les officiels tunisiens ont informé la mission que leur pays a pris la décision de privilégier l'enseignement professionnel et technique, notamment à l'égard des technologies informatiques, afin de lutter contre le chômage des jeunes, lequel atteint désormais 16 pour cent. C'est dans ce contexte que le Ministère responsable de l'enseignement supérieur a entrepris un projet de création de pôles technologiques auquel la BISD envisage de contribuer.

En revanche, la BISD avait autorisé plusieurs facilités de crédit en faveur de la Tunisie, mais la plupart n'ont pas été utilisées, essentiellement parce que les investisseurs et les hommes d'affaires locaux répugnent à encourir le risque de change. Une nouvelle facilité globale a été autorisée à cet effet en 2003. Elle a été conçue pour éliminer tous les obstacles liés aux montages financiers antérieurs accordés aux banques locales tunisiennes : elle a par exemple été dotée

d'un mécanisme de couverture du risque de change qui fait appel à des banques et à des compagnies d'assurance locales.

En conclusion, les autorités tunisiennes soulignent l'importance et l'opportunité de l'évaluation actuelle des activités de la BISD en Tunisie. Les autorités se sont montrées reconnaissantes et conscientes de l'assistance de la BISD à la Tunisie, et ont généralement convenu de la pertinence de cette assistance. Il est de fait que la BISD se félicite de son interaction avec les différentes instances d'exécution, car la Tunisie est dotée d'un personnel technique et administratif très efficace et expérimenté. Il a néanmoins été formulé un certain nombre de critiques à l'endroit de l'assistance de la Banque, notamment en ce qui concerne les aspects opérationnels tels que la longueur des procédures de décaissement des fonds ou le coût de financement jugé relativement élevé de la BISD.



---

## PIÈCE JOINTE 2 : RAPPORT DU COMITÉ POUR L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT (CODE)

---

Le Sous-comité non formel (SC) du Comité pour l'efficacité du développement (CODE) s'est réuni le 21 avril 2004, pour examiner l'évaluation de l'aide au pays fournie à la Tunisie préparée conjointement par le Département de l'évaluation des opérations (DEO) et la Banque islamique de développement (la BISD).

### Historique

Dans son évaluation, le DEO félicitait la Tunisie des progrès remarquables accomplis en matière de développement socioéconomique et de la réduction des taux de pauvreté, et il soulignait l'importance de plusieurs facteurs de réussite : la participation du pays, un consensus politique général, une solide capacité en ressources humaines et un environnement macroéconomique stable. Le rapport précisait que le programme de la Banque en Tunisie a réussi à promouvoir l'instauration de réformes dans les secteurs financier, rural et privé, par le biais d'une assistance articulée autour de conseil en matière de stratégie décisionnelle, de prêts et d'aide à la mobilisation des ressources. Il citait également quelques carences susceptibles de menacer la durabilité des résultats positifs face à l'intensification de la concurrence que la Tunisie devra sans doute affronter prochainement : la faiblesse du montant des investissements privés, l'importance du rôle que continuent d'exercer les pouvoirs publics au sein des activités économiques, la proportion élevée de prêts non productifs dans les portefeuilles des banques d'État et le niveau élevé des droits de douanes. L'évaluation concluait que la Banque devrait renforcer ses efforts pour aider les autorités à améliorer le climat dans lequel fonctionnent les entreprises par le biais d'une réforme de la réglementation, continuer à apporter son soutien au secteur rural et aux institutions sociales et réaliser des enquêtes analytiques approfondies.

Les responsables ont généralement accepté les conclusions de la CAE et ont fait observer que ces conclusions seraient dans l'ensemble bien réfléchies par la nouvelle stratégie de pays de la Tunisie. En particulier, la nouvelle stratégie de pays comprendra essentiellement trois objectifs stratégiques : (i) le renforcement des conditions propices aux investissements du secteur privé ; (ii) l'amélioration des performances du système éducatif et de ses liens avec le marché du travail ; et (iii) une amélioration du service public axée sur l'efficacité et la durabilité des dépenses du secteur public.

Le président délégué par la Tunisie a remercié le DEO et l'a complimenté de la bonne conception et de la lucidité de son rapport avant de réitérer l'assentiment global par les autorités tunisiennes aux principales conclusions et recommandations de l'évaluation. Il a exprimé son accord avec l'évaluation du DEO déclarant satisfaisante la performance de l'assistance de la Banque et a souligné l'importance du travail accompli par la Banque en termes de crédit, de conseil stratégique et de travail analytique dans le cadre du développement économique et social du pays. Parallèlement, il a attiré l'attention sur le fait que les autorités tunisiennes ont adopté une approche mesurée au sein du processus de réforme structurelle dans un souci de consensus général. Le président a également formulé son inquiétude au sujet de la montée des coûts encourus dans le cadre des relations avec la Banque et a suggéré que le rapport aurait pu tirer parti de comparaisons avec d'autres Banques multilatérales de développement (BMD), ainsi que de propositions spécifiques visant à accroître la souplesse du programme stratégique du pays et l'activité de la SFI dans le pays.

## Principales conclusions et étapes suivantes

Le Sous-comité s'est félicité des conclusions de la CAE et a donné son agrément à l'évaluation du DEO déclarant satisfaisante la performance de l'assistance de la Banque. Ses membres ont agréé les principales conclusions et recommandations du rapport. Ils ont félicité les responsables d'avoir incorporé les recommandations de la CAE au sein de la nouvelle stratégie de pays et ont souligné la nécessité de tirer parti des leçons enseignées par la performance impressionnante de la Tunisie. Parmi les autres points importants examinés lors de la réunion, on peut citer le rythme à adopter pour les réformes futures, les obstacles menaçant la durabilité des progrès accomplis par le développement et les faiblesses parallèles de l'économie tunisienne, les coûts opérationnels spécifiques à la Tunisie dans le contexte des facilités de crédit accordées par la Banque aux pays à revenu intermédiaire, et les leçons à retenir des évaluations conjointes avec d'autres partenaires de développement.

Les questions suivantes ont été débattues :

### Leçons acquises

Un grand nombre de membres ont exprimé leur intérêt pour les enseignements positifs acquis dans le cadre de l'expérience tunisienne et ils se sont interrogés sur la possibilité de la renouveler pour d'autres pays. Les responsables ont confirmé que l'expérience tunisienne est extrêmement pertinente, particulièrement pour les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Zone MOAN) ainsi qu'en Afrique, et qu'elle est en fait en cours d'utilisation par le biais d'une série de séminaires et d'ateliers régionaux. Certains membres ont demandé un examen plus détaillé de l'impact et des divergences d'opinion caractérisant le programme de mise à niveau afférent à la restructuration et à la mise à niveau des entreprises. Les responsables ont fait remarquer que, en ce qui les concerne, le principal facteur à considérer pour le soutien à la restructuration des entreprises devrait être le climat d'investissement et non la prestation d'une faible subvention qui compose l'essentiel du programme de mise à niveau.

### Perspectives

Les membres ont approuvé la conclusion du rapport recommandant à la Banque de maintenir son effort en faveur d'une amélioration du climat d'investissement et de la stimulation de la concurrence. Ils ont souligné qu'il est important d'adopter une approche fondée sur les résultats dans les domaines de l'ouverture des échanges commerciaux, du climat dans lequel fonctionnent les entreprises, de la privatisation des entreprises et du secteur financier, et du financement du secteur foncier et du monde rural. Les membres ont exprimé leur inquiétude au sujet de la taille du portefeuille géré par les banques publiques et craignent que les prêts non productifs ne deviennent un fardeau pour l'économie. Quelques membres ont souscrit à l'observation du DEO qu'il est nécessaire de poursuivre l'instauration de réformes structurelles en réponse à l'intensification de la concurrence au niveau des échanges commerciaux régionaux et mondiaux. Toutefois, ils ont précisé qu'il est primordial de poursuivre simultanément le processus de réforme en s'efforçant de maintenir le consensus politique général établi. Les responsables ont indiqué que les autorités ont exprimé leur intérêt aussi bien pour le programme d'assistance de la Banque en matière de gestion de l'endettement, que pour une analyse du climat d'investissement. Quelques membres ont demandé les raisons de l'absence d'activité de la SFI dans le pays. Les responsables ont répondu que le faible niveau d'intervention de la SFI est dû au fait que les sociétés tunisiennes sont à même de mobiliser autrement des capitaux moins coûteux. Les responsables ont toutefois confirmé que la SFI est disposée à explorer de nouvelles opportunités en Tunisie. Les membres se sont réjouis des progrès accomplis par le pays en direction des objectifs de développement du millénaire mais se sont étonnés de la persistance du fort niveau de chômage. Les responsables ont convenu que, bien que les objectifs de réduction du chômage aient été atteints, les autorités tunisiennes doivent poursuivre leur effort en matière de création d'emplois et de stimulation de l'investissement privé en raison de l'expansion rapide de la population active. Les responsables ont indiqué que ces questions font l'objet d'un débat approfondi au cœur de la stra-

tégie de pays, par le biais du prisme de l'assouplissement de la gestion des finances publiques et d'une amélioration du climat d'investissement. Quelques membres ont demandé aux responsables d'expliquer l'absence d'un bureau officiel de la Banque dans le pays. Les responsables ont répondu que l'existence d'une administration publique solide et fort compétente a convaincu les autorités tunisiennes de l'inutilité d'avoir recours aux mécanismes mis en œuvre dans d'autres pays.

### **Le coût d'utilisation des programmes de la Banque**

Quelques membres se sont faits l'écho de l'inquiétude exprimée par le président tunisien au sujet du coût d'utilisation des programmes de la Banque relativement à ceux des autres BMD, et ils ont souligné l'importance de cette question au sein du contexte élargi des programmes de prêts aux pays à revenu intermédiaire. Le DEO a précisé que ces questions seront traitées par l'étude du DEO au sujet des programmes de prêts aux pays à revenu intermédiaire. Les responsables ont ajouté que la Tunisie pourrait clairement devenir l'un des cas où la Banque peut rapidement adopter les systèmes nationaux afin de réaliser une réduction des coûts et que la prochaine initiative au sujet du Travail économique et sectoriel (TES) fondamental (Évaluation des systèmes de gestion des finances publiques, Évaluation du système de

passation des marchés publics) est conçu pour résoudre les questions budgétaires de façon à parvenir à utiliser les systèmes nationaux.

### **La coordination entre bailleurs de fonds**

Les membres se sont réjouis de la coopération du DEO avec la BISD, conformément à l'objectif fondamental de la Banque en termes d'harmonisation et de réduction du coût d'assistance aux pays bénéficiaires, et ils ont vivement encouragé le DEO à maintenir cette pratique à l'avenir. Quelques membres ont souhaité savoir si l'effort collégial représentait un facteur important dans le succès d'ensemble de l'évaluation, et ont demandé quelles leçons en avaient été retirées. Le DEO a répondu que l'accord de partenariat avec la BISD avait permis un renforcement appréciable des capacités de développement tout en établissant les fondations de collaborations ultérieures. Il s'agissait du deuxième rapport conjoint réalisé avec la BisD, et le DEO estime que ces expériences ont permis une amélioration de l'efficacité de la fonction d'évaluation, un renforcement des capacités et un processus collégial de réflexion. Les responsables ont expliqué que le niveau de compétence élevé des autorités tunisiennes a permis de poursuivre un niveau de dialogue bilatéral suffisant avec les bailleurs de fonds, mais ils ont encouragé les pouvoirs publics à s'y livrer de façon mieux coordonnée à l'avenir.

---

*Chander Mohan Vasudev, président*



## Chapitre 1

1. L'indice GDI classe la Jordanie 75<sup>ème</sup>, la Tunisie 76<sup>ème</sup>, l'Algérie 88<sup>ème</sup>, l'Égypte 99<sup>ème</sup> et le Maroc 102<sup>ème</sup> sur 175 pays (UNDP 2003, Rapport sur le développement humain).

2. Une plus grande intégration sur les marchés européens a rendu la Tunisie plus vulnérable aux fluctuations économiques de l'UE. La croissance anémique de celle-ci est rapidement ressentie par le pays, comme l'a été le ralentissement sévère du PIB observé en 2002.

## Chapitre 2

1. La plupart des projets achevés de la Banque mondiale en Tunisie ne bénéficient pas d'un processus M&E actif.

2. La Région précise : « Il est important d'indiquer que l'absence de PER n'est pas le fait de la Banque mais résulte de la réticence du gouvernement à la laisser réaligner par la Banque. »

3. Par comparaison, seul le programme de la Cisjordanie et de Gaza de la Banque a mobilisé plus de ressources que la Tunisie. Il a ainsi obtenu 541 millions USD pour les années fiscales 94-01, en cofinancement / financements parallèles contre 326 millions USD pour les engagements de la Banque, soit un ratio de 1,66 USD pour chaque dollar. Le programme jordanien de la Banque a mobilisé un ratio de cofinancement similaire au programme tunisien.

4. Par exemple, le Municipal Development Project (Projet de développement municipal) a été reporté et les projets des Cultural Heritage and Agricultural Support Services (Patrimoine culturel et Services au soutien agricole) ont été réduits de 40 pour cent.

## Chapitre 3

1. Les autorités ont remarqué que lorsque ces sociétés privées de crédit-bail sont associées aux banques privées, la part des actifs de l'ensemble des institutions privées de crédit s'élève environ à 62 pour cent.

2. Sont exclues cinq banques de « développement » qui résultent de joint-ventures avec d'autres pays arabes (qui représentent environ 5 pour cent des actifs bancaires). Elles ne sont pas sous l'autorité, ni la supervision de la Banque centrale, mais gouvernées par des protocoles bilatéraux. Elles sont actuellement mises sur le marché et il est prévu de les mettre sous la protection de la Banque centrale. Actuellement trois banques étrangères opèrent également en Tunisie. BNP, Citibank et Société Générale, ainsi que l'Union des Banques arabes qui a été récemment autorisée à ouvrir également une succursale. Cependant, la présence de banques étrangères en Tunisie reste inférieure à celle observée dans les autres pays développés, tout particulièrement dans les pays candidats à l'accession à l'UE, qui ont modernisé leurs systèmes bancaires en s'appuyant principalement sur les banques étrangères.

3. La réduction des NPL résulte pour une grande part du rachat ou de la garantie par le gouvernement des mauvaises dettes plutôt que d'une meilleure qualité de prêts.

4. En 2002, la moyenne (non pondérée) des droits de douane tunisiens MFN était de 34,5 pour cent, en baisse marginale par rapport aux 35,9 en 2000 et comparativement aux 24,3 pour cent pour les importations en provenance de l'UE.

5. Les flux d'IED représentent également un petit pourcentage de formation de capital brut dans la région, d'environ 5 pour cent en 2000 comparativement à Singapour, où les flux d'IED se sont élevés à 26 pour cent (Données de la Banque mondiale 2003).

6. Le taux de chômage de la Tunisie est proche de la moyenne de 15 pour cent réalisée en 2000 dans la zone MOAN (*Finance and Development, mars 2003*, p.19). Conformément à son ESW, la Banque a proposé des mesures visant à améliorer la situation de l'emploi.

7. Le premier projet d'éducation approuvé par la Banque pour la Tunisie a pris place en 1962.

8. Données du gouvernement : Statistiques de l'enseignement scolaire, 2002-2003.

9. La Troisième étude internationale des mathématiques et des sciences a évalué les performances des étudiants en mathématiques et en science et a réuni d'autres informations intéressantes sur l'instruction, les curriculum, les écoles et les politiques.

10. Le Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation Phase 1 EQIP 1 en cours (voir Annexe Tableau A-20).

11. Hospital Restructuring Support Project (Projet de soutien à la restructuration des hôpitaux) de 1991.

12. La mission souligne également que des progrès considérables ont été faits dans les réformes concernant les acteurs régionaux de la santé, bien que le rythme ne s'en soit accéléré que depuis environ deux ans. Le DEO rappelle que la Région, dans le cadre de son évaluation du projet de restructuration du secteur de la santé, mentionnait qu'il est important d'assurer l'engagement politique en établissant l'autonomie des hôpitaux comme une condition d'efficacité du projet.

13. Selon les estimations du Ministère de l'éducation couvrant la période 2000-2020, le nombre d'étudiants dans le secondaire va progresser de 80 pour cent et la part des étudiants de l'éducation de base baissera de 40 pour cent.

14. Les dépenses de la Tunisie par étudiant augmentent fortement avec le niveau d'éducation. Par exemple, les dépenses dans le tertiaire par habitant sont cinq fois supérieures à celles du niveau primaire et trois fois supérieures à celles du secondaire. Ces ratios sont moins bons que dans les autres pays de référence (Données de la Banque mondiale 2003).

15. Les analyses économiques et fiscales sont réduites dans le contexte de ce programme.

16. Cette section s'appuie largement sur la documentation de la Banque mondiale (2003) et sur un article de Tsakok, I. (2004).

17. Ces objectifs s'attaquent à tous les problèmes que la Banque a soulevés dans son travail analytique, exceptés les risques élevés d'une agriculture vulnérable à la sécheresse et les défaillances dans le domaine du marketing. La Banque a œuvré dans les domaines de la croissance, de la durabilité et des objectifs de réduction

de la pauvreté du gouvernement, mais n'a pas accordé suffisamment d'attention dans son programme aux principaux autres objectifs du gouvernement visant l'auto-suffisance alimentaire et la hausse de l'emploi rural.

18. L'EUAA 1995 ne concerne pas les produits agricoles. Cependant, un accord agricole avec l'UE en janvier 2001 a ouvert de nouvelles opportunités aux exportations de la Tunisie qui pourraient fortement stimuler la part de marché européenne du pays, tout particulièrement pour les produits tels que l'huile d'olive, le double concentré de tomate et les raisins de table.

19. La région centre-ouest est la plus pauvre selon les données de la Banque mondiale. Dans le Projet Gestion des ressources naturelles (1997-03) opérant au nord (Jendouba), centre-ouest (Kasserine) et au sud (Médénine), il y a eu des réalisations physiques considérables, mais à cause du manque de suivi et évaluation (M&E), il est impossible de mesurer de manière systématique l'impact sur les revenus bien qu'il soit supposé positif.

20. Banque mondiale. *Tunisia Northwest Mountainous Area Development Implementation Completion Report*.

21. Une note confidentielle sur les problèmes fonciers (mentionnée dans la CAS de 2000) est restée sans effet.

22. La Tunisie a diversifié avec succès ses exportations en faveur de nouveaux produits manufacturés, dont les équipements électriques, le tabac, l'industrie de la chaussure, les explosifs et la pyrotechnie (Banque mondiale 2000b, page 14).

## Chapitre 4

1. Le PERL de 1993 est une exception. Le projet semble avoir été dès le départ trop ambitieux et irréaliste dans sa conception. Il s'agissait de la première opération pour tenter d'aider un pays récalcitrant à gérer la difficile question de la réforme des entreprises publiques, en employant un instrument expérimental prenant corps dans les contrats de performance et ayant recours à des conditions floues qui se sont avérées de plus en plus inefficaces lors de leur mise en œuvre. La supervision n'a pas été bonne, exceptée dans le domaine des transports.

---

## RÉFÉRENCES

---

- Adams, Richard, and John Page. 2003. "Poverty, Inequality and Growth in Selected Middle East and North Africa Countries, 1980–2003." *World Development* 13 (12): 2027–48.
- Ayadi, Mohamed, Mohamed Salah Matoussi, and Maria Victoria-Feser. 2001. "Putting Robust Statistical Methods into Practice: Poverty Analysis in Tunisia." *Swiss Journal of Economics and Statistics* 137 (3): 463–82.
- Dabour, Nabil. 2000. "The Role of Foreign Direct Investment in Development and Growth in OIC Member Countries." *Journal of Economic Cooperation* 21 (3).
- IMF (International Monetary Fund). 2003. *Tunisia—Preliminary Conclusions of the Article IV Consultation Mission for 2003*. Washington, D.C.
- Kanaan, A. 2004. "Evaluating Bank Assistance in the Areas of Macroeconomic Management, Private Sector Development and Financial Sector Development." OED Working Paper. Washington, D.C.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development). 2003. "Geographical Distribution of Financial Flow Aid Recipients." Paris.
- Tsakok, I. 2004. "Rural Development and Poverty Reduction 1990-2003." OED Working Paper. Washington, D.C.
- Tunisia, Ministry of Economic Development (MED). 2002. *The Tenth Plan: 2002–06*. Tunis.
- . 1997. *Ninth Plan: 1997–01*. Tunis.
- Tunisia, Ministry of Development and International Cooperation, National Institute of Statistics. 2000. *National Survey on Household Budget, Consumption, and Living Standards–2000*. Volume A. *Results of the Survey on Household Budgets. Enquete nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages–2000. Volume A. Résultats de l'Enquete sur le Budget des ménages*, p. 33.
- UNDP (United Nations Development Programme). 2003. *Human Development Report: Millennium Development Goals—A Compact among Nations to End Human Poverty*. New York, NY: Oxford University Press.
- World Bank. 2004. *Doing Business in 2004: Understanding Regulation*. Washington, D.C.: World Bank and Oxford University Press. Doing Business Database available at <http://rru.worldbank.org/DoingBusiness>.
- . 2003a. *Tunisia: Project Performance Assessment Report*, Agricultural Research and Extension Project (Loan No. 3217), Agricultural Sector Investment Project (Loan No. 3661), Northwest Mountainous Areas Development Project (Loan No. 3691), National Rural Finance Project (Loan No. 3892), Report No. 26260, June 26, 2003. Washington D.C.
- . 2003b. *Jobs, Growth, and Governance in the Middle East and North Africa: Unlocking the Potential for Prosperity*. Washington, D.C.: World Bank.
- . 2002. "Jordan—Development Policy Review: A Reforming State in a Volatile Region." Report No. 24425. Washington, D.C.
- . 2000a. *Republic of Tunisia: Private Sector Assessment Update—Meeting the Challenge of Globalization*. 3 vols. Report No. 20173-TUN. Washington, D.C.
- . 2000b. *Republic of Tunisia: Social and Structural Review 2000—Integrating into the World Economy and Sustaining Economic and Social Progress*. Report No. 20976. Washington, D.C.
- . 2000c. "Tunisia—Country Assistance Strategy."

- . 1995a. *Republic of Tunisia: Towards the 21st Century*. Country Economic Memorandum Report No. 14375-TUN. Washington, D.C.
- . 1995b. *Tunisia: Poverty Alleviation*. Report No. 13993. Washington, D.C.
- . 1994a. *Kingdom of Morocco, Republic of Tunisia—Export Growth: Determinants and Prospects*. Report No. 12947. Washington, D.C.
- . 1994b. *Republic of Tunisia: Private Sector Assessment*. Report No. 12945-TUN. Washington, D.C.